Séminaire
rue Girouard
Vile.

10le ANNEE
No 48
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa.

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe
VENDREDI
12 MARS
1954

NOS INSTITUTIONS — NOTRE LANGUE — NOS LOIS

On s'attarde au projet d'une autre école dans le Bourg-Joli

La Commission Scolaire de Saint-Hyacinthe projette la construction d'une nouvelle école dans le Bourg-Joli, pour les garçons de la paroisse de Notre-Dame du Saint-Sacrement. Elle s'est déjà abouchée à ce sujet avec M. Roland Dumais, architecte, de Montréal, et M. Caron, spécialiste des développements scolaires, du département de l'Instruction publique, Québec.

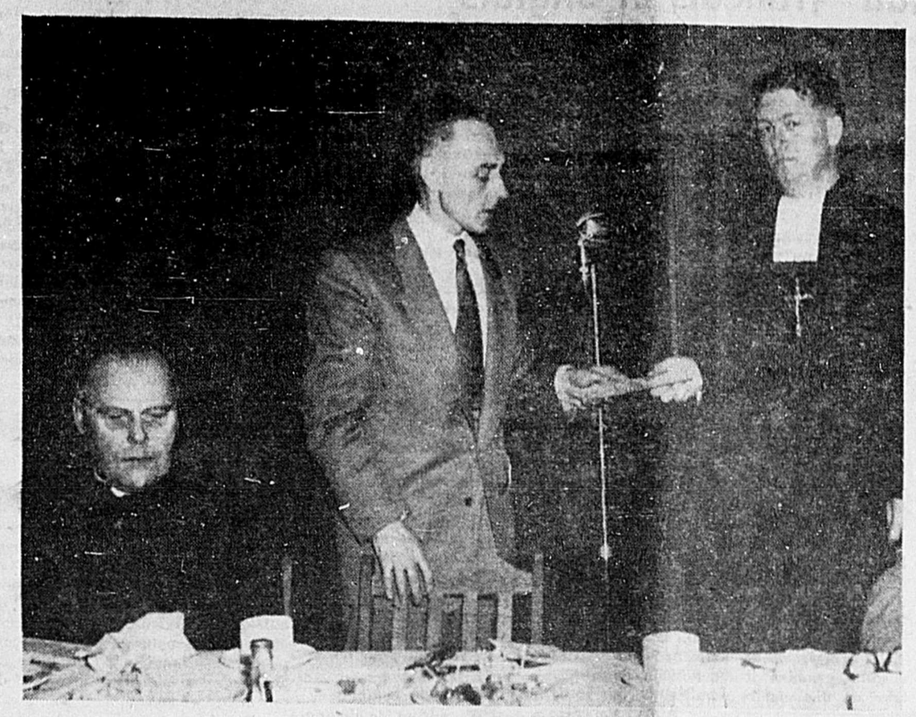
A sa dernière séance plénière, lundi, la Commission constitua divers comités d'administration, qui seront présidés comme suit: Personnel enseignant et Relations extérieures, M. René Saint-Pierre; Finances, M. J.-H.-A. Cimpbell, Hygiène et Pédagogie, M. le Dr Yves Lafleur; Réparations et Entretien, M. Lorenzo Robert; Construction, M. Lucien Chagnon.

Au cours de la séance, on envisagea aussi la transformation éventuelle de l'Ecole Casavant en Ecole supérieure, projet qui deviendrait assez facilement réalisable, à la condition de construire deux nouvelles écoles pour garçons, dans les paroisses du Saint-Sacrement et du Sacré-Coeur. On estime que le coût serait probablement moindre que celui de la construction d'une Ecole supérieure.

Pour l'instant, on constate les faits suivants: 316 garçons de la paroisse du Saint-Sacrement fréquentent l'Ecole Casavant, et l'on en prévoit pour l'automne une soixantaine en plus, ce qui souligne la nécessité d'une école dans la paroisse du Saint-Sacrement; 182 élèves seulement, de la paroisse du Sacré-Coeur, sont inscrits à l'Ecole Casavant. D'autre part, advenant la fusion de nos diverses Commissions Scolaires, et si l'on avait une Ecole supérieure pour les jeunes de la périphérie, à partir de la huitième année, il y viendrait quelque 500 élèves. Dès aujourd'hui, on compte 440 élèves de cette catégorie, dans nos diverses écoles.

L'Ecole Casavant, souligne-t-on, pourrait se transformer sans trop de difficultés en Ecole supérieure. Il suffirait d'y ajouter deux classes, une salle d'étude et quatre laboratoires: deux de chimie, un de physique et un de biologie. Il y a autour de l'Ecole du terrain plus que suffisant pour les développements nécessaires, advenant même des changements majeurs. Si ces idées se matérialisaient un jour, chaque paroisse du Bourg-Joli aurait son école de garçons, et l'Ecole Casavant, dans celle du Sacré-Coeur, deviendrait l'Ecole supérieure de la région.

Les membres de la Commission Scolaire sont unanimes à favoriser un projet de cette sorte.



Le R.F. Jean-Justien, mariste, directeur de l'Ecole Saint-Charles-Garnier, de La Providence, reçoit un chèque des mains de M. le Dr J.-G. Lafortune, m.v., président de la section paroissiale de la Société Saint-Jean-Baptiste. L'argent servira à l'achat de livres pour la bibliotèque scolaire. A gauche: Mgr E.-A. Martel, c.s., curé de la paroisse.

M. le Dr W.-A. Millet, natif de S.-Dominique, à sa retraite à 85 ans

Saint-Dominique, 10, (Spéciale)

M. le Dr Wilfred-A. Millet, de Pittsfield, Mass, vient d'abandonner l'exercice de sa profession, après 58 ans de travail assidu. Il est âgé de 85 ans. Originaire de Saint-Dominique de Bagot, il fit ses études secondaires au Séminaire de Saint-Hyacinthe et sa médecine à l'Université du Vermont, où il obtint son diplôme en 1893 Après deux années d'études post-unversitaires en Europe, il s'établit à Pittsfield, où il est depuis. Il s'acquitta, pendant de nombreuses années, des fonctions de médecin légiste et de celles de directeur général d l'Hôpital Saint-Luc de Pittsfield. Un de ses fils M. le Dr Wilfred-J. Millet médecin comme lui, est installé à Great Barrington Mass.

La ville autorise un autre service de transport commun

Le conseil municipal de Saint-Hyacinthe a adopté, à sa dernière réunion régulière, un règlement autorisant MM. Hilaire Saint-Pierre et Roméo Choinière à exploiter dans l'arrondissement maskoutain un service de transport en commun. C'est un autre pas de franchi vers l'organisation complète du service projeté.

On lira ci-après une copie du règlement, extrait des procès-verbaux de la municipalité. Les détails pouvant intéresser le lecteur y sont compris:

Règlement autorisant le conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe à octroyer une franchise, licence ou permis exclusif à la Compagnie de Transport Maskoutaine, Incorporée, pour exploiter un service de transport des passagers par autobus dans les limites de la cité.

Il est décrété et statué par règlement du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, ce qui suit:

1.—La cité de Saint-Hyacinthe donne et accorde à la Compagnie de Transport Maskoutaine, Incorporée, de Saint-Hyacinthe, pour une période de dix années, à compter du 1er mars 1954, les droits, pouvoirs, privilèges, licences, franchises et permis exclusifs d'exploiter dans les limites de la Cité un service de transport des passagers par autobus, mais ne comprenant pas le service de taxis;

2.—La Compagnie s'engage à maintenir en opération durant la susdite période un service de transport par autobus de six heures et trente minutes le matin à onze heures le soir chaque jour de la semaine le dimanche y compris, suivant itinéraires et horaires déterminés par la Compagnie pour convenir aux besoins et à la commodité de la population;

3.—Le service sera fait par autobus. Un nombre convenable d'autobus sera employé, pour répondre en tout temps et d'une manière raisonnable aux besoins du service;

4.—La Cité devra adopter les mesures nécessaires pour empêcher le stationnement des voitures, véhicules-moteurs ou autres, le long des trottoirs ou endroits qui seront désignés comme arrêts pour les autobus;

5.—La Cité s'engage à donner gratuitement à la Compagnie le droit de passage en tout temps, sur toutes les rues ou squares publics ou ponts où ses voitures circuleront;

6.—La Cité prendra les mesures nécessaires pour tenir en aussi bonne condition que possible, en hiver et en été, les rues où les autobus circuleront, et ce, de manière à ce qu'elles soient suffisamment libres, pour permettre la circulation desdites voitures. Nonobstant cette obligation de la part de la Cité, celle-ci ne sera aucunement responsable pour les interruptions accidentelles et dommages causés audit service d'autobus et résultant de l'état ou conditions des rues en aucun temps, et le requérant ne sera pas non plus responsable de l'interruption de son service par défaut de la Cité de tenir ses rues en bon état et suffisamment libres, tel que susdit;

7.—Advenant le cas où l'état ou conditions de services des rues du parcours établi ne permettrait pas au requérant d'y faire circuler des voitures sans inconvénient, le requérant pourra alors modifier ses itinéraires et horaires;

(suie à la page 8)

M. Janvier Coderre est décédé subitement à Lagrange, Kent.

La nouvelle nous parvient que M. Janvier Coderre, de Saint-Hyacinthe et de Sainte-Rosalie, (Bagot), est décédé subitement à Lagrange, Kentucky, où il était en voyage de repos, dans la soirée de mardi 9 mars. Le défunt était âgé de 52 ans. Il était parti pour le Kentucky en compagnie de Mme Coderre, de M. et Mme Wilfrid Desnoyers, son beau-frère et sa soeur; d'une autre soeur, Mlle Marguerite Coderre, garde-malade, et de Mlle Mariette Desnoyers, sa nièce. Outre son épouse, née Natarie Lévesque, le défunt laisse une fille adoptive, Mlle Nicole Desfossés, et quatre soeurs: la R.S. Sainte-Rosalie, à la maison-mère des SS. de Saint-Josep, Saint-Hyacinthe; la R.S. Coderre, de l'Hôpital Sainte-Croix de Drummondville; Mme Wilfrid Desnoyers (Lucie), Farnham, et Mlle Marguerite Coderre. Il y a environ quatre mois, M. Coderre avait vendu à son beau-frère et associé, M. Conrad Roy, les intérêts qu'il avait depuis quatre ans dans l'Epicerie du Marché, rue Saint-Antoine.

De nouveaux travaux de drainage sont prévus dans notre comté

De nouveaux travaux de drainage sont projetés dans le comté de Saint-Hyacinthe, pour les paroisses de Saint-Jude et de Saint-Bernard, et qui intéressent par ricochet celle de Saint-Ours, dans le comté de Richelieu.



Le R. Frère Thomas-Austin, assistant-général de l'Institut des Frères Maristes, de Saint-Genis-Laval, France, qui était de passage la semaine dernière à La Providence, où il visita l'Ecole Saint-Charles-Garnier, dirigée par les religieux de sa communauté.

Ces travaux s'effectueraient sur la Décharge Neuve ou des Trente-Huit, sur la Décharge des Vingt, sur celle dite des Onze et sur celle des Cinq.

Sur les instances de M. Ernest-J. Chartier, député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative, l'hon. Laurent Barré, député de Rouville et ministre de l'Agriculture dans le cabinet de l'hon. M. Duplessis, est prêt à s'en charger, après autorisation du Lieutenant-Gouverneur en conseil.

L'intervention du Ministre ne portera pas sur la construction, la réfection ou le remplacement des ponts, clôtures ou autres ouvrages accessoires, non plus que l'enlèvement ou le transport des dépôts de pierre et autres, qui ne peuvent être étendus sans inconvénients sur le terrain adjacent.

La Corporation du comté de Saint-Hyacinthe devra, d'ici quatre mois,

a) réglementer les travaux conformément à la loi;

b) adopter une résolution pour demander au Ministre de se charger de l'exécution des travaux, au nom et pour le compte de la Corporation, et pour s'engager à payer les prix fixés, soit $3,175 pour l'ensemble des travaux, à la réquisition du Ministre ou de ses préposés, et à prendre les mesures voulues pour que les travaux puissent se poursuivre sans retard ni interruptions;

c) produire une copie certifiée de la règlementation des travaux, ainsi qu'une copie conforme de la résolution sus-mentionnée.

L'exécution des travaux est sujette à l'approbation des ministères des Travaux publics et de la Voirie.

Partie de cartes

Une partie de cartes organisée au profit des oeuvres de la Garde d'Honneur de Saint-Hyacinthe aura lieu à ses quartiers généraux samedi, 13 mars. Elle commencera à 8 hres 45, après l'exercice de la retraite des dames. Le public est invité.

M. J. Laframboise dit l'histoire de l'orgue Casavant

M. Jules Laframboise, gerant de **Casavant Frères Limitée**, facteurs d'orgues de Saint-Hyacinthe, était lundi le conférencier invité au souper-causerie hebdomadaire du Club Richelieu Saint-Hyacinthe. Il parlà d'un sujet qu'il connait à merveille: la fabrication des orgues à tuyaux. M. Benoit Benoit présidait.

"Il faut une mise en scène historique, dit le conférencier, pour comprendre les progrès réalisés par **Casavant Frères**, pour savoir comment la naissance de l'industrie de l'orgue ne tenait qu'à un cheveu dans les annales maskoutaines.

Un jeune forgeron connu sous le nom de Joseph Casavant et pratiquant son métier à Saint-Hyacinthe, racontait à tout venant, vers 1834, que son plus grand désir était de poursuivre ses études. Le supérieur-fondateur du Séminaire de Sainte-Thérèse eut vent de ces propos. Il rencontra le jeune homme et lui offrit l'instruction et la pension gratuites, en retour des petits travaux de forge et de menuiserie qu'il pourrait exécuter. Le marché fut conclu.

Un jour qu'il bricolait dans une salle du collège, Joseph Casavant se mit en tête de réparer un vieil harmonium, mis au rancart. Il réussit si bien, avec des moyens de fortune, que son supérieur lui demanda de remettre en ordre un orgue, reçu en cadeau peu de jours auparavant. Encore une fois, l'entreprise fut un succès. Tant et si bien que le curé de la paroisse de Sainte-Thérèse requit aussi les services du jeune homme pour réparer son instrument. Ce qui fut fait après quelques mois de travail.

(suie à la page 8)



Penmarch, village de la côte bretonne, connait à chaque 15 août une grande animation. C'est le "Pardon" traditionnel de Notre-Dame-de-la-Joie. La statue de la Vierge est portée en procession par des bretonnes en costumes.

Le bazar de l'Hôtel-Dieu donna une recette nette de $12,573,64

Les recettes du bazar de l'Hôtel-Dieu, qui dirigent les RR. Soeurs de la Charité de Saint-Hyacinthe, furent cette année de $16,404.93, et les dépenses de $3,831.29, ce qui laisse un surplus net de $12,573.64.

On comprend dans le total de la recette les marchandises offertes par la compagnie *Gotham Silk Hosiery Limited*, de cette ville, d'une valeur de $300.

Le détail des recettes se lit comme suit:

Billets d'entrée	$ 235.34
Table No 1	1,354.92
Table No 3	2,217.21
Bingo	908.52
Table Enf. de Marie	803.87
Comptoir de vente	1,689.49
Roue de fortune	754.23
Restaurant	1,799.50
Breuvages	1,314.44
Bonbons	3,465.45
Pâtisseries	429.98
Roue électrique	852.41
Vestiaire	79.57
Penman's Ltd	500.00
Total	$16,404.93

Me David-E. Lavigne, ancien du Séminaire, décédé à Springfield

Me David-E. Lavigne, avocat, ancien journaliste, décédé à Springfield, Mass., était un ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Il était âgé de 77 ans moins quelques jours. Il avait fait du journalisme à l'*Opinion publique* de Worcester (Mass.) et avait remplacé M. J.-L.-K. Laflamme à la rédaction de la *Tribune* de Woonsocket, R.I. Il ouvrit ensuite une étude d'avocat à Springfield. Le défunt était originaire de Waterbury, Conn. Après ses études secondaires, il s'était inscrit à la Faculté de Droit de l'Université Yale.

Me Daniel Johnson est l'objet de deux distinctions à Québec

Me Daniel Johnson, c.r., député de Bagot à l'Assemblée législative, était mercredi le conférencier invité au déjeuner-causerie du Club Renaissance, à Québec. Présenté par Me Percy Flynn, remercié par M. André Savard, étudiant en Sciences sociales, il traita de la dernière session provinciale. Quelques jours auparavant, Me Johnson était l'objet d'une belle manifestation, de la part de la Corporation des Horlogers-Bijoutiers de la province. Une magnifique montre lui fut offerte par celle-ci, que lui remit son président, M. René Massicotte, de Québec, en souvenir du 2e congrès de cette corporation, auquel Me Johnson avait pris une part active.

Augmentation des salaires dans une usine d'Acton Vale

Acton Vale, 11.—(Spéciale)

Les employés de la *Everhard Fiber Pencil*, d'Acton Vale, viennent d'obtenir une augmentation de salaire de six sous l'heure. Un contrat collectif fut signé à cette fin, entre les représentants des employés et ceux des employeurs. Les ouvriers sont membres de l'Union Fédérale 514, du Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

Outre l'augmentation de salaire, le contrat de travail accorde des vacances annuelles de deux semaines pour les employés de 5 ans de services et plus. Il prévoit aussi l'atelier syndical parfait.

M. Lambert Hébert, de Saint-Damase, a gain de cause

M. Lambert Hébert, marchand de Saint-Damase, dans le comté de S.-Hyacinthe, a obtenu gain de cause contre J.-Ernest Sasseville, gérant municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu. Ce dernier fut condamné à payer à Hébert la somme de $471.67 pour dommages causés à son véhicule dans une collision survenue le 25 octobre 1950. Le jugement fut rendu par l'hon. juge André Demers, de la Cour Supérieure, de Montréal.

Dans une première action, Sasseville réclamait d'Hébert la somme de $1,948.02. Dans sa déclaration au Tribunal, il allégua qu'à un moment, alors qu'il roulait en direction de Saint-Damase, son automobile fut heurtée par la camionnette d'Hébert, circulant en sens inverse, et conduite par son employé, M. Jacques Jodoin. Celui-ci, prétendait Sasseville, avait tenté de tourner à gauche pour s'engager dans le Rang d'Argenteuil, cette manoeuvre entraînant l'accident.

Au contraire, la preuve offerte par la défense, représentée par Me Gérard Deslandes, de Saint-Hyacinthe, et Me Harold Tansey, de Montréal, révèle que Jodoin se dirigeait vers S.-Hyacinthe et n'avait aucune raison de vouloir circuler dans le Rang d'Argenteuil. Bien plus, il fut constaté après l'accident que la voiture de Sasseville s'était arrêtée en travers de la route, le devant occupant le milieu du pavé, tandis que la camionnette de Jodoin s'arrêta dans le fossé, à sa droite. En marge, le défendeur explique que la collision s'est produite quand Sasseville quitta sa droite du chemin pour tenter de doubler une camionnette qui le précédait, conduite par un nommé Charbonneau. Ce que voyant, Jodoin dirigea son véhicule vers le fossé de droite, mais ne réussit pas à éviter la collision.

Considérant que Sasseville n'a pas prouvé à la satisfaction du Tribunal la faute ou la négligence d'Hébert et de son employé, qu'au contraire, ceux-ci ont bien étayé leur défense, le juge conclut au rejet de l'action, avec dépens.

De son côté, Hébert avait inscrit en Cour Supérieure, par l'entremise de son procureur, Me Gérard Deslandes, une action réclamant de Sasseville la somme de $471.67, pour dommages causés à sa camionnette au cours de cet accident.

Se prononçant dans cette seconde cause, M. le juge Demers référa les parties au jugement précédent. Considérant que Sasseville ne circulait pas à sa droite de la route, et que par le fait même il fut cause directe de l'accident, le Tribunal conclut au maintien de l'action et condamna Sasseville à payer au demandeur Hébert la somme de $471.67, payée par ce dernier pour réparations à son véhicule.

M. Alb. Archambeault a été nommé maire suppléant à Upton

Upton, 10.—(Spéciale)

M. Albany Archambeault, conseiller municipal d'Upton, a été élu maire suppléant pour le présent exercice. Les comités d'administration du conseil furent aussi formés à la dernière assemblée régulière. Les charges sont réparties comme suit:

Aqueduc et incendies: MM. Jean-Paul Donais, Origène Casavant et Victor Marcil;

Voirie: MM. Conrad Sylvestre et Ernest Berthiaume;

Finance: MM. Albany Archambeault et Origène Casavant;

Estimateurs: MM. Wilfrid Donais, Roland Touchette et Roland Goyette;

Inspecteur des divers services: M. Emile Penelle, chef de police.

Bureaux ouverts samedi après-midi

M. Eugène Tellier, percepteur du Revenu provincial à Saint-Hyacinthe, nous prie d'aviser le public que ses bureaux seront ouverts samedi après-midi, 13 mars, de 1 hre 30 à 4 hres 30, pour l'émission de permis de véhicules-moteurs.

Trois maladies qui s'attaquent à nombre d'animaux domestiques

Trois médecins vétérinaires, professeurs à l'Ecole de Médecine Vétérinaire de la province, à Saint-Hyacinthe, étaient parmi les principaux conférenciers à la dernière réunion de la Société de Médecine vétérinaire de la province, tenue au Cercle universitaire de Montréal: MM. les docteurs Laurent Choquette, Martin Trépanier et Guy Cousineau.

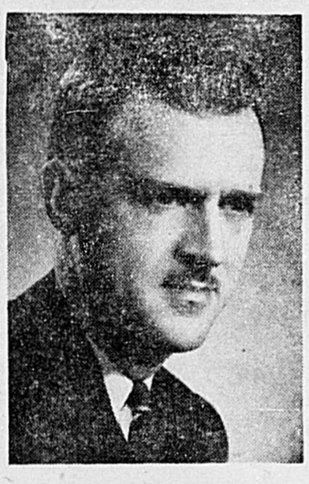
M. le Dr Choquette traita de la bronchite vermineuse, maladie parasitaire, causée par le *Dictyocaulus viviparus*. Elle est surtout propre aux bovins, particulièrement dans leur jeune âge, se contracte dans les terrains bas et les pâturages pauvres. Sous forme de larve, le parasite s'installe dans l'appareil respiratoire de l'animal, où il atteint le stage adulte. Il se rencontre dans les champs déjà fréquentés par des bêtes malades. Ingéré au printemps, il se développe au cours de l'été, a sa maturité à l'automne, alors qu'apparaissent chez les victimes les symptômes de la maladie. Ceux-ci sont plutôt vagues: toux, jetage spumeux. Après un certain temps, l'animal affecté donne des signes de bronchite, puis de péribronchite, enfin de pneumonie, et il finit par mourir d'asphyxie. Le diagnostic est assez difficile. Mais, comme plusieurs animaux sont d'habitude malades en même temps, l'éleveur doit alors penser à une maladie commune et prendre des mesures de sélection rapides. Il est souvent avantageux d'abattre les sujets atteints, pour empêcher que la maladie ne se répande. Selon le Dr Choquette, spécialisé en parasitologie, les grosses races de bovins résistent mieux que les petites.

M. le Dr Guy Cousineau parla ensuite de la listériose, maladie de découverte récente dont le germe, le *Listeria monocytogénèse*, fut isolé en 1926 par M. le professeur Murray, de l'Université McGill. Trouvée d'abord chez le lapin, la listériose se rencontre aussi chez l'homme et toutes les espèces animales, les chiens et chats exceptés. Sa manifestation est variable.

Elle est commune aux lapins et poussins, tandis que chez le bovin, le porc ou les ovins, elle se traduit par une encéphalite dont le principal symptôme est l'incoordination. Son microbe est résistant, difficile à exterminer. Dans un élevage, il attaquera de 10 à 15 pour cent des sujets. La mortalité pourra atteindre au pourcentage de 75 pour cent des animaux. Traitement connu: usage combiné de quelques antibiotiques, de sulfas. La pénicilline est inefficace.

La collibacillose fut étudiée par le dernier conférencier, M. le Dr Martin Trépanier. Cette maladie frappe les veaux âgés de moins de dix jours, que les sujets atteints dans la proportion de 8 sur 10. Capricieuse, elle s'attaque aux animaux d'un embonpoint parfait, mais ne se rencontre pas dans les étables où les règles de l'hygiène élémentaire sont respectées.

Il s'agit en fait d'une affection virulente causée par le collibacille, hôte normal de l'intestin, mais dont la porte d'entrée chez le veau reste à déterminer. Il se pourrait que ce soit la plaie ombilicale. La mort de l'animal atteint est inévitable dans la plupart des cas, aucun vaccin ni sérum n'ayant encore triomphé de la maladie. Seule la transfusion ou l'application immédiate de microbicides peuvent arrêter la marche de l'infection.



M. Jean-Louis Bivert, qui a succédé à M. Léo Hudon comme gérant de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, pour la région de Saint-Hyacinthe.

Une fillette se noie dans un ruisseau peu profond, près Beloeil

Beloeil, 3.—(Spéciale)

Une fillette de trois ans, Diana Stevens, de Beloeil, s'est noyée vendredi dernier dans un petit ruisseau, à proximité de la demeure de ses parents. Elle était fille de M. et Mme Edgar Stevens, 505, boulevard Laurier, Beloeil. Selon le détective Richard Masson, de la Sûreté provinciale, la fillette quitta la maison pour aller jouer dans le neige. Une heure plus tard, sa mère la trouva noyée dans le ruisseau, profond de trois pieds. S'étant aventurée près du ruisseau, la fillette aurait glissé, brisant en tombant la mince couche de glace. Le coroner du district a rendu un verdict de mort accidentelle.

Achille Rheault reste en prison, tandis que G. Leblanc est libéré

Achille Rheault, de Saint-Hyacinthe et Québec, devra rester en prison jusqu'au 31 mars 1954. Accusé de voies de fait graves sur la personne de sa femme, il avait d'abord été condamné à subir son procès à la prochaine session des Assises criminelles. Quelques jours plus tard, il optait pour un procès expéditif et enregistrait un plaidoyer de culpabilité. La sentence fut rendue par M. le juge Victor Chabot, en Cour du Magistrat.

Rheault fut arrêté dans la soirée du 15 février. Quelques minutes auparavant, sa femme avait été recueillie, à demi-consciente, saignant de la bouche et du nez. La preuve révéla que l'accusé avait frappé son épouse d'un coup de poing.

* * *

Gaston Leblanc aura aussi à subir son procès à la prochaine session des Assises, sous une accusation de voies de fait graves sur son fils Pierre et sa fille Louise. Il opta pour un procès expéditif, enregistra un aveu et fut condamné au temps passé en prison.

Il avait été arrêté le 23 décembre, après une querelle avec deux de ses douze enfants. Leblanc déclara qu'il ne retournera pas dans sa famille, aussi longtemps qu'on n'aura pas terminé les procédures en séparation de corps, et qu'on n'a pas à craindre de représailles de sa part.

Un syndicat de Marieville veut s'affilier au Conseil central

Pour la première fois dans son histoire vieille déjà d'un quart de siècle, le Conseil Central des Syndicats Catholiques de Saint-Hyacinthe voit la possibilité d'affilier le Syndicat d'une usine sise en dehors du comté de Saint Hyacinthe.

Le Syndicat concerné est celui des Tanneurs de Marieville, qui groupe les employés de la Tannerie Régent, de Marieville.

La constitution du Conseil Central lui accorde juridiction dans les trois comtés de Saint-Hyacinthe, Bagot et Rouville. Mais quand le Syndicat des Tanneurs de Marieville décida de demander l'affiliation, il arriva que le Conseil Central de Saint-Jean voulut avoir sa part du gâteau et la réclama pour lui.

Le différend fut soumis au Comité de Juridiction de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada. Après délibération, celui-ci reconnait à Saint-Hyacinthe pleine et entière juridiction sur les syndicats actuels et futurs de Marieville. Le bureau confédéral de la C.T.C.C. devra pourtant se prononcer sur la question avant qu'on puisse donner suite à la décision du Comité de Juridiction. Le Syndicat intéressé devra aussi formuler par écrit une demande en règle d'affiliation.

Comme dit, c'est la première fois qu'un Syndicat de Rouville se voit sur le point d'être rattaché au Conseil Central de Saint-Hyacinthe. Il y a quelques années, un Syndicat de Saint-Denis-sur-Richelieu fut affilié. L'aventure ne dura guère, puisqu'au bout de quelques mois toute entente était rompue. De ce temps, le Conseil Central ne compte des membres que dans la ville de Saint-Hyacinthe.

Se fit congédier, à cause de la Philharmonique

Les anciens membres de la Société Philharmonique, de Saint-Hyacinthe, sont recherchés de ce temps. On veut savoir où ils sont, les dates de leur admission dans la Société et de leur démission qu'ils devront communiquer à M. Laurent Chicoine, 473, rue Mondor, Saint-Hyacinthe. C'est qu'on veut les voir en nombre au 24e festival de l'Association des Fanfares Amateurs de la province, qui se tiendra dans notre ville même, le 13 juin prochain, et coïncidera avec le 75e anniversaire de fondation de la Philharmonique.

En marge des préparatifs qui se poursuivent, on rappelle une anecdote qui remonte à 1896: un jeune élève pensionnaire du Collège de Sainte-Thérèse de Blainville fut congédié de cette institution, parce qu'il aimait trop la Philharmonique de Saint-Hyacinthe. Il s'appelait Emile Prévost. Il vit encore et il est aujourd'hui directeur de l'Union musicale de Joliette. Alors qu'il étudiait à Sainte-Thérèse, en 1896, il quitta le collège sans permission pour aller entendre à Montréal les musiciens de la Philharmonique qui prenaient part à une grande manifestation organisée en l'honneur de sir Wilfrid Laurier. De retour au collège, après son escapade, le Supérieur du temps l'invita à boucler sa valise et s'en aller à Montréal, ou à Saint-Hyacinthe, ou ailleurs, ajoutant qu'il n'y avait pas de place à Sainte-Thérèse pour les réfractaires au règlement.

M. Emile Prévost fut président de l'Association des Fanfares Amateurs de la province, de 1935 à 1937.

M. le Dr Dufresne est délégué à deux congrès vétérinaires

M. le Dr Joseph Dufresne, directeur des études et professeur à l'Ecole de Médecine Vétérinaire de Saint-Hyacinthe, président de l'Association Canadienne des Vétérinaires, est parti pour deux congrès vétérinaires, l'un qui s'est tenu à Winnipeg lundi, l'autre qui se tiendra à Ottawa, vendredi 12 mars. A Winnipeg, il était le conférencier invité au banquet de clôture du congrès de l'Association vétérinaire du Manitoba, et il y traita de l'enseignement vétérinaire au Canada. A Ottawa, devant les membres de la **Central Canada Veterinary Medical Association**, il parlera du rôle social du vétérinaire.

— LES LETTRES —

Les lettres

Un livre de cinquante ans, qui ne vieillit pas

Ce livre si prenant qui s'intitule *The Forest*, de Stewart Edward White, parut il y a cinquante ans. A l'époque, l'auteur en avait à peine trente. Jeune, solide, originaire du Michigan, où il avait acquis sa première science des bois et des bêtes qui y vivent, il passait alors des mois, chaque année, à vivre sous la tente. Avec des compagnons indiens ou des guides métis, il abandonnait même cette tente pour se loger dans des abris d'écorce de bouleau, quand les portages devenaient trop rudes et qu'il fallait réduire au minimum les sacs qui meurtrissaient les épaules. Il connut tôt la forêt canadienne qui couvre le nord du continent, où l'on découvre tour à tour des montagnes abruptes et des vallées de rêve, des rivières paisibles ou bouillonnantes, des lacs innombrables et remplis de truites, des passes herbeuses et des criques ombragés, où les orignaux et les cerfs festoient parmi les plantes aquatiques. Au Canada, il fréquenta surtout cette immense région boisée qui s'étend au nord du lac Supérieur. Il poussa jusqu'à la baie d'Hudson et toucha à la province de Québec, dans ses parties les plus éloignées, les moins connues. Il y a cinquante ans et plus, c'était en ces endroits la vie sauvage dans son plus primitif. White regardait en s'ouvrant les yeux, enregistrait et absorbait. Il en résulta son livre, qui n'a pas vieilli. On le lit et relit. Après un demi-siècle, on le croirait d'hier. Il en existe une traduction française dans la collection des *Livres de Nature*, chez Stock.

* * *

White parait avoir été un écrivain heureux. Dans ce sens qu'il travailla sur la matière qui lui plaisait, et il courut le monde pour se documenter. Cela suppose qu'il ne manquait pas d'argent, et sans doute que ses livres, se vendant par milliers, lui permettaient de voyager. Il remonta vers le nord jusqu'en Alaska, séjourna dans les régions désertiques de l'Arizona, alla chasser en Afrique. Il finit par s'installer en Californie, mais non point à Los Angeles ou Hollywood. Encore qu'il n'eut pas à se plaindre d'Hollywood, puisque l'on y tira maints films de ses romans, et pas moins de cinq de cet ouvrage unique: *Arizona Nights*. La Californie possède des montagnes majestueuses, des rivières et des lacs dans sa partie nord, et des forêts qui ne le cèdent pas aux nôtres, mais différentes, où certains conifères atteignent à six et huit pieds de diamètre, parfois plus. Accompagné de sa femme et de quelques amis, le romancier-naturaliste escalada la montagne et s'enfonça dans la forêt californienne. On ne voyageait plus en canot, mais avec des chevaux: bêtes de selle et porteurs. On ne dormait plus sous la tente, mais en plein air, enveloppé de chaudes couvertures, à cause du froid des hauteurs, mais sans jamais craindre l'averse ou l'orage. L'expérience du nord canadien se répétait sous des formes nouvelles, restant la même dans son essence. Car partout la forêt se ressemble et les moyens de l'affronter changent peu.

* * *

Des montagnes californiennes, White rapporta *The Pass, The Mountains, Camp and Trail, The Cabin*. De l'Alaska, *Wild Geese Calling* (1940), roman des pionniers du pays. De l'Afrique, *The Land of Footprints, African Camp Fires, Lions in the Path*. Il consacra à la Californie, son pays d'adoption, une demi-douzaine d'ouvrages historiques et autant de romans. D'autres romans peignent la contrée de son enfance et de sa jeunesse, qui ont comme toile de fond les régions forestières du centre-ouest américain: *The Claim Jumpers, The Westerners, The Blazed Trail, The Riverman, Conjuror's House*. En ses dernières années, l'écrivain s'établit près de San Francisco. Il avait dans sa maison un véritable musée, où ses collections d'armes, de trophées, d'animaux empaillés et de souvenirs de ses expéditions, attiraient les sportifs. L'homme mourut en 1946, à 72 ans. Assez jeune encore, après une vie remplie et selon ses goûts. Sauf à ses débuts, il ne fut jamais attaché à un poste qui l'empêchât de voyager et de recueillir ses matériaux comme il l'entendait. Rares les écrivains qui en peuvent dire autant. Stewart Edward White naquit à Grand Rapids, Michigan, le 12 mars 1873. Il étudia à l'Université du Michigan et à Columbia, à la Faculté de droit, mais il troqua vite le code pour le livre de la nature, qu'il parcourut d'une couverture à l'autre. On l'aime mieux naturaliste qu'avocat, et pour cause.

L'Illettré

Le R. P. Thibert publie un dictionnaire "Esquimau" français et anglais

Ottawa (C.C.C.) — Le Service d'information de la Conférence catholique canadienne apprend qu'un dictionnaire "Esquimau" sera publié sous peu par le Centre de recherches de l'Institut amérindien d'anthropologie de l'Université d'Ottawa. Le dictionnaire comprendra deux volumes: l'un, esquimau-français et l'autre, esquimau-anglais.

L'auteur

Le R. P. Arthur Thibert, auteur du dictionnaire, est un vétéran des Missions Arctiques où il a passé 27 ans parmi les Esquimaux, apprenant leurs coutumes, partageant leur vie, maîtrisant leur langue. Chesterfield, Pointe-Esquimau, l'Ile Southampton, Baker Lake et Churchill ont été les centres d'où il a fait rayonner l'Evangile. Missionnaire et érudit, il a pénétré les secrets de la psychologie esquimaude, il a composé des livres pour leurs enfants, il a amassé une grande richesse relativement à leurs mythes et à leur folklore.

La langue Esquimaude

Selon l'auteur du dictionnaire, la langue esquimaude est une langue flexionnelle, et cela à un très haut degré. Tous les mots se déclinent comme substantifs à des cas différents comme en latin et se conjuguent, ou bien simplement comme en français, ou encore mieux en désignant par la flexion ou syllabe finale le pronom personnel objet du verbe à tous ses temps et à tous ses nombres: singulier, duel ou pluriel.

Comme chaque nom peut devenir verbe et vice versa, il s'en suit que chaque mot peut avoir au moins 800 flexions ou terminaisons différentes, selon que le mot est décliné ou conjugué.

De plus, comme il y a au moins 200 infixes ou particules qu'on peut incorporer au mot pour spécifier le sens, cela donne 160,000 variations du même mot.

Le dictionnaire compte plus de 4,000 mots différents qui peuvent prendre 160,000 variations chacun! C'est dire qu'il n'y a presque pas de limites.

Le génie de la langue est donc dans le jeu de ces infixes, qui ne sont pas simplement une juxtaposition comme nos mots français: porte-plume, vice-roi, etc., mais une véritable incorporation qui modifie accidentellement le mot-racine, qui est toujours le premier et le plus substantiel. Exemple: le verbe, il marche, se dit: PISSULPOK; il marche vite: pissualayok; il ne fait que marcher: pissuinnarpok (il se promène), etc . . .

Ces renseignements permettent d'imaginer combien il est difficile de faire un dictionnaire esquimau. Ne pouvant donner toutes les variations que peut prendre un mot, l'auteur a dû se contenter de donner quelques-uns, et, en appendice, ces infixes ou particules qui peuvent s'incorporer à n'importe quel mot. Avec ces infixes, ces déclinaisons et conjugaisons données en appendice, on a en main la clef de la formation de tous les mots esquimaux.

Il faut noter que le mot esquimau en tant que tel n'a pas de genre; s'il y a ambiguité on y ajoute le mot mâle ou femelle.

Il y a trois nombres en esquimau; singulier, duel, pluriel, tant pour les déclinaisons que pour les conjugaisons.

Il a fallu cependant certaines notions et les mettre à la portée des Esquimaux. Ainsi dans le *Pater*, la demande: *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien* pour eux n'avait aucun sens. Ils ne connaissent pas le pain et leur nourriture quotidienne est la viande. Alors l'usage s'est introduit de dire: *Ublumi nerkriksaptingnik tunilaurmitigut*, i.e. donnez-nous aujourd'hui notre nourriture quotidienne, notre viande. L'Eglise, dans sa bonté maternelle, a bien voulu sanctionner de son autorité l'autorisation de cette formule pour les Esquimaux.

Dictionnaires déjà publiés

Jusqu'ici, il n'a pas eu de dictionnaire esquimau publié en langue française, si ce n'est celui du R. P. Emile Petitot, o.m.i., publié en 1876 sous le titre "Vocabulaire français-esquimau", dialecte des *Tchglit*, tiré à 350 exemplaires à Paris. Etant donné que l'auteur s'astreint à une région très limitée et que ses séjours ne lui ont pas permis de connaitre la langue à fond, ce dictionnaire ne peut guère servir à tous les Esquimaux et a été forcément très limité. Le Père Petitot a aussi donné quelques données grammaticales très précieuses, mais il n'avait pas saisi le jeu des infixes, qui font le génie de la langue.

Les Moraves, Allemands pour la plupart, ont été les premiers et sans contredit les meilleurs linguistes de la langue esquimaude. Ils étaient au Labrador dès 1876 et ils y ont publié grammaire et dictionnaire en esquimau-allemand. Bourquin fit la grammaire et Hurdman le dictionnaire. Ces livres traduits par le R. P. Jos. Balmès, o.m.i., en français, ont grandement aidé le R. P. Thibert dans son oeuvre.

Vers 1927 ou 1928, sous le nom du Révérend Peck, ministre anglican et pionnier de la Terre de Baffin, a été publié un dictionnaire esquimau en langue anglaise. Ce dictionnaire n'est que la traduction du dictionnaire allemand de Hurdman; encore ici la place des infixes est bien minime et l'adaptation qu'a essayé de faire le traducteur avec beaucoup de patience et de courage ne donne pas justice à la langue esquimaude, d'autant plus qu'il y manque beaucoup de mots nouveaux, tels que la radio, le téléphone, l'avion, l'hélicoptère, la télévision, etc . . .

Nombre et habitat des Esquimaux

Au Canada seulement, il y a plus de 9,000 Esquimaux vivant tous dans la partie stérile du pays; ils occupent presque le tiers de la superficie de notre pays. Toute leur vie est organisée en conséquence et ils sont réellement désemparés quand ils arrivent aux limites de la terre boisée, car ils n'y peuvent pas bâtir d'iglous, ils ne peuvent voyager avec leurs chiens attelés en éventail, etc.

En plus des Esquimaux canadiens, il y en a un bon nombre en Alaska et surtout au Groënland; il n'est pas exagéré de donner le chiffre de 30,000 comme population esquimaude au grand total.

André Rousseaux au Canada

André Rousseaux, critique littéraire français, sera l'hôte d'honneur et le conférencier invité au thé-causerie annuel de la Société d'étude et de conférences, le dimanche 28 mars prochain, en l'hôtel Windsor.

Parisien de Paris, comme il se plait à le dire lui-même, André Rousseaux exerce son métier de littérateur depuis plus de vingt-cinq ans. Il a déjà précisé son rôle de critique, en le rattachant à celui de l'homme en général, "le seul être qui, sur terre, choisisse ce qu'il aime". Et l'écrivain complète sa définition en soulignant la nécessité pour lui d'être poète: "Car cet accord que nous disons avoir choisi, parce qu'il nous plait, est moins un accord voulu qu'un accord auquel on se rend." (Préface de "Littérature du 20e siècle)

André Rousseaux a doté la littérature française d'ouvrages d'une haute portée, tels *La littérature du 20e siècle*, large panorama de la littérature contemporaine, *Le monde classique*, oeuvre en 3 volumes, *Le prophète Péguy*, essai de grande envergure, et plusieurs autres écrits.

Soulignons l'importance que tient, dans l'oeuvre de Rousseaux, son rôle de feuilletoniste au journal *Le Figaro*, place qu'il occupe depuis 1936.

En outre, le critique s'est révélé un conférencier fort apprécié lors de ses voyages en Suisse, au Brésil, en Grande-Bretagne et en Egypte. Tout récemment encore, il assistait comme délégué français à la Conférence internationale de l'Unesco, à la Nouvelle-Delhi.

Sa causerie aura lieu en la salle de bal de l'hôtel Windsor, à 3 hres de l'après-midi. Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat de la Société d'étude et de conférences, 1475 Crescent, HA 5077, ou appeler TA 3335.

Deux publications d'ordre géologique

L'hon. C.D. French, ministre des Mines de la province de Québec, a autorisé la distribution d'un rapport préliminaire, préparé par J. R. Smith, sur la géologie du quart sud-ouest du canton de McKenzie. Le canton de McKenzie est situé dans la région de Chibougamau où l'on est à mettre en valeur des gisements importants de métaux de base et d'or.

L'auteur donne dans ce rapport la distribution des formations rocheuses; il a porté une attention spéciale à la structure et à la minéralisation rencontrées dans la région.

La carte No 945, à l'échelle d'un pouce égale 1,000 pieds, accompagne le rapport. Pour plus de clarté et de commodité, la carte a été publiée en blanc et en noir sans patrons: le prospecteur intéressé peut ainsi colorier à la main des copies destinées à son propre usage.

On peut se procurer des copies de ce rapport, R. P. No 288, en s'adressant au ministère des Mines, Hôtel du Gouvernement, Québec, P.Q., ou aux autres bureaux du ministère situés dans différents endroits de la Province.

* * *

Un autre rapport à la disposition du public, sur les terrains miniers et travaux de mise en valeur dans la région de Chibougamau, comtés d'Abitibi-Est et de Roberval en 1952. Le Dr R. B. Graham le prépara, pour le Service des Gites Minéraux. Il décrit la géologie et les résultats d'exploration de vingt-sept propriétés dans la région de Chibougamau, y compris la zone minéralisée méridionale (South Chibougamau Belt).

On peut se procurer gratuitement des copies du rapport préliminaire No 287 en s'adressant au ministère des Mines, Edifices du Gouvernement, Québec, ou aux différents bureaux du ministère.

SAINT JEAN BOSCO

par Abel Moreau

Sans doute existe-t-il de nombreuses vies de Don Bosco et notamment pour les enfants. Cette nouvelle venue a l'originalité d'être à la fois anecdotique, donc propre à séduire les jeunes en même temps qu'elle restitue l'attachante et pittoresque figure du saint, et assez complète pour former, de l'avis même des Révérends Pères Salésiens, un excellent résumé de sa vie.

On sait combien débordante et pittoresque fut cette vie d'apôtre, de fondateur, de publiciste et de prêtre, d'homme bien de son temps dont il utilise toutes les ressources et toutes les techniques et de saint «à miracles» se mouvant dans le surnaturel tangible — si l'on peut dire — autant qu'un thaumaturge du moyen-âge. La résumer n'était pas facile dans le cadre d'une collection et seul un véritable écrivain pouvait l'entreprendre; aussi bien le nom d'Abel Moreau était-il gage de réussite. Grâce à cet auteur de talent, nos «moyens», leurs grands frères, leurs parents, les enfants des écoles et des mouvements de jeunesse entreront sans effort dans l'amitié de celui qui sut résoudre en père, en prêtre et en saint le problème de l'apostolat dans le milieu des jeunes de la classe ouvrière.

Edition brochée — (couv. forte 2 coul.): 280 frs—4%; franco 299 frs.

Edition cartonnée (couv. 3 couleurs): 400 frs—4%; franco 414 frs.

Editions et Imprimeries du Sud-Est, 46, rue de la Charité, Lyon.

Regard sur l'alcoolisme

par R.-M. Bédard, o.p.

L'auteur de cet ouvrage est un spécialiste dans le domaine de l'alcoolisme. Lecteur en Sacrée Théologie, maître en service social psychiatrique du *Boston College School on Alcohol Studies*, membre de l'Association américaine des travailleurs sociaux et des travailleurs sociaux psychiatriques, membre du Comité exécutif de la Ligue catholique internationale contre l'alcoolisme, conférencier de la Sorbonne de Paris, de l'Université Laval et de l'Université de Montréal, auteur de nombreux articles sur l'alcoolisme, il accomplit depuis plusieurs années un travail de rééducation des buveurs sur le plan moral grâce à la technique pastorale, et sur le plan social par la méthode du service social psychiatrique.

Le R. P. Bédard pose le problème de la lutte contre l'alcoolisme sur le plan international. Il en indique les faiblesses et les insuccès et il nous propose en contre partie le rôle éminent du prêtre au point de vue religieux et social.

L'auteur nous présente l'enseignement de l'Eglise catholique sur le sujet, à la lumière des principes de Saint Thomas d'Aquin et des données de la science moderne. Il s'agit là d'une véritable *Somme* sur l'alcoolisme.

Après nous avoir donné une définition exhaustive de ce fléau, l'auteur distingue l'alcoolisme par ignorance, l'alcoolisme par passion, l'alcoolisme par habitude, l'alcoolisme par impulsions maladives. Il détermine aux différents stades le degrés de responsabilité morale du buveur comme aussi les moyens humains dont nous disposons pour régler ces graves problèmes sociaux.

Cette brochure sera utile au clergé et à tous ceux que préoccupe l'alcoolisme. On la trouve au prix de $0.50 dans toutes les librairies et aux Editions du Lévrier, 5375, Av. Notre-Dame de Grâce, Montréal-28.

Un autre roman de Montherlant

On parle en ce moment, à Paris, du dernier ouvrage de Henry de Montherlant: *L'Histoire d'amour de la Rose de Sable*. L'auteur ne voulait pas publier ce gros roman de 500 pages terminé en 1932 et inédit jusqu'à ce jour, par crainte de heurter ses compatriotes, puisqu'il y traite du problème colonial. On dit que ce livre contient les plus belles pages d'amour écrites par cet auteur. Il y est d'une grande liberté de ton, d'écriture et d'allure. Montherlant y mêle, avec une incomparable aisance, l'essai, le roman et les descriptions poétiques.

Tout lui est prétexte à disgression, à variations, à observations personnelles.

C'est Montherlant détendu, sans souci de pose, Montherlant en liberté: il n'est jamais meilleur.

Le Louis Jouvet des dernières années . . .

Un artiste montréalais, récemment rentré de France, était lié, lors de son séjour là-bas, à un jeune comédien de Paris qui avait travaillé avec Jouvet à l'*Athénée* et qui avait fait les tournées à l'étranger de la troupe. Un jour qu'il était question de l'inquiétude religieuse, notable chez plusieurs dramaturges français contemporains, inquiétude qui a gagné de nombreux comédiens, il disait de son maître et ami:

—Depuis sa tournée en Amérique du Sud, alors qu'il jouait l'Anne Vercors de l'*Annonce faite à Marie*, Jouvet était un autre homme. Il paraissait inquiet. Même sa conversation avait changée. Sa vision du monde s'élargissait, s'illuminait aux approches de la vérité qu'il commençait à entrevoir. L'un de ses livres de chevet était — croyez-le ou non — l'Introduction à la Vie Dévote, de Saint François de Sales, dont il lisait des pages à ses comédiens. Et vous savez ce que, peu de temps avant sa mort, il considérait comme le péché majeur de sa vie d'homme de théâtre: c'était d'avoir agi comme metteur en scène de la pièce de Sartre: *Le Diable et le bon Dieu!*

Voilà certes un témoignage à retenir et à méditer.

Rapport géologique sur une superficie au nord de Sept Iles

Au cours de ces récentes années, le ministère des Mines de Québec a procédé à l'exécution d'un programme de mise en carte géologique du territoire qui longe le tracé de la voie ferrée en construction entre Sept Iles sur le golfe Saint-Laurent et les immenses gisements ferrifères du Nouveau-Québec.

Un rapport préliminaire sur la région de la rivière Wacouno, examinée et mise en carte en 1953 par Roger-A. Blais pour le compte du Service de la Carte Géologique du ministère des Mines, est maintenant à la disposition du public. Cette brochure décrit une superficie de 250 milles carrés qui chevauche la voie ferrée entre les milles 67 et 87, mesurés en direction nord à partir de Sept Iles.

Toutes les roches de la région sont d'âge précambrien. Environ la moitié de cette région a comme sous-sol du granite, tandis que le reste est constitué d'autres roches d'origine ignée et de roches sédimentaires métomorphisées.

Dans quelques-unes des roches de faibles pourcentages de nickel, de cuivre et d'argent ont été décelés et des petites concentrations de magnétite ont été remarquées.

On peut obtenir des copies de ce rapport (R.P. no 290), accompagné d'une carte géologique préliminaire à l'échelle d'un pouce égale un mille, en s'adressant au ministère des Mines, édifices du gouvernement, Québec, P.Q., ou aux divers bureaux du ministère situés ailleurs dans la Province.

Alexandre Chénevert

par Gabrielle Roy

Dans ses précédents romans, Gabrielle Roy nous avait peint d'inoubliables figures de femmes et de mères. Elle s'est attaquée, cette fois, à un homme et nul doute que son héros vivra aussi longtemps dans nos mémoires que sa Rose-Anna de *Bonheur d'Occasion* ou sa Luzina de *La Petite Poule d'Eau*.

Alexandre Chénevert est, en effet, un homme simple, un homme comme il en existe des millions. Il est caissier *dans une banque, il a des soucis* d'argent et de santé. Il ne comprend plus très bien sa femme ni sa fille. Il est seul et il cherche, écrasé entre ses devoirs, ses obligations et les nécessités quotidiennes de la vie, à connaître un modeste bonheur.

C'est une vie toute simple, vue de l'extérieur, comme parait toute simple la vie de milliers d'êtres humains qui nous entourent. Mais la vie d'Alexandre Chénevert, quand on se penche sur elle avec la compassion, l'intelligence, le sens poétique et l'amour d'une Gabrielle Roy, c'est quelque chose de très émouvant, de très beau et de très attachant.

Alexandre Chénevert ne se raconte pas: c'est un livre qu'il faut lire, parce qu'après l'avoir lu, on ne pourra plus jamais l'oublier.

Oui, il faut lire *Alexandre Chénevert* parce que seule la lecture de ce beau roman vous permettra de goûter le talent frémissant, l'exquise sensibilité et la chaleur profondément humaine d'un des plus grands écrivains de notre temps.

Editions Beauchemin et Cercle du Livre de France, Montréal.

La modestie d'Hemingway

Interrogé sur ses méthodes de travail le célèbre écrivain confie simplement:

"Quand je débutais, je me servais d'une machine à écrire et si je l'avais pu, j'aurais directement tapé mes livres à la linotype afin d'aller plus vite. Maintenant, j'écris au crayon pour pouvoir raturer plus facilement . . . puis, d'ajouter: "Il n'y a que les jeunes gens qui ne doutent pas d'eux."

A VENDRE

PROPRIETE seule, un étage, genre "bungalow", 5 pièces, chauffage central, air climatisé, "General Electric". Prêt de 2%.

Payable comme loyer.

S'adresser à

1300, rue Sainte-Louise,
La Providence, TEL. 4-4730

Épicerie Cascades

(En face du Poste de Police) | BIÈRE et PORTER | EPICERIE LICENCIEE D. Lapalme, prop.

1200, rue des Cascades | Saint-Hyacinthe



Pour votre menu du Carême, venez faire votre choix de

POISSONS FRAIS

à l'ÉPICERIE CASCADES

et économisez

SAUMON RED ROSE 15 oz .35

FILET DE HADDOCK 1 LB .49

SOUPE aux TOMATES Aylmer Bte 10 oz 2 pour .21
FROMAGE VELVEETA 1 demi livre .29
PÂTES ALIMENTAIRES Catelli Bte 16 oz .15
CAFE CHASE Boite 1 livre $1.23
THE TENDER LEAF 60 sacs .54

Fruits et légumes frais

PAMPLEMOUSSES 96, 9 pour .45
PATATES du New-Brunswick 10 lbs .17 50 lbs .75
POMMES Mc Intosh "Domestic" 4 livres .43

SALADE FRAÎCHES, CONCOMBRES, RADIS, CAROTTES
BONBONS, BISCUITS, etc... etc...

CENTRE D'ACHATS CASCADES EST ST-HYACINTHE

Demandez vos coupons et gagnez un magnifique appareil de TV PHILIPS Ecran 21"

LIVRAISON GRATUITE

Ford MONARCH

NOS SPECIAUX CETTE SEMAINE

PROFITEZ DE NOS BAS PRIX

513 — Prefect 1950, avec accessoires et radio, — Prix spécial
584 — Austin Coach 1948, avec beauoup d'accessoires, — Prix spécial
702 — Buick Sedan 1941, chaufferette, — Prix spécial
734 — Ford Coach 1947, chaufferette, — A bas prix
754 — Pontiac Sedan 1946, chaufferette, — A bas prix
772 — Kaiser Sedan 1949, chaufferette, — A bas prix
788 — Meteor Tudor 1949, chaufferette, — A bas prix
791 — Ford Tudor 1951, radio, chaufferette, — A bas prix

Aussi, assortiment complet d'AUTOS et CAMIONS usagés, à des prix défiant toute compétition.

— Toutes nos automobiles et camions usagés sont vendus avec la garantie S.E.I., 6 mois ou 6,000 milles.

Téléphonez à 4-6491

YAMASKA AUTOMOBILE INC.

3005, rue Dessaulles, TEL. 4-6491, Saint-Hyacinthe

A VOTRE SERVICE DEPUIS 19 ANNEES

POURQUOI ?

OUI, POURQUOI PAYER PLUS CHER ?

SPECIAUX
DU 12 AU 15 MARS

Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures

OEUFS - - - - .55
A-GROS ... douz.
GATEAUX - - .59
"ROBIN HOOD" 2 btes
MELASSE - - 1.29
GARANTIE PURE ... gallon 175 c
PATATES no 1 1.05
NOUVEAU-BRUNSWICK, sac 75 lbs

BISCUITS

CHOCOLAT - .29
"LIDO" ... lb
SANDWICH - - .25
"LIDO" AUX FRAISES ... lb
Marshmallow .25
"ROSETTE" DE LIDO ... lb
Marshmallow .25
"COCO GRILLE" LIDO ... lb

FRUITS

ORANGES - - .49
"INDIAN RIVER" ... douz.
ORANGES - - 1.00
"SUNKIST" NAVEL 3 douz.
TOMATES - - .19
MEXICAINES ... lb

A. BARBEAU
TEL. 4-8272
1100, rue Calixa-Lavallée, Saint-Hyacinthe

Nous essayons de donner le meilleur service possible à nos annonceurs

Cependant, vu l'abondance des matières, et le temps limité dont nous disposons, nous ne pouvons garantir la publication d'annonces entrées, chaque semaine, après le mercredi midi.

Nos annonceurs se rendraient service à eux-mêmes en collaborant avec nous.

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

"Nous sommes divisés parce que nous avons hérité des qualifications de rouges et de bleus. Cessons nos luttes fratricides, unissons-nous!"
Honoré MERCIER

101e ANNEE, No 48

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

"Nous avons formé une Union nationale au-dessus des partis politiques parce que nous avions les mains nettes et que nous entendons les garder nettes."
Maurice DUPLESSIS

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE, VENDREDI, 12 MARS 1954

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

Fondé en 1853

Rédacteur en chef — Harry Bernard

Le Courrier de Saint-Hyacinthe est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 645-655 ave Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

ABONNEMENT

Canada: $2.50 — Etats-Unis: $3.00

VENDREDI, 12 MARS 1954

Les trois aspects importants de la dernière session

La session qui vient de se terminer à Québec aura été l'une des plus importantes, remarquable par trois aspects de la législation : les bills 19 et 20, qui ont trait au communisme, en marge des questions ouvrières, et le projet de loi relatif à l'impôt sur le revenu. Les deux premiers visent à des mesures d'ordre, dans l'intention de protéger les associations ouvrières, tandis que l'autre, destiné à ajouter aux ressources du gouvernement de la province, réclame en faveur de l'autonomie en matière fiscale, juridique, administrative.

Dans son principe, le bill 19 est excellent. Selon l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail dans le cabinet de l'hon. M. Duplessis, il s'impose comme suite logique à la loi dite du Cadenas, qui tend à empêcher la propagande communiste dans les limites de la province, dans les milieux ouvriers, professionnels, universitaires ou autres. Alors que cette loi est de portée générale, destinée à prévenir l'infiltration communiste n'importe où, il veut en protéger de façon particulière les associations, syndicats ou autres groupements ouvriers. Son objet premier est d'empêcher les éléments subversifs de s'infiltrer dans les organismes ouvriers, de les noyauter peu à peu, dans l'intention de les maîtriser et diriger, même à l'insu du gros de leurs membres. Le bill établit une législation claire, sur laquelle pourront désormais s'appuyer les ouvriers les plus sérieux, qui ne flirtent pas avec les idées dangereuses et n'entendent point pactiser avec les agents de la révolution mondiale, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent. Il a partout l'approbation des gens honnêtes et droits.

* * *

D'après le bill 19, la Commission des Relations ouvrières peut priver de leur certification, ou droit de représentation, les associations ou syndicats qui comptent des communistes dans leurs rangs, ou à leur tête. Tout groupement ouvrier qui tolère des chefs rouges parmi ses membres est susceptible de défranchisation, dès qu'une preuve solide aura été faite contre lui dans ce sens. Quant au bill 20, il vise à prévenir les grèves illégales dans les services publics. Il ne s'oppose pas au droit de grève en soi, mais il veut en finir avec ces grèves illégales, peu ou non justifiées, qui paralysent à l'occasion, ou peuvent paralyser des services publics aussi importants que ceux de la police, des pompiers, des autobus ou tramways, des chemins de fer, du transport, etc. Non seulement les grèves de cette sorte lèsent employeurs et employés, mais elles jettent la perturbation dans le grand public et la société en général. Toute association, tout groupement, tout syndicat qui déclare une grève illégale, ou la favorise et ne prend pas les moyens de l'empêcher, perdra donc sa reconnaissance syndicale. Telles sont les grandes lignes des bills 19 et 20, qui sont de même esprit que la loi du Cadenas et la complètent. Comme elle, ils tendent à prévenir chez nous l'anarchie. La preuve est faite, depuis longtemps, que les éléments communistes portent chez nous leurs efforts du côté du syndicalisme ouvrier, dans le but de s'en emparer. La nouvelle législation n'a d'autre objet que de contrecarrer leur action. En la présentant et la sanctionnant; le gouvernement de Québec vient de donner un nouvel exemple de courage, de son désir d'ordre, de sa haute conception des responsabilités qui lui incombent.

* * *

Quant à l'impôt provincial sur le revenu, il a deux objets : consacrer le principe de l'autonomie du Québec et assurer de nouvelles ressources au gouvernement, qui en a besoin pour continuer son aide à l'instruction et à l'éducation, à la santé publique, à la législation sociale. Il doit se substituer, dans l'esprit des législateurs, à une partie des subsides que la province recevrait de l'Etat fédéral, si elle avait accepté de signer avec lui une entente fiscale. Or, la province rejeta tout projet d'entente, parce qu'elle ne veut pas abandonner son autonomie en matière d'administration; qu'elle a le droit de percevoir elle-même ses taxes, qu'elle ne saurait prendre une attitude qui mît en danger sa vie même et son âme, en les exposant à des influences extérieures. L'impôt provincial sur le revenu produira de $22 à $25 millions par an, aussi longtemps qu'il sera en vigueur, et coûtera assez peu à la classe moyenne : ouvriers et cultivateurs, salariés en général. D'abord, en vertu de la loi fédérale, la première tranche de 5 pour cent sera déductible de l'impôt fédéral. Ensuite, les exemptions prévues sont beaucoup plus considérables que celles qui conditionnent ce même impôt fédéral. De sorte que personne ne déboursera à peu près rien, à moins d'un revenu annuel de $3,000 chez les célibataires, de $4,500 chez les chefs de familles. Alors que l'impôt apportera du bien-être à l'immense majorité de la population, ce sont surtout les riches, les possédants, qui en feront les frais. D'autre part, il n'y a aucune raison pour que le gouvernement d'Ottawa ne déduise pas l'impôt provincial du fédéral, auquel cas les contribuables ne paieraient pas un sou.

Harry BERNARD

Les libéraux centralisateurs

Dans **Notre temps**, M. Léopold Richer se demande avec inquiétude ce qu'il adviendrait de notre province, si du jour au lendemain M. Georges-Emile Lapalme, chef de l'Opposition à Québec, en devenait premier ministre. Le pire serait à prévoir, et ce pire, conclut-il, serait la sujétion au pouvoir central d'Ottawa, en vertu de cette solidarité libérale qui nous causa dans le passé tant de tort et d'alarmes. Ainsi, à propos de l'impôt provincial sur le revenu, l'attitude de M. Lapalme et de ses tenants fut décevante au possible. On pouvait croire qu'ils profiteraient de l'occasion pour manifester en quelque sorte leur volonté d'autonomie, mais il n'en fut rien. Ils reprochèrent au gouvernement de ne pas marcher sur les brisées du gouvernement fédéral, de ne pas l'imiter dans sa façon d'envisager l'impôt, de ne pas se contenter de la ristourne de 5 pour cent, si l'on peut dire, prévue par le ministre fédéral des Finances. La note, chez les politiciens libéraux, tant à Québec qu'à Ottawa, fut toujours de courber la tête devant les désirs de l'Etat fédéral, en toutes circonstances et surtout en matière de centralisation. Avec le débat sur l'impôt provincial, conclut M. Richer, on a la preuve, "pour la centième fois peut-être, que libéraux d'Ottawa et libéraux de Québec ne constituent qu'un tout homogène, obéissant aux mêmes mots d'ordre. On a là la preuve que, pour les partisans, l'esprit de parti prime l'intérêt du Québec."

L'enjeu : survie ou mort

Vers le même temps où ces messieurs rouges de Québec refusaient de prendre part à la bataille de l'autonomie, les députés de l'Union nationale célébraient par anticipation l'anniversaire de leur chef, l'hon. M. Duplessis, premier ministre de la province. Il y eut des discours, et celui de M. Duplessis ne fut pas le moindre. En marge de la situation d'aujourd'hui, dans notre province, il s'écria : "Je voudrais que nous soyons tous convaincus, ce soir, et jusqu'au plus intime de notre âme, que la province de Québec joue en ce moment une partie dont l'enjeu est sa survie ou sa mort. Je ne fais de reproche à personne. Je ne fais aucune allusion politique. Mais fort de mon expérience, j'affirme que notre province, à l'heure actuelle, a droit de compter que les descendants de ceux qui nous ont donné la vie constitutionnelle seront dignes de l'héritage que nous ont légué nos ancêtres au prix des plus grands sacrifices." Ce sont là paroles de chef, qui sait où il va. Il sut d'ailleurs le prouver, par l'administration progressive et sage qu'il donna à la province, comme par sa lutte incessante en faveur de l'autonomie de la petite patrie dans la grande.

Si l'on avait réfléchi plus tôt !

Les idées émises à la dernière réunion de la Commission scolaire soulignent, si justes soient-elles, l'imbroglio qui accompagna la construction de l'Ecole Casavant dans le Bourg-Joli, et dont la Commission fut elle-même responsable, malgré les vues sur le sujet du département de l'Instruction publique. On conclut en somme que les facilités scolaires sont insuffisantes dans la paroisse de Notre-Dame-du-Saint-Sacrement; que l'Ecole Casavant est trop vaste pour la paroisse du Sacré-Coeur, où elle se trouve située; qu'avec le temps cette Ecole Casavant se pourrait transformer en Ecole supérieure, après certaines modifications, à la condition que deux autres écoles pour garçons fussent érigées, l'une dans la paroisse du Sacré-Coeur et l'autre dans celle du Saint-Sacrement. Tel est le raisonnement dans l'ensemble, qui paraît assez sensé. On aurait pu le faire il y a cinq ou six ans, et s'aventurer moins avant dans des sentiers qui s'avèrent difficiles. On ne voulait rien entendre à l'époque, et l'on se buta sur quelques conceptions que l'on estime aujourd'hui moins sûres qu'on ne les croyait. A la dernière assemblée de la Commission, on signala que 316 garçons de la paroisse du Saint-Sacrement fréquentent l'Ecole Casavant, et que ce nombre s'augmentera d'une soixantaine à l'automne. Il n'y a pas place pour eux dans leur paroisse. D'autre part, celle du Sacré-Coeur ne compte que 182 élèves à l'Ecole Casavant. Il faudra corriger un jour, et la création éventuelle d'une Ecole supérieure permet seule d'entrevoir un redressement de quelque efficacité. Cette situation n'existerait pas, si l'on avait réfléchi dans le temps.

L'Union nationale ne demande rien

Il se pratique une certaine sollicitation, en marge des réalisations de l'Union nationale, tant dans notre ville qu'ailleurs, qui dénote une âpreté peu commune au gain. Elle vient, la plupart du temps, d'adversaires du gouvernement provincial, qui se permettent une espèce de chantage à l'endroit de clients éventuels. Ceux-ci ne sont pas justifiés de donner dans le panneau et se croire obligés de débourser de l'argent en raison de leurs attaches à l'Union nationale, ou de faveurs obtenus par son entremise. Ils doivent comprendre que toute sollicitation, quelle qu'en soit la forme, leur vient d'hommes liés au parti ibéral. Car l'Union nationale n'exige aucune souscription, directe ou indirecte, de ceux qui bénéficièrent de ses contrats. Elle ne demande rien et n'a pas l'intention de demander quoi que ce soit. Tout travail d'approche auprès d'entrepreneurs ou commerçants, qui offre la moindre couleur politique, n'a pas son origine chez elle. Qu'on se méfie des quémandeurs à l'astuce rouge.

H. B.

L'INFORMATION POLITIQUE

A QUEBEC

Il n'y a pas de partisannerie dans l'octroi des bourses aux étudiants

Violent démenti de l'hon. Paul Sauvé à deux députés de l'Opposition.

Québec, 10. — (De notre correspondant particulier). — La question de la partisannerie politique, dans l'octroi des bourses d'études, pour l'enseignement universitaire, l'enseignement spécialisé et quelques sections de l'enseignement artistique ou culturel, est maintenant réglée. Mais ce n'est pas à l'avantage des députés de l'Opposition ! Elle avait été posée dès le début de la session, par les libéraux. Le Ministre du Bien-Etre Social et de la Jeunesse, qui les avait alors confondus, les avait mis en demeure de venir porter leurs accusations lors du débat sur le budget de son ministère. Il est clair que les accusateurs auraient préféré se défiler, mais l'hon. Paul Sauvé ne leur a donné aucune chance de battre en retraite, sans tambours ni trompettes. Il les a forçés de descendre jusqu'au plus profond de la vallée de l'humiliation. Jamais, de mémoire d'homme, n'avons-nous été témoins d'une reculade aussi pitoyable de deux députés de la gauche. La fessée magistrale que leur a administrée l'hon. Paul Sausé et à laquelle ils ont dû se soumettre est appelée à rester mémorable dans nos annales parlementaires. Je siège en Chambre depuis 23 ans, a déclaré lui-même le Ministre du Bien-Etre Social et de la Jeunesse, et jamais je n'ai vu de "ravalements" semblables.

Pour ceux qui ne suivent pas de près les séances de l'Assemblée, rappelons que lors du débat sur l'Adresse, au début de décembre, M. René Hamel, député de Saint-Maurice et M. Paul-O. Goulet, député de Témiscamingue, deux membres en vue du Parti Libéral, avaient prétendu qu'il y avait de l'ingérence politique dans l'octroi des bourses d'études. L'hon. M. Sauvé avait fait alors des mises au point très énergiques. Il avait déclaré en particulier que les bourses étaient accordées par un Comité Universitaire, indépendant de la politique, et avait invité ses collègues de la gauche à venir porter des accusations précises, quand la Cambre étudirait les crédits de son ministère, consacrés aux bourses d'études.

Le 25 février dernier, l'Assemblée législative étudiait les crédits de l'hon. Paul Sauvé. Lorsqu'on fut arrivé au montant prévu pour les bourses d'études, le premier geste du Ministre fut de demander à MM. Hamel et Goulet de préciser les accusations qu'ils avaient portées lors du débat sur l'Adresse. M. Sauvé aime les situations claires et parle de même. Il est sans contredit l'un des membres de l'Union nationale qui fait le plus trembler l'Opposition. Fils d'un ancien Chef de l'Opposition, avocat éminent, parlementaire de grande classe, il a de plus gagné ses galons sur les champs de bataille européens, lors de la dernière guerre. Ce n'est pas un froussard. D'ailleurs, il pouvait charger avec d'autant plus de vigueur qu'il avait toutes les preuves en mains pour répondre à ses adversaires. Les deux cas soumis par M. René Hamel, tournaient à la confusion du député. Les déclarations faites par le député de Témiscamingue le plaçaient dans une situation pitoyable. Le Ministre avait prévu l'attitude des deux députés et il était bien placé pour faire éclater la vérité. Il avait devant lui des dossiers complets, des lettres, des aveux et des chèques. Il ne restait aucune porte de sortie pour les accusateurs.

Pour une fois, le Ministre du Bien-Etre Soial et de la Jeunesse a admis avoir été violent. Mais mettez-vous à ma place, dit-il. Vous organisez un système que vous entourez de toutes les précautions possibles, dans le domaine de l'octroi des bourses d'études. Vous élaborez une procédure spéciale pour prévenir toute ingérence politique. Vous recevez d'un peu partout des témoignages d'appréciation. Et voilà qu'un beau matin des députés de l'Opposition viennent prétendre que ce système est bourré de politique !

Pour ceux qui ne le savent pas, toutes les bourses d'études sont accordées sur la recommandation d'un comité dont font partie les représentants de nos grandes universités. Ce comité est indépendant. C'est lui qui étudie les requêtes et prend une décision. Le Ministre et ses subalternes n'ont rien à voir là-dedans. M. Sauvé a déclaré qu'il est invité à intervenir une dizaine de fois par année, non pour faire annuler des bourses, mais à la demande expresse de membres du clergé et autres personnages influents, pour demander au comité de reconsidérer des cas, afin de voir s'il n'y a pas moyen d'accorder la bourse.

M. Sauvé s'est indigné de l'attitude de l'Opposition, parce qu'il craint que l'on puisse créer la légende que les libéraux ne peuvent pas obtenir de bourses. Il a démontré que des députés libéraux et d'anciens députés libéraux ont obtenu des bourses pour leur fils, quand ces derniers ont pu répondre aux exigences du Comité Universitaire. Ce n'est pas pour moi, dit-il, que je défends l'attribution des bourses. Si je les défends, avec autant d'énergie, c'est parce que je crains qu'un grand nombre de fils de familles libérales, croyant les affirmations de certains députés, ne demandent pas de bourses et qu'ils interrompent des études qu'ils pourraient continuer avec avantage. Je ne veux pas laisser "barbouiller" un système qui est propre.

Notons encore que M. Sauvé a insisté sur le fait qu'il est inutile de construire plus de 50 écoles spécialisées, de développer nos ressources naturelles, si les positions-clefs doivent être occupées par des étrangers.

D'après les dernières statistiques, 37,256 bourses ont été octroyées depuis la création du Ministère du Bien-Etre Social et de la Jeunesse. L'an dernier, 6,080 bourses ont été accordées. Voilà des oeuvres bienfaisantes. Et les bourses sont accordées à 100% par les universités.

Quand les députés libéraux parlent de partisannerie politique, ils ne font qu'accuser les représentants de nos universités. Et cela indique bien leur mentalité partisane. Ils ne voient qu'en partisans et ne veulent pas admettre que le gouvernement de l'Union nationale puisse aider les jeunes.

Pourtant, les faits sont là: 6,080 bourses l'an dernier, sans égard aux allégeances politiques et plus de 37,000 depuis la création d'un Ministère de la Jeunesse, par le gouvernement Duplessis.

A OTTAWA

Fonctionnarisme fédéral, sécurité d'Etat et le communisme au pays

L'an dernier, 3,000 employés du gouvernement ont été passés au crible pour des raisons de sécurité.

Ottawa, 10. — (De notre correspondant particulier). — Le débat qui s'est déroulé aux Communes sur le chômage s'est terminé la semaine dernière sans que l'on ait trouvé la solution au problème qu'il pose. A peine avait-on cessé d'en parler que le Bureau fédéral de la Statistique annonça qu'au 1er janvier 1954 l'embauchage était "en nette régression" dans la construction, les produits manufacturés, l'exploitation forestière et les transports. Mais, il est un autre problème dont nous allons parler aujourd'hui et que nos parlementaires ont à envisager: le communisme à nos portes.

Ce problème existe ou n'existe pas. Quoi qu'il en soit, on est surpris d'apprendre que, l'an dernier, quelque 3,000 fonctionnaires fédéraux ont subi des épreuves quant aux risques de sécurité d'Etat qu'ils pouvaient présenter. Comme il n'y a pas de fumée sans feu, cette révélation a surpris un grand nombre de personnes, bien qu'on n'ait pas dévoilé le nombre de ceux qui auraient été congédiés après avoir été passés au crible.

La question de sécurité d'Etat a été soulevée aux Communes quand le gouvernement refusa de répondre à deux questions de M. David Fulton, député conservateur de la Colombie-Britannique, qui demandait que l'on rende publics les noms de ceux qui jugent en matière de risques de sécurité d'état, leur façon de procéder et le nombre de fonctionnaires renvoyés ou permutés comme dangereux par rapport à cette sécurité sur laquelle il faut veiller de nos jours.

M. C.D. Howe, agissant comme chef de l'Etat en l'absence du premier ministre, a répondu: "Il n'est pas d'intérêt public de répondre à ces questions". Puis, il ajouta : "Nous abhorrons tous le McCarthyisme". Par ces derniers mots, il faut comprendre qu M. Howe, peut-être plus que tout autre, n'aime pas la façon d'agir du sénateur américain Joseph McCarthy qui s'est donné pour mission de mettre au grand jour tout ce qui sent le communisme dans l'administration aux Etats-Unis.

Par la suite, M. Fulton a promis de poser de nouvelles questions au gouvernement à ce sujet. Il ne prétend pas que le fonctionnarisme féderal abrite des communistes. Son but est de déterminer si les enquêteurs accomplissent bien leur tâche et s'ils sont "absolument justes". Selon lui, le tamisage doit s'appliquer surtout aux personnes employées dans les divisions "délicates" de l'administration, comme le Conseil de recherches de la Défense ou de l'énergie atomique.

Le point important, à notre sens, est le danger qu'il y aurait à pointer du doigt certains employés coupables en rien et dont le criblage pourrait compromettre l'avenir. Comme on le fait remarquer, il n'y a pas que les communistes et ceux que l'on aurait raison de soupçonner comme tels qui peuvent être une menace à la sécurité de l'Etat; il y a aussi les "alcooliques et même ceux qui parlent trop". Aussi, le gouvernement préfère, et c'est évident, tenir secret le résultat du criblage qu'il juge à propos de faire subir à certains employés fédéraux.

* * *

Une autre question agite de ce temps les esprits autour du Parlement et l'on ne serait pas surpris de voir un orageux débat se dérouler à ce propos. Il s'agit de la rumeur selon laquelle le gouvernement exigerait des contribuables en particulier de ceux qui payent l'impôt sur le revenu, qu'ils produisent en même temps que leur rapport d'impôt une déclaration assermentée attestant que les reçus contre leurs dons à l'église ou à des oeuvres de charité correspondent bien à des sommes versées en argent aux personnes qui ont signé ces reçus.

C'est M. Léon Balcer, député conservateur de Trois-Rivières, qui a posé la question au ministre du Revenu national, le Dr J.J. McCann, lui demandant si son ministère avait l'intention d'étendre ce nouveau système à tous les contribuables du Canada. Le Dr McCann répondit qu'il s'agit là d'une question d'ordre administratif qui n'a pas encore été réglée. Par ailleurs, on sait que l'ordre a été donné à ce sujet en ce qui concerne les employés du bureau central de l'Impôt à Ottawa.

Le ministre avait d'abord expliqué que le système avait été adopté "pour assurer une bonne administration et mettre l'intégrité de notre personnel à l'abri de tout soupçon". Il ajouta que la méthode canadienne n'est pas aussi rigoureuse que celle du Bureau du revenu aux Etats-Unis où les employés du département sont obligés de présenter des déclarations faites sous serment en même temps que leur rapport d'impôt.

L'an dernier, les contribuables de la région d'Ottawa se le rappellent, le département avait mis en vigueur un système d'enquête dans le cas de beaucoup de gens qui se recrutaient surtout parmi les Canadiens catholiques de langue française. On leur posait une question de nature à faire croire que les prêtres-curés accordaient trop légèrement des reçus pour dons à quiconque en faisait la demande et parfois sans qu'on y ait droit.

Cette année, la même histoire recommence mais sous une autre forme. L'an dernier, on commençait à douter de la sincérité des ministres du culte dans la distribution de quittances pour dons de charité ou d'aide financière à telle ou telle congrégation ou oeuvre missionnaire. Cette fois, on semble être convaincu que, sous ce rapport, les catholiques ont tendance à exagérer les choses. En d'autres termes, on voudrait ne pas reconnaître le sérieux qu'apporte le curé dans la distribution de reçus.

Il n'y a pas à douter que cette grave question, qui semble être au préjudice des catholiques, aura sa répercussion au Parlement. On prévoit, en effet, que le décret, s'il est promulgué, s'appliquera à tous ceux qu'atteint l'impôt sur le revenu et non seulement aux employés du Revenu national ou aux contribuables de la région d'Ottawa. Il est heureux, fait-on remarquer, que le ministre du Revenu, le Dr McCann, soit un catholique. Si le nouveau système vise surtout ses coreligionnaires, il verra à les protéger contre une telle inquisition.

Mme Sylvio Michon, de La Présentation, est décédée à 52 ans

La Présentation, 10.—(Spéciale)

Mme Sylvio **Michon, née Bernadette Frédette, de La Présentation, est décédée à l'âge de 52 ans et huit mois. Outre son époux, la défunte laisse deux fils et deux filles: MM. Aldée et Roger Michon, de La Présentation; Mlles Marie-Ange et Gabrielle, du même endroit. Quatre frères lui survivent aussi: MM. Antonio, Gérard et Raymond, de La Présentation; Albany, Saint-Thomas d'Aquin.**

Les funérailles eurent lieu jeudi à l'église paroissiale de La Présentation, sous la direction de la maison *Ubald Lalime*, de Saint-Hyacinthe. L'inhumation suivit au cimetière du même endroit.

Les funérailles de M. Emery Fontaine, de Saint-Guillaume

Saint-Guillaume, 11.— (DNC)

Les funérailles de M. Emery Fontaine, décédé à Saint-Guillaume d'Upton à l'âge de 71 ans, eurent lieu à l'église paroissiale, sous la direction de la maison L.-O. Ponton. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Maurice Daneau, vicaire de la paroisse, et le service funèbre, chanté par M. le chanoine Lucien Hébert, curé, assisté de MM. les abbés Donat Lavallée et Maurice Daneau, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient ses petits-fils, MM. Georges Talbot, Guy Samson, Léonard Desrosiers, Roger Talbot, Léo Samson, et son neveu, M. Gérard Fontaine.

Outre son épouse, née Roséda Vincent, le défunt laisse deux fils et sept filles: MM. Anatole Fontaine, de Springfield, Mass; Hervé, Saint-David; Mmes Edouard Benson (Lucienne), L. Talbot (Irène), Paul Lévesque (Yvonne), Alphonse Denis (Lucia), Springfield; Louis Saint-Germain (Germaine), Saint-David; Georges-Henri Desrosiers (Simone) et Gratien Bourret, de Saint-Guillaume. Un frère et deux soeurs lui survivent aussi: M. Arthur Fontaine, de Saint-Hyacinthe; Mmes Wilfrid Lefebvre (Maria), Springfield; Edouard Lalancette (Clara), Saint-Guillaume. Enfin, il laisse 30 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants.

M. Albert Guillet, de La Providence, décédé à 66 ans

M. Albert Guillet, demeurant à 235, rue Saint-Charles, La Providence, est décédé à l'âge de 66 ans et 10 mois. Le défunt laisse son épouse, née Alexina Laroche.

Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de La Providence, sous la direction de la maison *Ubald Lalime*. L'inhumation suivit au cimetière de Saint-Damase, où un libera fut aussi chanté.

M. Elzéar Laflamme est décédé à 80 ans

M. Elzéar Laflamme, célibataire, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, à l'âge avancé de 80 ans.

Les funérailles eurent lieu à la cathédrale, sous la direction de la maison *Ubald Lalime*. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Marcel Caplette, vicaire, qui chanta aussi le service funèbre. L'inhumation suivit au cimetière paroissial.

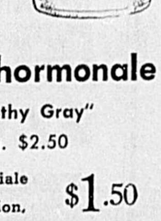
Les funérailles de M. Henri Sauvé, décédé à S.-Aimé

Saint-Aimé, 10.—(DNC)

M. Henri Sauvé, de Saint-Aimé de Richelieu, est décédé ces jours derniers à l'âge de 44 ans. Outre son épouse, née Marie-Aimée Bibeau, le défunt laisse un fils et une fille, Jacques et Gisèle Sauvé.

Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Saint-Aimé, sous la direction de la maison Poirier. L'inhumation suivit au cimetière du même endroit.

Le nouveau
ZENITH
"Royal-T"
3-TRANSISTOR HEARING AID
appareil auditif
maintenant en montre.
Il en coûte seulement
18 sous par mois
pour l'usage de cet appareil.
Prix $135.00
Pharmacie
JEAN LOCAS
1600, rue des Cascades,
TEL. 4-6451, Saint-Hyacinthe

Nouveau
Dorothy Gray
HORMONE HAND CREAM

$1.50
Crème hormonale
"Dorothy Gray"
Rég. $2.50
En offre spéciale de présentation, $1.50
— Pour un temps limité —
La crème hormonale
"Dorothy Gray"
pour les mains,
assouplit, prévient les gerçures,
répare les dommages causés
par le froid, protège et
embellit les mains.
Pharmacie
JEAN LOCAS
1600, rue des Cascades,
TEL. 4-6451, Saint-Hyacinthe

NOUVELLES DE LA RÉGION

Saint-Ours

M. et Mme Albert Ethier (Maria Letendre) sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Ghislaine-Pauline. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Bardier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Jeanne Ethier.

—A M. et Mme Emmanuel Frève (Germaine Pelletier), est née une fille, baptisée Marie-Ginette-Rita. Parrain et marraine, M. et Mme J.-Berchmans Frève. Porteuse, Mme Frève, mère de l'enfant.

—A été baptisée Marie-Huguette-Louise, fille de M. et Mme Léo Arpin (Françoise Larue). Parrain et marraine, M. et Mme Emilien Handfield, de Laval-des-Rapides, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Jean-Louis Larue, de Montréal.

—M. et Mme Albert Arsenault (Jeanne Beaulieu) sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Eva-Manon. Parrain et marraine, M. et Mme Aldéric Beaulieu, oncle et tante de l'enfant.

—A M. et Mme Gérard Tellier (Yvette Delorme), est née une fille, baptisée Marie-Hélène-Carole-Colette. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Delorme, de Montréal, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Monique Tellier, soeur de l'enfant.

—A été baptisée Marie-Denise-Francine, enfant de M. et Mme Alfred Côté (Georgianna Papillon). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Papillon, grands-parents de l'enfant.

—A la dernière récollection des anciens retraitants et des ligueurs du Sacré-Coeur, c'est le R. P. Bissonnette, o.p., de Saint-Hyacinthe, qui a été le conférencier.

—Récemment, M. et Mme Adrien Bonin, de Saint-Ours, et M. et Mme Léonard Perron, de Saint-Roch, sont allés aux Etats-Unis, visiter M. et Mme Adélard Lafleur et Mlle Madeleine Millette.

—M. et Mme Roger Dufault, de Montréal, visitaient en fin de semaine M. et Mme Arthur Dufault et M. et Mme Léon Gaudette, de Saint-Ours.

—M. et Mme Arthur Arpin, de passage à Sorel, dimanche dernier.

Directeur O. DAOUST — Procureur R. DAOUST

Hôpital privé

Foyer Social S.-Denis

S.-Denis-sur-Richelieu

TEL. 73

Pension de première classe pour vieillards et convalescents. Garde-malades. 75 lits au choix. Entreprise privée. Prix minimum: $35.00 Ecrivez-nous pour plus de détails.

Saint-Antoine

M. et Mme Denis Marchesseault (Antonia Gendron) sont les heureux parents d'un fils, baptisé Joseph-Yvan-Richard. Parrain et marraine, M. et Mme Victor Marchesseault; porteuse, Mlle Monique Marchesseault.

—A M. et Mme Oscar Gaudette, née Yvonne Jacques, est né un fils, baptisé Joseph-Ernest. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Gaudette, de Calixa-Lavallée (Ste-Théodosie).

—M. et Mme Jacques Archambault, née Irène Saint-Germain, annoncent la naissance de leur premier bébé, baptisé Joseph-Herménégilde-Robert. Parrain et marraine, M. et Mme Herménégilde Archambault; porteuse, Mme Antoine Saint-Germain.

—A été baptisée Marie-Ginette-Rachel, enfant de M. et Mme Honorius Gendron (Gilberte Gendron). Parrain et marraine, M. et Mme Maxime Gaudette, de Contrecoeur.

—Mardi, à l'église paroissiale, a été chanté le service anniversaire de Mme Polydore Labonté (Eveline Desnoyers-Lajeunesse).

Voici les résultats des examens de février à l'école no 3 de Saint-Antoine-sur-Richelieu: 7e année, Simon Malo et François Marchessault; 5e, Jeanne-d'Arc Marchessault; 4e, Marc Marchessault; 3e, Paul-Emile Marchessault; 2e, René Gendron; 1ère, Pierre Gendron.

Upton

Chez M. et Mme Herménégilde Robert, leur fille, Lise, étudiante à S.-Hyacinthe, leur fils, Julien, de Montréal, ainsi que M. et Mme Roma Desmarais, de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. et Mme Ernest Berthiaume, leur fille, Marie-Paule, étudiante à Philipsburg.

—On note cette semaine la présence dans notre paroisse de deux RR. PP. Assomptionnistes, de Beauvoir, près de Sherbrooke, pour 15 jours de retraite paroissiale, à l'occasion du Carême.

Une fille

M. et Mme Normand Huard (Berthe-Alice Richer), de Saint-Joseph-sur-Yamaska, sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Normande-France-Denis. Parrain, M. Denis Richer; marraine, Mlle France Richer, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mme Normand Huard, mère du bébé.

Chaque année le programme de natation et de sécurité aquatique de la Croix-Rouge canadienne incite les Canadiens de tout âge à participer aux sports aquatiques.



Gracieuseté de la Coopérative Avicole de Saint-Damase

LA VARIOLE AVIAIRE

La variole aviaire, encore appelée picote ou fowl-pox, est une maladie contagieuse des oiseaux, notamment de la poule, du dindon (turkey-pox) et du pigeon (pigeon-pox). Elle est due à un virus et se caractérise par l'apparition soit de nodules sur la peau, particulièrement à la face, à la crête et aux barbillons, soit de croûtes jaunâtres à l'intérieur du bec et sur la gorge, soit d'inflammation des yeux.

Cette maladie existe dans la Province depuis 1951, alors que le premier cas a été diagnostiqué officiellement le 18 septembre de cette année. Elle a envahi le comté de Saint-Hyacinthe et les régions avoisinantes en 1952.

La variole aviaire atteint les sujets de tout âge, mais elle survient le plus fréquemment à la suite des premiers froids de l'automne, chez les poules de cinq ou six mois, et disparaît au début de décembre. Quelques cas isolés sont observés au cours de l'hiver et du printemps. Les mauvaises conditions hygiéniques, les maladies débilitantes, l'entassement etc., sont des causes favorisantes.

L'infection débute par une baisse anormale de la production chez les poules pondeuses. Puis, une quinzaine de jours plus tard, apparaissent les nodules qui suintent et se couvrent par la suite d'une croûte. Ces nodules peuvent être peu nombreux, ou couvrir toute la tête et parfois le corps. Chez quelques oiseaux, des troubles oculaires apparaissent; chez d'autres, ce sont des troubles respiratoires dus à la présence, dans le larynx, de fausses membranes diphthéroïdes.

Lorsque les volailles sont confinées au poulailler, tout le troupeau peut être atteint; la mortalité est négligeable, mais peut parfois être élevée, lorsque l'infection évolue sous sa forme respiratoire.

La variole persiste deux ou trois semaines environ. Les oiseaux qui guérissent sont amaigris; la ponte ne reprend que trois ou quatre semaines plus tard et reste occasionnellement assez faible. Tout ce qui a été en contact avec les sujets malades peut être contaminé et devenir par la suite une source d'infection pour des oiseaux sains.

Aucun traitement médical ne s'est révélé efficace. Seule la vaccination préventive peut protéger un troupeau contre la maladie. La vaccination est pratiquée par les vétérinaires sous la surveillance du Service de la Santé des Animaux du Ministère de l'Agriculture. Elle ne peut être faite que chez des oiseaux en bonne santé, âgés de deux à quatre mois, qui doivent ensuite être mis en quarantaine durant un mois.

L'Arrêté en Conseil, no 1168, du 6 novembre 1952, émis par le Gouvernement de la Province de Québec, réglemente la variole aviaire.

Tout cas soupçonné doit être rapporté au médecin vétérinaire, à l'agronome ou à l'instructeur avicole, qui avisera les autorités du Ministère de l'Agriculture.

L'oeuvre humanitaire de la Croix-Rouge ne cesse jamais. Aidez votre Croix-Rouge à demeurer prête à porter secours à ceux qui en ont besoin. Donnez généreusement au mois de mars.

Saint-Césaire

M. et Mme Aman Robert et M. et Mme Léonide Robert, de Saint-Hilaire, rendaient visite la semaine dernière à M. et Mme Edmond Brodeur.

—M. et Mme Emile Gendron, de Montréal, ainsi que M. et Mme Marc Guertin, de Granby, et Palmire Choquette, de Granby, de passage chez M. et Mme Albani Gendron, dimanche dernier.. .

—Mgr Courtemanche bénissait le mariage de sa soeur, Jacqueline, fille de Mme Isidore Courtemanche, à M. René Allard, fils de M. et Mme Stanislas Allard, Mgr Courtemanche était assisté de M. l'abbé Clément Gendron et du R. P. Boismenu, c.s.c. Après la cérémonie religieuse, le vin fut servi à l'une des salles de l'école Saint-Vincent, d'où les nouveaux époux partirent pour Toronto. A leur retour ils habiteront Marieville.

—Le 2 février, M. l'abbé Clément Gendron bénissait le mariage de Mlle Jacqueline Viens, fille de M. et Mme Philippe Viens, à M. Félicien Beaulac, fils de M. Joseph Beaulac. Après la cérémonie religieuse, le vin fut servi chez les parents de la mariée, d'où les nouveaux époux partirent pour voyage. A leur retour ils habiteront Stanstead.

—Une veillée-surprise eut lieu en l'honneur de Mlle Yolande Authier, à l'occasion de son départ, le 3 mars, pour un stage d'infirmière à la Crèche d'Youville, Côte-de-Liesse. Une courte adresse fut lue par Mlle Henriette Decelles. Une valise de voyage, une trousse d'infirmière, un set de plume et crayon et un thermomètre furent présentés par Mlle Thérèse Alix.

Il y eut chant, musique, danse, etc. Un succulent goûter fut servi par la mère de l'héroïne, Mme Hervé Authier.

Voici la liste de celles qui ont contribué à cette fête: Mmes Alphonse Ostiguy, Amable Lemieux, Roger Tessier, Joseph Frégeau, Léonide Nadeau, Césaire Alix, Raoul Tétrault, Paul-Marie Choquette, Roland Tessier, Hervé Authier, Paul Fortier, Gaston Gingras, Georges Perras, Ovila Laliberté, Eugène Brodeur, Louis-Philippe Alix, Paul-Emile Poirier, Gaston Manny, Georges Lemyre et Yves Authier; Mlles Annette Courtemanche, Laurette Gingras, Fernande Grisé, Marguerite Gingras, Marcelle Charbonneau, Berthe Grisé, Denise Tessier, Denise Roireau, Thérèse Authier, Lucie Gagnon, Angéline Choquette, Mariette Houle, Jeannine Authier, Henriette Decelles, Thérèse Alix; MM. Hervé Authier, Honoré Authier et Yves Authier.

A M. et Mme Paul-Emile Authier (Denise Therrien), est né un fils, baptisé Joseph-Rosaire-Paul-Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme Rosaire Alarie, oncle et tante de l'enfant.

—Des cours d'art culinaire seront donnés à la salle de l'école Saint-Vincent, les lundi, mardi et mercredi, 5-6-7 avril, à 8 heures. Ils sont donnés par la *Canada Packers* et la *Southern Canada Power*, sous les auspices des Filles d'Isabelle de Saint-Césaire. Les billets sont en vente chez Mlle Marcelle Charbonneau, à la Librairie Grisé et au bureau de la Southern Canada Power. Il y aura mille dollars de prix de présence. Chaque soir il y aura un grand nombre d'autres prix.

Plus de 300,000 Canadiennes ont suivi des cours de soins à domicile de la Croix-Rouge canadienne au cours des dernières 25 années.

Naissance

M. et Mme Denis Desroches, de Douville, sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Eugénie-Cécile-Francine. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Lusignan, grands-parents de l'enfant; porteuse, Mlle Rose-Ange Lusignan, tante.

Mme Albéric Brasseur, de Saint-Valérien, décédée à 60 ans

Saint-Valérien, 10.—(DNC)

Mme Albéric Brasseur, née Valéda Lapalme, de Saint-Valérien de Shefford, est décédée à Granby ces jours derniers à l'âge de 60 ans. Outre son époux, la défunte laisse trois fils et sept filles: MM. Florémond, Gilles et Jean-Louis; Mmes Emile Guilmain (Jacqueline), d'Upton; Roland Deslandes (Yvette), Saint-Dominique de Bagot; Dorès Paré (Liliane), Granby; Armand Bernier (Germaine), S.-Valérien; Mlles Monique, Yolande et Florianne, de Granby. Cinq frères et quatre soeurs lui survivent aussi: MM. Wilfrid, Alfred, Josaphat et Léo, de Roxton-Pond; Ovila, Granby; Mmes Henri Dupont (Emilia), S.-Hyacinthe; Philias Guillet (Yvonne), Joseph Guillet (Bella) et Ernest Maheu (Liliane), Roxton-Pond.

Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Saint-Valérien, sous la direction de la maison *Victor Rochon*, de Roxton-Pond. La levée du corps fut faite par le R. P. Saint-Pierre, du Verbe Divin, de Granby, et le service funèbre, chanté par M. l'abbé Armand Gingras, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés P.-Olivier Gaudette, curé de Saint-Dominique, et Joseph Lavoie, curé de Sainte-Cécile-de-Milton, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Richard Bernier, Hercule Deslandes, Léopold Bernier, Albert Gaucher, Nelson Bernier et Ernest Lambert.

Saint-Marc

A M. et Mme Clodomir Ladouceur (Annette Bellemare), un fils, baptisé Joseph-Réal-Richard-Bruno. Parrain et marraine, Réal Ladouceur et Mariette Ladouceur, frère et soeur de l'enfant.

La Croix-Rouge canadienne ne vend pas ses services et son matériel. Lorsque la Croix-Rouge accorde de l'aide c'est grâce à vos contributions.

S.-Thomas d'Aquin

M. et Mme Jean Michon sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Jocelyne. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Louis Pelletier, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mlle Françoise Michon.

—M. Bernard Cordeau était en promenade à Burlington, en fin de semaine, l'invité de M. et Mme Albert Fournier.

Un groupe de parents et amis se sont réunis chez M. et Mme Georges Saint-Pierre. Etaient présents: Mme Léonidas Benoit de Sainte-Madeleine; Alcidas Saint-Pierre, La Présentation; M. et Mme Laurent Nichol, M. et Mme Côté, Saint-Thomas; Mlles Gabrielle Bazinet, Solange Saint-Pierre, Rolande Côté, Réjeanne Berger, Laurenna Pelletier, Lucile Morin, Lucile Berger, MM. Raymond Bousquet, Fernand Dion, Vital Benoit, Fernand et Gérald Bazinet, Gilles et André Saint-Pierre, Germain et Jean-Guy Berger, Denis Côté. Les musiciens étaient Mlle Laurenna Pelletier et M. Raymond Bousquet.

Une fille

M. et Mme Laval Gingras (Marguerite Boucher), de La Providence, sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Claire-Jocelyne-Pierrette. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Gingras (Claire Bériault), oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mme Roland Massé, tante.

Saint-Denis

Résultats des concours du mois de janvier à l'école Demers:

9e année: Jean-Guy Brodeur, 88.3%; 8e: Philippe Gariépy, 85.3, Pierre Pilon, 77.5; 7e: Gaétan Martin, 81; André Pilon, 77.7; 6e: Claude Lamoureux, 84; Yvon Lussier, 76; Réjean Benoit, 86; Jacques Lamoureux, 83.5; 4e: Jean-Claude Gagnon, 93; Denis Champigny, 92; 3e: Pierre-Paul Gagnon, 85; Gilbert Lussier, 80.5; 2e: Gilles Leblanc, 90; 1ère: Jacques Bélanger, 100.

Pour le mois de février: 9e année: Jean-Guy Brodeur, 90; 8e: Philippe Gariépy, 87, Pierre Pilon, 79; 7e: Gaétan Martin, 80, André, Pilon, 75; 6e: Claude Lamoureux, 85, Yvon Lussier, 76; 5e: Réjean Benoit, 87, Jacques Lamoureux, 85; 4e: Jean-Claude Gagnon, 91, Denis Champigny, 89; 3e: Gilbert Lussier, 78, André Chicoine, 75; 2e: Pierre Binette, 91, Gérald Benoit, 90; 1ère: Jacques Bélanger, 99, Georges Dragon, 99.

—Se sont classés premiers à l'école no 4, dirigée par Mlle Rolande Bonin: 7e année, Claire Archambault, 93.2%; 6e: Chrétien Archambault, 80; 5e: Françoise Plante, 92.5; 4e: André Bonin, 92.1; 3e: Gilles Jalbert, 89.3; 2e: Jean-Guy Bourgeois, 91; 1ère: Jeannine Jalbert, 91.2.

Au cours du mois de mars, la Croix-Rouge demande votre aide. La somme minimum requise pour le maintien des services essentiels est $422,850.

Dr J.-C. Laurence
D.D.S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
505, RUE MONDOR,
Tél. 4-9343,
Saint-Hyacinthe

Position d'avenir

Nous cherchons un très bon vendeur pour le territoire de Saint-Hyacinthe et les environs. Salaire fixe plus commission. Plan de partage des profits. Dépenses de voyages payées. Automobile fournie. Age requis, 22 à 30 ans. Parfait bilingue. Instruction supérieure. Bonne éducation et apparence soignée. Nos lignes sont très connues et la clientèle est déjà faite.

Ecrivez en français et en anglais, donnant tous les détails possibles.

Au soin du

GÉRANT des VENTES

515, rue Saint-Denis, — App. 4, — Saint-Hyacinthe

Toute réponse traitée confidentiellement.

TOUT LE MONDE GAGNE A ACHETER CHEZ

PAUL EMILE GAUCHER

EPICERIE LICENCIEE — FRUITS ET LEGUMES FRAIS

1772, rue des Cascades — Tél. 4-5373 — Saint-Hyacinthe

LIVRAISON GRATUITE — 3 LIGNES DE TELEPHONE

Soupes TOMATES AYLMER 2 btes 10 ozs .21

CATSUP AYLMER bout. .19

PECHES AYLMER bte 20 ozs DEMIES OU TRANCHÉES .21

SALADE AUX FRUITS AYLMER boite 28 ozs .39

JUS DE TOMATES AYLMER CHOIX 2 boites 20 ozs .21

MARMELADE PURE AYLMER BITTER POT 24 ozs .33

BLÉ D'INDE AYLMER GENRE CRÉMEUX CHOIX 2 btes 20 ozs .29

Biscuits VIAU CHOCOLAT bte WHIPPET 1 lb .45

RITZ bte 8 ozs de Christie .18

PREMIUM SODAS 1 lb de CHRISTIE .27

CHOP SUEY bte 28 ozs .18

FARINE à GATEAUX PURITY BLANC .23 | CHOCOLAT .25

PAIN au LAIT FRAIS du jour TRANCHÉ .15

$800.00 GRATIS - $100.00 par semaine

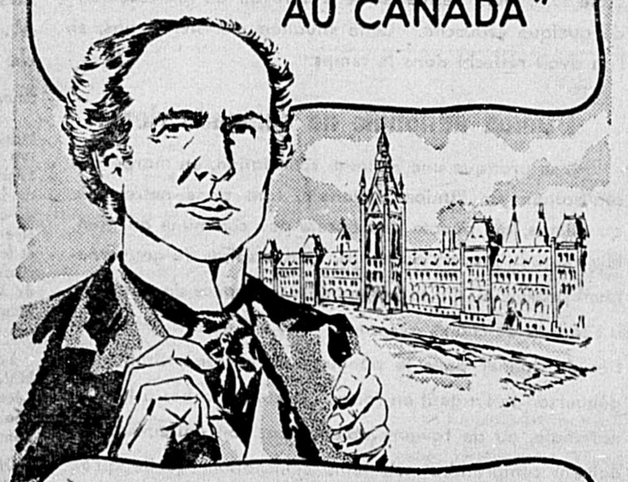
4 PRIX de $25.00 à chaque semaine

Aucun achat nécessaire - Demandez votre formule donnant droit au concours du programme de la Campagne de Sécurité à Radio CKAC, les samedis p.m. de 2 h. à 2 h. 30 - Formules gratuites à votre

Épicerie GAUCHER - Tentez votre chance

QUI A DIT...?

"LE XXe SIÈCLE APPARTIENT AU CANADA"



Ces paroles sont attribuées à SIR WILFRID LAURIER, premier ministre du Canada de 1896 à 1911.

CETTE RÉCLAME FAIT PARTIE D'UNE SÉRIE PUBLIÉE PAR

Molson's

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Tél. 4-4171 — AU CINÉ — Tél. 4-4171

UN THEATRE UNITED

maska ★

ST. HYACINTHE QUE.

CETTE SEMAINE

AUJOURD'HUI et SAMEDI — Audie Murphy, Lori Nelson dans *"TUMBLEWEED"* en Technicolor. — Aussi, *"A SLIGHT CASE OF LARCENY"* avec Mickey Rooney, Eddie Bracken

DIM., LUN., MAR., MER., 14-15-16-17 MARS

De grandes vedettes dans un grand film... VOUS TOMBEREZ EN AMOUR AVEC LILI !



Une épée d'or... Une légende sur le champs de bataille !



3 jours seulement — JEUDI, VENDREDI, SAMEDI

JOHN WAYNE Ils l'ont appalé "Hondo"



PRIX : Mat. 55c Soir, 65c

En dehors de la fumée de son fusil, à l'intérieur de son coeur !

IN 3DIMENSION AND WARNERCOLOR

PRESENTED BY WARNER BROS. AND INTRODUCING GERALDINE PAGE with WARD BOND · MICHAEL PATE · JAMES ARNESS

Pour compléter notre programme plein d'action...

Une histoire réelle qui a été enregistrée sur film !



Aussi, le 3e Capitre de la Série *"ADVENTURES OF CAPTAIN KID"*

OFFRE SEMI-ANNUELLE DE VÊTEMENTS chez WOODHOUSE

ENSEMBLE 10 PIÈCES POUR DAMES

OFFRE JAMAIS VUE AUPARAVANT! — — UNE VERITABLE AUBAINE!



ENSEMBLE COMPLET DE 10 PIÈCES POUR DAMES

CHOIX DE

MANTEAU

Tissus 100% tout laine, unis et de nouveauté.

Les plus nouvelles teintes printanières. Tailles: 10 à 44.

COSTUME

De haute mode dans les plus récents tissus printaniers. Tailles. 10 à 44.

MANTEAU TOUTE SAISON

De mise pour temps pluvieux ou ensoleillé. Confectionné de tissus réfractaires à l'eau, de la plus belle qualité.



PLUS CES 9 ARTICLES FASHIONNABLES

ROBE

De tissus imprimés, unis ou de nouveauté. Modèles et teintes printaniers de 1954. Tailles: 10 à 20 et 38 à 44.

GANTS

Les plus récentes teintes.

JUPE

Modèle tailleur ou pomponné.

CHAPEAU

Nouvelles et ravissantes pailles.

VALEUR REGULIERE DE $75.

CULOTTE

Garniture de dentelle. Types assortis.

SAC à MAIN

Les meilleurs et les plus récents, en demande.

2 paires de Bas

De marque "Orient".

Soutien-gorge

Marques réputées pour un ajustement parfait.

$59.95

LES 10 PIECES



$1.50 par semaine

OFFRE SPECTACULAIRE DE SOULIERS GRATUITS

SOULIERS "GRATUITS" AVEC L'ACHAT d'un COMPLET, PARDESSUS OU PALETOT TOUTE SAISON.

UNE PAIRE SEULEMENT POUR CHAQUE CLIENT.



Ces souliers, d'excellente qualité, sont importés d'Angleterre, et doublés entièrement en cuir.

Choix de noir ou brun. Valeur régulière de $15.50.

NOUVEAUX COMPLETS PRINTANIERS

Riches tissus genre worsted, tissés à l'état de laine, dans les plus nouveaux patrons et les plus récentes teintes de printemps. Un complet de coupe impeccable et ce cachet de distinction que seule une bonne qualité peut apporter. Modèles à devant simple ou croisé. Grandeurs: 35 à 44.

$59.50



UNE PAIRE DE SOULIERS VALANT $15.50 ABSOLUMENT "GRATUITS"

$1.50 par semaine



PALETOTS "Hollywood" toute saison pour hommes

Pour celui qui aime un paletot à double usage. Une gabardine de première qualité. Doublé toute la longueur de satin lustré.

Imperméable. — Bleu-marine.

Grandeurs: 34 à 44.

$35.00

AVEC UNE PAIRE DE SOULIERS VALANT $15.50 ABSOLUMENT "GRATUITS"

$1.00 par semaine

WOODHOUSE & CO. Lteé **Tél. 4-8555** **1720, rue des Cascades**

A VENDRE

A VENDRE ou échanger, manufacture de portes et chassis. Aucune offre raisonnable ne sera refusée, près de Saint-Hyacinthe. Ecrire à C.P. Station T. Montréal.

ARMEUBLEMENT pour 6 pièces, modèles de chambre à coucher et de salle à dîner. Poêle, réfrigérateur, etc. S'adresser à 200, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

BOIS de construction, pruche et épinette. S'adresser à Réginald Dubreuil, Saint-Dominique, (Bagot)

BRULEUR à l'huile, 2 cylindres de 6 pouces. Encyclopédie de la Jeunesse. Scie à découper le bois, avec moteur, scie portative **Black & Decker**, 8 pouces. Téléphoner à Saint-Hyacinthe, 4-8226.

BOUILLOIRE à sucre 2 et demi X 3, en très bon état Aussi quantité de chalumeaux. S'adresser à Louis Pelletier, Saint-Hugues, (Bagot).

COMMERCE de quincaillerie, peinture, vitres et tapisserie, avec ou sans propriété, au centre de la ville. Raison de vente: mauvaise santé. S'adresser à 1255, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe, après 6 hres p.m. Tél. 4-5919.

CLAVIGRAPHE **Remington**. 15 pouces. Refrigérateur **Westinghouse**. Le tout en très bon état. Téléphoner à Saint-Hyacinthe, 4-6640.

CHALETS d'environ 14 pieds X 18 pieds, devant être déménagés pouvant servir comme garages, élevueuses ou chambres à lait. Téléphoner à Saint-Hyacinthe, 4-9287.

DEUX presses à gaz, très bonnes conditions. S'adresser à René Fontaine, Saint-Hugues, (Bagot).

DIVAN-studio, comme neuf, Bon marché. Lits juvéniles assortis, complets, bureaux, etc. S'adresser à 700, rue Petit, Saint-Joseph-sur-Yamaska. Tél. 4-4190.

EPICERIE-restaurant, très bien outillés. Prix raisonnable. S'adresser à 690, rue Durocher, Saint-Joseph-sur-Yamaska. Tél. 4-4190.

EPICERIE-restaurant, avec logis attenant, libre pour l'acheteur. Bon chiffre d'affaires et pas de crédit. S'adresser à 600, rue de la Concorde, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-7484.

FIXTURES de magasin de confection pour dames. Aussi mannequins, comptoirs, etc. Très bas pr.x. S'adresser à 1665, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe.

GARAGE situé sur la route nationale 3, Saint-Joseph de Sorel. Mécanique, débossage, laveuse automatique. Aussi restaurant. Offre exceptionnelle. Raison de vente: mauvaise santé. S'adresser à Jean-Louis Lambert, 239, route Marie-Victorin, Saint-Joseph de Sorel. Tél. 2337.

MANTEAU court en **Kidskin** gris, grandeur 18 ans, très propre, presque neuf Prix: $75. S'adresser à 1665, rue de Cascades, S.-Hyacinthe.

PRODUITS **Goupil**. Sirop pour rhume, coqueluche, bronchite. Gouttes pour maux d'oreilles. Onguent pour hémorroïdes. En vente à S.-Hyacinthe et aux environs. Adresser vos commandes à 8305, rue Châteaubriand, Montréal.

A VENDRE

INSTRUMENTS aratoires: tracteur 20 **Cockshutt**, $1,500. Tracteur 70 **Cockshutt**, avec charrue à deux raies, $690. Herse à roulettes 12 X 14 **Cockshutt** 6, avec tracteur $125. Moulin à fourrer **International**, avec bain d'huile $100. Chargeur **Cockshutt** fond en ville, avec attachement à pois vert, $260. Emalleur **International**, $300. Chargeuse à blé d'Inde **International**, $100. Emalleur **Papec** 9 pi. couteaux, $250. Trois wagons doubles, avec brancard, $25. chacun, $75. Herse à roulettes 16, à tracteur, $125. Table à ensilage **Papec**, $250. Herse à ressorts **International**, 2 versants, $85. Herse à ressorts à deux sections dents 1¾, $50. Faucheuse à tracteur **Massey-Harris** $95. Râteau **Cockshutt**, en très bon état, $35.-Râteau coté **International**, $125. Tôle aluminium, tôle galvanisée $10.50 et $10.25 le carré. Bidons de 8 gallons $10.50. Broche à presse $10. pour 100 livres S'adresser à Alcide Guillemette & Fils, 240, rue Saint-Antoine, Le Providence Tél. 4-9449.

MANTEAU court, en fourrure, grandeur 18 ans, très propre et bon marché. S'adresser à 665, rue S.-Louis, Saint-Joseph-sur-Yamaska.

MOBILIER de salon, 3 morceaux, poêle électrique, avec fourneau. Aussi bureau-secrétaire. S'adresser à 630, rue des Erables, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-6269.

POUSSINS Bray: nous avons une liste intéressante de poussins **Bray**, de races pures et croisées. Canadiens approuvés. Races pures et croisées pour les marchés que vous voulez, viande ou oeufs. Livraison immédiate. Achetez des poussins **Bray** pour mars. Ecrivez ou téléphonez à nos agents: J.-Edmour Morin, Saint-Liboire, (Bagot); Bernard Meunier, Saint-Pie, (Bagot).

POULETTES **Plymouth Rock**, pures. Peinture **Asphalt** pour couvertures. Tracteur **McCormick Deering** W 4 et 150 ruches complètes. Tonneaux vides de mélasse. Avoine de semence **Cartier** pure. Orge pure pour brasserie. S'adresser à Philibert Chicoine, Sainte-Rosalie, (Bagot). Tél. 4-4959.

RESTAURANT et Terminus d'autobus. Restaurant comprenant salle à manger, capacité de 36 personnes, comptoir de tabacs, magazines, fontaine, **Terminus d'autobus Provincial et Inter-Cité Bus Line Inc.** à Marieville, (Rouville). Aussi logis de 4 pièces à louer. Ecrire à C.P. 212, Marieville, (Rouville). Tél. 61.

STORES vénitiens, dont un de 27 X 57½, un de 36 X 39 et deux de 85 X 65. Tapis de salon, 12 X 12, comme neuf, avec feutre. Divanlit, comme neuf. Ecrire à C.P. 229, Beloeil, ou téléphoner à Beloeil, 4827.

TABLE de **pool**, deux lits simples, avec matelas à ressorts Très bonnes conditions. S'adresser à 2310, rue Sylva-Clapin, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-9684.

TROIS cents belles poulettes **New Hampshires** de 3 mois et demi. S'adresser à Paul-Saül Laliberté, 5e rang, Sainte-Rosalie, (Bagot).

A VENDRE

TABLE de **pool** et stalles de restaurant, en très bon état. S'adresser à A. Lambert, Saint-Jean-Baptiste, (Rouville).

TRES bon foin, en balles rondes de 30 livres. S'adresser à Roger Milliet, Saint-Hilaire, (Rouville). Tél. Beloeil, 811.

AUTOMOBILES

FORD **custom Tudor**, modèle 1952, en très bon état. S'adresser à Garde Mercure, 1800, rue Duvernay, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-5009.

PONTIAC **sedan**, 6 cylindres, noir, 4 portes, peinture et bourrures très propres, moteur et pneus en très bon état. Air climatisé, signaux de direction et accessoires divers. Prix raisonnable. Téléphoner au Semaine de Saint-Hyacinthe, 4-4232.

Chars usagés en très bonne condition.

1952 Ford, coach, air conditionné, peu de millage, en excellentes conditions. Prix spécial

1950 Pontiac, coach, de luxe, 8 cylindres, hydramatique, air conditionné, radio, en excellentes conditions. Prix très spécial

1949 Pontiac, coach, hydramatique, radio, air climatisé couvre-siège, le tout en excellentes conditions. Prix spécial

1949 Vanguard, sedan, très propre, pneus neufs, couvre-siège, faible millage. Prix très spécial

1946 Plymouth, sedan, spécial de luxe, très propre, chaufferette, couvre-siège, le tout en parfaites conditions Pour cette semaine seulement $550.

1948 Pontiac, sedannette, en parfaites conditions. Prix très spécial

1940 Buick, sedan, petit modèle radio grosse chaufferette, et défroster, bons pneus Prix très spécial

1940 Chevrolet, sedan, de luxe en excellentes conditions Prix spécial

Camions usagés en très bonne condition.

1950 Chevrolet, 3 tonnes, 161" wheelbase, roxall, chaufferette, bons pneus. $900.

1950 International, long wheelbase, très propre, 4 pneus propres, neufs, 10 plys Firestone, air conditionné, solide, parfait $1,100.

1950 Ford, 3 tonnes, très propre, chaufferette, en excellentes conditions. $850.

1949 Ford, 3 tonnes, en assez bonnes conditions. $700.

1949 Dodge, 2 tonnes, avec belle boîte neuve, 12 pieds, 6 pneus neufs, chaufferette très solide $900.

1949 GMC ½ tonne, Panel, propre, 4 pneus, chaufferette, en excellentes conditions $1,000.

1948 GMC 2½ tonnes, long wheelbase, bons pneus, chaufferette, en parfaites conditions $850.

1947 Ford, 1 tonne, Panel, en bonne condition. $600.

1947 International, Panel ½ tonne pneus neufs, peinture neuve, excellentes conditions. $450.

1946 GMC, ¾ tonne avec boîte à liqueur $650.

Tous ces véhicules portent notre fameuse garantie. Good Will. S'adresser à:

ACME AUTOMOBILE Ltée
3000 rue Dessaulles S.-Hyacinthe
Tél.: 4-6426 et 4-6427

Automobiles et camions à vendre à prix réduit.

Meteor	sedan	1953
Meteor	sedan	1951
Dodge	sedan	1951
Mercury	sedan	1950
Chevrolet	sedan	1950
Dodge	sedan	1950
Ford	sedan	1947
Dodge	sedan	1942
Chevrolet	sedan	1941
Chevrolet	coach	1941
Mercury	½ tonne	1949
Studebaker	½ tonne	1948
Ford	¾ tonne	1942
Ford	3 tonnes	1951
Buick	sedan	1940

et autres modèles plus anciens
Whizzer 1948
et aussi plusieurs laveuses.
S'adresser à:
L. G. HEBERT
Tél. 34 Sainte-Hélène (Bagot).

PROPRIETES

A VENDRE ou échanger, terre de 65 arpents, entièrement en culture, bien bâtie, eau courante, électricité partout, rang du carré, 5 minutes de l'église d'Upton, (Bagot). Aussi deux terrains prêts pour construction 54 X 98 pieds, angle des rues Saint-Charles et boulevard Hébert, La Providence. S'adresser à J.-E. Chouinard, 2156, rue Laframboise, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-7728.

BEAU terrain de 55 x 110, rue et trottoirs faits, service d'eau et égouts, angle des rues Champlain et Jolibois, Saint-Hyacinthe-Annexe. Téléphoner à Saint-Hyacinthe, 4-5214 ou 4-6087.

IMMEUBLES: terres à bois et terrains, propriété de 8 logis, avec grand terrain. Propriétés de 2, 4, 6 et 8 logis, commerces, épicerie, avec logis, bail de 5 ans, garage, épicerie-boucherie, avec propriété, bel hôtel, avec grill, échangeables pour propriétés, beaux restaurants en ville et aux environs. Embouteillage et ronde de liqueurs, très bien outillés. Aussi ronde de vidanges, avec camion. Maison de chambres, avec ou sans propriétés. Terres près de la ville, endroit idéal pour commerce. Belle propriété, deux logis et 8 arpents de terrain, dans un beau village. Aussi magasin général, terres, avec ou sans roulant. Pour achat, vente ou échange, s'adresser à l'agence d'Immeubles Laporte Enr. 1085, rue Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-7176

IMMEUBLES: propriété de deux logis de 6 pièces chacun, $12,500. dont $3,000. comptant et solde comme loyer. Plusieurs propriétés d'un à 6 logis, 5 restaurants, dont deux avec logis très avantageux. Epiceries, commerce de liqueurs gazeuses, boucheries, garages, terres et terrains, ON DEMANDE: deux propriétés de deux logis, Bourg-Joli, Saint-Hyacinthe, échanges acceptés. Pour achat, vente ou échange, s'adresser à Antonio Morissette, 2335, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-4288.

PROPRIETES

BEAU terrain de 51 X 72, pour bâtir, rue Lafontaine, quartier 5, Saint-Hyacinthe. Prix raisonnable S'adresser à Gérard Chicoine, Sainte-Rosalie, (Bagot) ou au notaire Dumont 515, rue Saint-Denis, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-9083.

COTTAGE en brique, avec terrain de 50 X 123, 7 pièces, plancher fini avec armoires, salle de lavage, cabinets, chauffage central à l'huile, calorifères, terrassement fini, arbustes etc. Aussi garage. Comptant demandé: $6,000. Solde sur hypothèque et plan provincial. Occasion exceptionnelle pour les intéressés. S'adresser à 210, boulevard Laflamme, La Providence, Tel. 4-7123.

PROPRIETE moderne, seule, coin de rue, 6 pièces et salle de bain. Raison de vente: départ. S'adresser à Omer Bousquet, 1200, rue Saint-Charles, La Providence.

PROPRIETE seule, 4 pièces, salle de bain, grand terrain, 128 X 60, garage, poulailler, élevense à poulets. S'adresser à 1125, rue Centrale, Saint-Joseph-sur-Yamaska. Tél. 4-7536.

PROPRIETE de 6 pièces, salle de bain, grand terrain, cave cimentée, au centre du village de Saint-Dominique. Conditions faciles. S'adresser à Henri-Paul Lapointe, Saint-Dominique, (Bagot).

PROPRIETE de 6 pièces, au village de Saint-Valérien, chauffage central, salle de bain. Prélarts et fixtures fournis. Aussi poulailler, garage et terrain d'un demi arpent. Prix: $3,500. S'adresser à Mme Séverin Regnard, village de S.-Valérien, (Shefford). Tél. Upton, 1-a-5.

PROPRIETE de deux logis, angle des rues Dessaulles et Hôtel-de-ville, Saint-Hyacinthe. Logis libre pour l'acheteur. S'adresser à 1064, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-9547.

PLUSIEURS terrains de 60 X 115, pour construction, eau et égouts, rue Lussier, Saint-Joseph-sur-Yamaska Aussi laveuse émaillée blanche, avec moteur, Prix: $40. S'adresser à Lionel Lussier, 1330, rue Saint-Louis, Saint-Joseph-sur-Yamaska. Tél. 4-8147.

TERRAIN de 60 X 120, entre Sainte-Rosalie et Saint-Hyacinthe. Pont en ciment de 1ère qualité, sur la façade. S'adresser à Mme Louise Huot, 1300, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe.

TERRAIN de 45 pieds 3 pouces x 102, rue Sacré-Coeur, côté nord, entre les rues Beauparlant et Lamothe. Les services d'eau et égouts rendus sur le terrain. S'adresser à 2726, rue Notre-Dame, Saint-Hyacinthe. Téléphoner le soir à 4-9243.

TERRAIN de 50 x 150, rue Kérouack, Saint-Hyacinthe. Autre terrain de 150, front de la rivière, rue Saint-Louis, Saint-Joseph-sur-Yamaska. S'adresser à Théo. Gauthier, 1930, rue des Cascades, S.-Hyacinthe. Tél. 4-7161.

TERRAINS de 55 x 110. S'adresser à Jean Girouard, 427, rue S.-François, S.-Hyacinthe. Tél. 4-9100

TERRE de 32 arpents, avec propriété de 6 pièces et bâtisse de 12 X 44, deux étages, pouvant servir de poulailler et remise de 15 X 30. Aussi 50 chassis de couches-chaudes, éleveuse électrique pour 500 poussins. Aussi belle cage à lapins, municipalité de Douville, à un mille de Saint-Hyacinthe, près de la maison Saint-Vincent Ferrier. Téléphoner à S.-Hyacinthe, 4-7116.

VINGT beaux terrains, rue Champlain, Saint-Hyacinthe-Annexe, différentes grandeurs et prix divers. A LOUER: grand local, avec belles vitrines pour magasin, rue des Cascades, Sains-Hyacinthe. Téléphoner à Saint-Hyacinthe, 4-9370.

A LOUER

A LOUER ou à vendre, propriété seule, 7 pièces et salle de bain, grand terrain, garage et cave cimentée, au village de Saint-Liboire, (Bagot). S'adresser à Flavien Rémillard, 1575, rue Girouard, S.-Hyacinthe. Tél. 4-4808.

APPARTEMENTS simples et doubles, meublés, chauffés par calorifères, lavabo, eau chaude. S'adresser à 405, rue de l'Hôtel-Dieu, S.-Hyacinthe. Tél. 4-9193.

APPARTEMENTS de deux grandes pièces, comprenant chambre et cuisine meublées ou non, chauffées, éclairées, eau chaude, douche, refrigérateur et vidangère. Libres immédiatement. Tout payé par le propriétaire. Près de la rue Dessaulles, 3175, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe, S'adresser à L. Boucher, 2448, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-4807.

BELLE chambre-appartement, cuisine, salle de bain, dépense, garde-robes en cèdre, galerie et entrée privée. S'adresser à 2420, rue Morin, Saint-Hyacinthe.

BUREAUX récemment remis à neuf, spacieux chauffés, éclairés, très bien situés. Libre immédiatement Prix raisonnable. S'adresser à Irenée Choquette, 590, rue Mondor, Saint-Hyaciathe.

BUREAU d'affaires, au centre de la ville, 735, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, entre les rues Girouard et Dessaulles, Saint-Hyacinthe. A louer pour le 15 juin 1954. Téléphoner à S.-Hyacinthe, 4-4184.

LOGIS chauffé, trois pièces et salle de bain, eau chaude et réfrigérateur. S'adresser au magasin Théo. Gauthier, 1930, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe, Tél. 4-7161 ou 4-6767.

LOGIS de 4 pièces, libre le 1er mars. Prix: $27.50 par mois. S'adresser à 1075, rue Saint-Pierre, La Providence.

LOGIS-appartements, très modernes, comprenant chambre, avec garde-robes, refrigérateur, poêle électrique, mobilier de cuisine, armoires, salle de bain complète. Espace disponible dans le cave pour entreposage, électricité, chauffage, taxes comprises. Très bel endroit dans une maison de construction récente. S'adresser à 1325, rue Papineau, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-4469 ou 4-7741.

LOGIS de 5 pièces chauffées, rue Lamothe, Saint-Hyacinthe. Libre le 1er mai. Prix: $75. par mois. S'adresser à Maurice Auger magasin Blondin, 1300 ,rue des Cascades, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-5349.

LOGIS neufs chauffés, 4 pièces. Libres le 1er mai. S'adresser à 1235 rue Saint-Pierre, La Providence. Tél. 4-8960.

A LOUER

LOGIS de 4 pièces et salle de bain, Bourg-Joli, Saint-Hyacinthe. Libre le 1er mai. Garage si désiré. S'adresser de 5 hres à 7 hres p.m. à Georges Beaudry, 1155, rue Saint-Pierre, La Providence. Tél. 4-4695.

LOGIS moderne, 3 pièces. Près de la **Griffin Steel**, Saint-Joseph-sur-Yamaska. S'adresser à 1290, rue Saint-Louis, Saint-Joseph-sur-Yamaska.

LOGIS de 6 pièces salle de bain, eau chaude, 220 volts, grand terrain, jardin, garage, etc. Rue S.-Louis, Saint-Joseph-sur-Yamaska. Libre le 1er mai. Téléphoner à S.-Hyacinthe, 4-5545.

LOGIS de 6 pièces, eau chaude, chauffage compris, cave à la disposition du locataire. Libre le 1er mai, 2585, rue Saint-Joseph, angle de la rue Turcot, Saint-Hyacinthe. S'adresser à Armand Ayotte, Saint-Aimé, (Richelieu). Tél. 21.

LOGIS chauffé, 6 pièces, 675, rue de la Concorde, Saint-Hyacinthe. Prix: $60. par mois. Téléphoner à Antonio Morissette, Saint-Hyacinthe. 4-4288.

LOGIS chauffé, 3 pièces, salle de bain, eau chaude à l'année. S'adresser à 146, rue Saint-Pierre, La Providence. Tél. 4-8201.

LOGIS de 5 pièces dans maison seule, grand jardin et hangar, au village de Saint-Hugues, (Bagot). S'adresser à Isidore Lessard, 230, rue Sainte-Anne, La Providence, S.-Hyacinthe. Tél. 4-7184.

LOGIS de 4 pièces et salle de bain. Libre le 1er mai. S'adresser en as à gauche, 1100, rue Morison, Saint-Hyacinthe.

LOGIS de 4 pièces modernes, municipalité de Douville, Saint-Hyacinthe Libre le 1er mai. Aussi automobile neuf à vendre, très bon marché. Téléphoner à Saint-Hyacinthe, 3-2130.

LOGIS chauffé, 6 pièces, cuisinette, salle de bain, eau chaude. Aussi 3 pièces, très propre. S'adresser à 950, rue Morison, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-6805.

LOGIS neuf, 5 pièces, salle de bain eau chaude, etc. S'adresser à 445, rue Saint-Louis, Saint-Joseph-sur-Yamaska.

LOGIS chauffé, éclairé 2 pièces et salle de bain. A louer à la semaine ou au mois. Sadresser à 420, rue Saint-Louis, Saint-Joseph-sur-Yamaska.

LOGIS 6 pièces, 785, rue Lajoie, Saint-Joseph-sur-Yamaska, Téléphone: jour, 4-4557; après 6 heures, 4-9650.

LOGIS de 6 pièces chauffées salle de bain et dépense, angle des rues Girouard et de La Bruère, Saint-Hyacinthe. Libre le 1er avril. S'adresser à 2405, rue Girouard, Saint-Hyacinthe.

LOGIS chauffé, 4 pièces, pour adultes, Prix: $60. par mois. S'adresser à 1740, rue Duvernay, Saint-Hyacinthe, Tél. 4-4555.

LOIGS de 4 pièces. S'adresser à 955, rue Marguerite-Bourgeois, Saint-Hyacinthe.

LOGIS de 4 pièces. S'adresser face du quai, village de Saint-Charles-sur-Richelieu S'adresser à 2132, rue Bourdages, Saint-Hyacinthe.

LOGIS de 5 pièces et salle de bain, cuisinette, rue Sainte-Anne, Bourg-Joli, Saint-Hyacinthe, au 1er étage. S'adresser le soir et le samedi à 2555 rue Sainte-Anne Bourg-Joli, Saint-Hyacinthe.

LOGIS de 6 pièces, salle de bain et garage Libre le 1er mai. S'adresser à 2398, rue Laframboise Saint-Hyacinthe.

LOGIS moderne, 4 pièces chauffées. Libre immédiatement. S'adresser à 2290, rue Laframboise, S.-Hyacinthe.

LOGIS de 5 pièces et salle de bain, Bourg-Joli, Saint-Hyacinthe. S'adresser à 555, rue de lHôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-8464.

LOGIS moderne, 6 pièces, comprenant 3 chambres à coucher, salon, salle à dîner, cuisine, salle de bain, dépense. Grandes galeries en avant et en arrière. Au centre de la ville. Continuation de bail, au même prix. Raison: départ de la ville. S'adresser à 455, rue de l'Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-5622.

LOCAL de 30 X 40, 3 étages, chauffage central et élévateur. S'adresser a 385, rue Sainte-Anne, S.-Hyacinthe. Tél. 4-9293.

MAISON seule, 3 pièces, salle de bain, eau chaude, cave cimentée, près de la voie ferrée, Saint-Thomas d'Aquin S'adresser à Camille Péloquin, Saint-Thomas d'Aquin.

MAGASIN rue des Cascades, S.-Hyacinthe. S'adresser au magasin Blondin, 1300, rue des Cascades, S.-Hyacinthe.

ON DEMANDE

CONSTRUCTION neuve, réparations générales, modernisation de magasins et maisons privées. Travail garanti et très bas prix. S'adresser à E. Lachance, 5000, rue du Ruisseau, Saint-Hyacinthe-Annexe. Tél. 4-4834.

DEUX hommes de belle apparence et onne éducation, demandés pour prendre responsabilité d'une clientèle établie, dans la vente de produits. Bon revenus et boni, entraînement gratuit. Pour plus de détils, écrire et donner nom adresse et numéro de téléphone. Adresser à L. G. C.P. 140, Saint-Hyacinthe

DISTRIBUTEURS requis pour la vente des fameux rasoirs électriques suisses, **Riam-Dandy**, les plus perfectionnés sur le marché mondial. S'adreser à **Riam**, 345, rue Craig est, Montréal, 18.

ELECTRONISTE pour service d'appareils de télévision, situation à l'année, avenir assuré. Bonnes conditions de travail, assurance groupe. Ecrire en donnant expérience et salaire demandé. Adressera C.P. 110, Saint-Hyacinthe.

HOMMES demandés. Aux vendeurs ambitieux, nous offrons l'occasion de se créer un commerce lucratif dans une partie de la ville de Saint-Hyacinthe, en vendant nos 225 produits garantis et aimés du public. Articles de toilette et de médecine, culinaires, domestiques, thé, café, etc. Commission avantageuse. Spéciaux chaque mois, seulement $18. requis pour premier assortiment. S'adresser à Jito, 5130, rue Saint-Hubert Montréal.

ON DEMANDE

JEUNES filles ou dames demandées. Convertissez vos heures de loisirs en dollars. Devenez représentante **Doraldina** dans votre localité. Très peu de capital requis. Ligne de cosmétiques garantie. Catalogue illustrée. Ecrire à **Doraldina Cosmetics Company**, 1900, rue Dellormier, dept. 6, Montréal.

TRICOTEURS sur machines **Tompkins** (Spring needles) Expérience requise. Pouvant prendre soin des ajustements, etc. Ecrire à L.T. C.P. 140, Saint-Hyacinthe

VENDEURS ou vendeuses, avec ou sans expérience, temps régulier ou temps partiel, réalisez de $50. à $100. par semaine, en vendant lingerie pour dames et le merveilleux bas **Minuit 100% nylon** admirablement empaqueté comme paquet de cigarettes aux couleurs vives, très pratique pour le sac à main, poches de manteaux, voyages et aussi très présentable pour cadeau. Coupon de prime dans chaque boîte. Tous les **grades**. Commandez quelques paires C.O.D. Pour information, écrire à **Dollar-Up Sales, Limitée**, 1743, rue Saint-Denis, Montréal.

DIVERS

MESDAMES qui désirez faire votre couture robes, manteaux, costumes pour dames et spécialement pour enfants, garnitures diverses, **smocking**, broderie à la main. Adressez-vous à 1173 rue Sainte-Anne, (Bourg-Joli). Saint-Hyacinthe. Tél. 4-8834.

PERDU: manchon en mouton noir doublé en satin, perdu rue Laframboise, Saint-Hyacinthe. Récompense promise. Rapporter à 1480, rue Morison, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-4800.

PORTE-monnaie en cur repoussé, contenant certaine somme d'argent et trois clefs, perdu au magasn Moderne, rue Mondor. Saint-Hyacinthe. Récompense promise. Rapporter au Magasn Moderne, 548, rue Mondor, S.-Hyacinthe. Tél. 4-6564.

REPARATIONS et fabrication de toutes sortes. Prix modique et ouvrage garanti. S'adresser à Bernard Ducharme, 758, rue des Cascades, Saint-Hyacienthe. Tél 4-8561

RADIOS prêtés durant les réparations. La Radio Maskoutaine, Enr. A. Girouard, prop. Réparations ventes, échanges. S'adresser à 2491, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe Tél. 4-4525.

STORES vénitiens. Pour vos stores vénitiens et vos auvents, adressez-vous à la manufacture. Les Auvents Maskoutains, 200, rue Mercier, Saint-Joseph-sur-Yamaska. Téléphones 4-6686 à domicile 4-9489

SPECIALITE: réparations de montres, prix modique. Ouvrage garanti et service rapide. S'adresser à André Dufresne, horloger certifié, 2785, rue Lafontaine, S.-Hyacinthe. Tél. 4-8274.

VENDEURS bilingues dans S.-Hyacinthe et un rayon de 50 milles Découverte d'un nouvel éclairage, garanties surprenantes, économie énorme pour les bureaux, magasins, manufactures, intitutions, etc. Répétition assurée de ventes. Territoires exclusifs. Pas d'entraînement spécial. Ventes réussies dans 4 tentatives de vente sur 5. Revenus immédiats. Des centaines de dollars par semaine. A l'année. Pas de placements de fonds. Outillage complet pour la vente. Instructions complètes, démonstrateurs et beaucoup d'échantillons gratuits. Ecrivez aujourd'hui à Hi-Test Corporation, Hamilton, Ontario.

ENCANS

ENCAN: samedi, 20 mars à 1 hre et demie p.m., chez Euustache Aubertin, 202, rue Saint-Pierre, La Providence. Tout sera vendu sans réserve. Pour plus de détails, lisez "Le Courrier de Saint-Hyacinthe" du 19 mars 1954. Ovila Laporte, encanteur licencié, 1085, rue Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe, Tél. 4-7176

ENCAN: lundi, 15 mars, à 11 hres a.m., chez Raymond Tétreault, rang Saint-Edouard, Saint-Liboire, (Bagot). Détail: deux chevaux; 10 vaches à lait Canadiennes et **Jersey**; taure de 2 ans; taure d'un an; boeuf de 2 ans; voiture double, sur roues d'acier; voitures simples sur pneus; **sleighs** double et simple; voiture fine à deux sièges; traine à deux sièges; épandeur d'engrais **Forano**; herse à roulettes **Frost-Wood**, semoir **Frost-Wood** à disques; herse à ressorts; charrue à une raie; sarcleur; bouleverseur; chargeur à foin **International**; faucheuse **McCormick**; râteau **Deering**; batteuse **Roy**; hache-légumes; brouette; harnais doubles; harnais fins; brancard pour animaux; 2 "suisses"; 2 échelles; 10 tonnes de foin; 3 tonnes de paille; 2 bidons de 5 gallons; bidon de 8 gallons; chaudières à lait; etc. Articles divers. La terre est vendue. Jean-Paul Fontaine, encanteur licencié, Upton, (Bagot).

ENCAN: mardi, 16 mars, à 11 hres a.m., chez Antonio Belval, rang de la Carrière, Upton (Bagot). Détail: 2 chevaux; 12 vaches à lait; 5 taures; boeuf; 90 poules. Epandeur d'engrais **Cockshutt** 4 ans d'usage; herse à ressorts **McCormick** à deux sections à leviers, 2 ans d'usage; herse à finir; semoir combiné; 13 disques, 4 ans d'usage; moulin à faucher de 6 pieds, **Cockshutt**, 6 ans d'usage; râteau **McCormick**, 5 ans d'usage; lieuse **McCormick**, 6 ans d'usage; charrue à une raie, **McCormick**, 4 ans d'usage; charrue à deux raies; bouleverseur; voitures doubles sur pneus 750 x 16, avec brancard; voiture fine à deux sièges; crible à grains; sleighs doubles, avec plate-forme; **sleigh** fin; harnais double, simple et fin. Séparateur **DeLaval**, avec moteur; 4 bidons de 8 gallons; chaudières à lait. Scie à découper, avec moteur d'une demi force; balance de 240 livres; réservoir à eau; chaudron de fonte; baiançoire neuve; moulin à gazon; boyau d'arrosage de 50 pieds; étau; filières; coupe-boulons; fourche; chaises; etc. Bois de sciage; 200 pieds de clôture à neige; meule; brouette; robes de carriole; couvertures à chevaux; 300 minots d'avoine; 75 minots d'orge; 10 tonnes de beau foin de trèfle. Tous les articles du hangar. Ménage de la maison: poêle émaillé, poêle électrique; mobilier de cuisine; mobilier de chambre à coucher et articles divers. La terre est vendue. Jean-Paul Fontane, encanteur licencié, Upton, (Bagot).

ENCANS

ENCAN: samedi, 20 mars, à 11 hres a.m., chez Joseph Mercier, route de Roxton Falls, près du garage Fontaine, à un mille du village d'Acton Vale. Détail: deux chevaux pesants, 8 à 9 ans; 6 vaches **Holstein** et Canadiennes, boeur. Semoir; deux herses à disques; charrue à mancherons; bouleverseur, herse à finir, herse à ressorts. Deux voitures doubles sur pneus 32 x 6; voitures simple et fine, **sleighs** double et fin; traine; deux faucheuses; râteau; lieuse à grain; crible; hache-paille; harnais double, simple et fin; séparateur; 4 bidons; chaudières; 15 corder de bois sec et mêlé; 10 tonnes de beau foin vert; 100 piquets effilés; rouleau de broche carreauté. Tous les articles du hangar. Une partie du ménage de la maison. La terre est vendue. Jean-Paul Fontaine, encanteur, Upton, (Bagot).

ENCAN: mercredi, 17 mars, à 10 hres et demie a.m., chez Henri Bernard, rang Sainte-Rose, près de la beurrerie Bernard, à Saint-Jude, (Saint-Hyacinthe). Détail: deux chevaux d'ouvrage; 18 belles vaches **Holstein**, provenant de l'insémination artificielle, troupeau passé à l'épreuve du sang et tous négatifs; deux taures d'un an; boeuf **Holstein**; 20 pores de 2 à 4 mois; 3 truies porlières; 150 poulettes **Light Sussex** et **New-Hampshire**; 70 coqs de 6 à 7 livres. Roulant de ferme complet: semoir à disques; herse à levier à 3 sections; herse à finir, 15 pieds; épandeur d'engrais; épandeur d'engrais chimique; bouleverseur sur pneus **Massey-Harris**, avec brancard; brancard; voiture double sur roues d'acier; faucheuse de 6 pieds; râteau; fileur; chargeur à foin **Massey-Harris**; lieuse à grains, **sleighs** double, simple et fin; balance; trayeuse **Surge**, avec deux chaudières simples, comme neuves; 3 bidons à lait de 20 gallons; tracteur **Ford**, remis à neuf et accessoires; sarcleur à blé d'Inde; herse à disques de 10 x 20; scie-ronde mécanique s'adaptant au tracteur; hache-légumes; grande fourche; poulies; câbles de 125 pieds. Bois de service, rouleau de broche carreautée. Tous les articles du hangar et le ménage de la maison. La terre est vendue. Jean-Paul Fontaine, encanteur licencié, Upton, (Bagot).

ENCAN chez M. Roger Nichols lundi 15 mars 1954 à midi au Grand rang de Saint-Thomas d'Aquin à environ 2 milles du Boulevard Sir Wilfrid Laurier intersection route no 12 Tél. 4-s-2-3.

Détail: quelques articles de maison, ustensiles de cuisine. Articles de hangar boyau d'arrosage, 2 fusils à graisser, outillage de machinerie, étendeur à broche, chaines, etc. Aiguiseuse à faux avec moteur ¼ H.P. Pompe turbine avec moteur à gaz et autre pompe turbine sans moteur, réservoir à gaz, balance de 1000 lbs. etc etc. Tondeuse **Stewart** électrique, piquets de cèdre, environ 500 pieds de planche de pin et autres lots de bois, 2 rolls de bois de poêle en longueur. Eleveuse, mangeoires et abreuvoirs à volailles, bouilloire de porcherie, cap. 45 gallons. Machinerie: tracteur M. H. **Mustang** avec hydraulique, pelle à fumier à tracteur, cette pelle sera attachée au tracteur mais vendue séparément le tout n'a que six mois d'usage. Chaines à tracteur. Carrue 2 versants M. H. Herses à disques 2 jeux IOXIO **McCormick**. Herses à ressorts 2 sections, herse à finir 3 sections. Faucheuse 7 pieds M. H. à tracteur, sarcleur 2 rangs s'adaptant au tracteur, râteau de côté M. H. 4 branches, bain d'huile (les trois dernières machines mentionnées n'ont qu'une saison d'usage). Chargeur M. H. à cordes, épandeur à fumier **McCormick** sur pneus, épandeur à chaux, planteuse à patates, arroseuse et arracheuse à patates, wagon sur pneus 650 XX 16 M.H. et brancard, remorque 2 roues etc. etc. Séparateur **De Laval** 9 bidons à lait, trayeuse M.H. réfrigérateur portatif (aluminium **Kelvinator** 6 bidons, etc.) Animaux 8 vaches de choix dont une pur sang **Holstein** 3 belles taures vêlant en octobre prochain (insimination artificielle) 5 taures d'un an, génisse de 4 mois le tout provenant de l'insimination artificielle. Environ 20 tonnes de beau foin. 150 minots d'avoine et 10 tonnes d'ensilage. Conditions avantageuses La terre est vendue. Daniel Beauregard, Beloeil.

REMERCIEMENTS

La famille Wellie Saint-Amour remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la symathie à l'occasion du décès de Madame Wellie Saint-Amour, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

Madame Frédéric Lamoureux et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Frédéric Lamoureux, soit par télégrammes, bouquets spir

Pour vous mesdames

Une plante précieuse

"Comment pourrait-il mourir, celui qui possède la sauge dans son jardin !" C'est ainsi que les médecins de la célèbre Ecole de Palerme, au Xème siècle, chantaient les mérites de la plante ui, aujourd'hui déchue de son rang de panacée, ne sert plus guère que d'assaisonnement.

Pourtant, la sauge, comme la plupart des herbes potagères, d'ailleurs, est plus qu'un condiment. Connue dès la plus haute antiquité, elle comptait parmi les 400 "simples" utilisées par Hippocrate, appelé le Père de la Médecine, qui vivait en Grèce, avant l'ère chrétienne.

Depuis, elle a toujours tenu une place de choix dans les pharmacopées des différents pays d'Europe. Il n'y a pas si longtemps, le thé de sauge jouissait, en Angleterre, d'un solide renom d'élixir de longue vie.

Une aussi persistante réputation d'excellence n'est sûrement pas sans fondement ! Et bien que, de nos jours, les infusions de plantes aromatiques de nos grand'mères aient perdu de leur prestige, leurs effets salutaires et leur exquisité demeurent. Pourquoi n'en profiterions-nous pas ?

Même si ces tisanes n'avaient aucunes des vertus qu'on leur prête, elles ne sauraient faire de mal à quiconque. On ne peut en dire autant des breuvages stimulants que nous absorbons à longueur d'année. Et quand ce ne serait que pour leur beauté décorative et le rôle qu'elles jouent dans la cuisine, la culture des herbes potagères est à recommander.

Mais revenons à la sauge. Celle-ci, dans le jardin, exige peu : un coin ensoleillé, un sol léger, bien ameubli, riche de chaux; et, chaque jour, un regard admiratif du jardinier ou de la jardinière. Ce dernier conseil est superflu, car l'admiration naît d'elle-même, devant cet arbrisseau robuste, au feuillage argenté, aux fleurs d'un bleu limpide.

La sauge est très vivace et réapparaît, fidèlement, tous les printemps, même lorsque les petits rongeurs tapis, l'hiver, sous la neige, y exercent leurs dents. Cependant, il est bon de séparer les touffes tous les 3 ou 4 ans, sans quoi les feuilles tendent à jaunir.

Et l'on sait combien ces feuilles sont précieuses ! Quelle ménagère voudrait s'en passer, quand il s'agit de farcir une volaille ! Mais figurez-vous que les Européens trouvent que nous abusons de la sauge, que nous mettons les pinccées trop fortes... La remarque est à retenir, car on ne peut nier que les gens des Vieux Pays s'y connaissent en gastronomie.

Ceci dit, et l'espace manquant, je dois clore le chapitre sans le terminer. J'espère, toutefois, que ces quelques détails sur la sauge vous inciteront à commencer, dès cette saison, une planche d'herbes potagères. Vous en tirerez plaisir et profit.

FERNANDE

CLINIQUE DES PIEDS

Garde Jeanne Guertin de Guise

Chiropodiste - Pédicure

1430, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe

Heures de bureau tous les jours
de midi à 5 hres p.m., — TEL. 4-6919

J.N.O.

Tel 4-9404 Théâtre CORONA St-Hyacinthe, P.Q.
LE FOYER du FILM PARLANT FRANÇAIS

Sam,, Dim., Lun., Mar., 13-14-15-16 mars

LORETTA YOUNG et ROBERT CUMMINGS
dans
MIRAGE DE LA PEUR
(The Accused)
— SECOND FILM AU PROGRAMME —
DOROTHY LAMOUR et JON HALL
dans
ALOMA, PRINCESSE DES ILES
(Aloma of the South Seas)
FILM EN COULEURS
aussi : CARICATURES

Mercredi, Jeudi, Vendredi, 17-18-19 mars

INGRID BERGMAN
dans
STROMBOLI
(Version Française)
— SECOND FILM AU PROGRAMME —
JOHN PAYNE, SONNY TURFT, HELEN DREW
dans
LE PASSÉ SE VENGE
(The Crooked Way)
aussi : CARICATURES

Tous les MERCREDIS, JEUDIS et VENDREDIS,
en matinées et soirées :
Service de coutellerie Wm. Rogers,
modèle "Breath O'Spring".

CHOSES FÉMININES

Carnet mondain

Pour toute nouvelle relative au Carnet mondain on est prié de s'adresser à la rédactrice avant mercredi matin. Tél. 4-6479 ou 4-7204.

* * *

Le bal annuel des Disciples de Saint-Eloi, organisé par l'Association des Etudiants en Médecine vétérinaire, réunissait plus de cent cinquante personnes, dans les salons de l'Ecole de Médecine vétérinaire, décorés pour la circonstance aux couleurs de la Faculté et de fleurs printanières. Ce bal qui obtint un vif succès eut lieu samedi 27 février, tenu sous la présidence d'honneur du Dr Joseph Dufresne, directeur des études, et de Mme Dufresne. La soirée débuta par un cocktail. Parmi les invités d'honneur on remarquait: M. le Dr et Mme Joseph Dufresne; M. Jean-Marie Dionne, président de l'A.E.M.V., et Mme Dionne; M. Pierre Cayouette, président de la Promotion 1953-54, et Mlle Pierrette Dumont; M. le Dr Paul Villeneuve, président du Collège des Médecins vétérinaires de la Province de Québec, et Mme Villeneuve; M. le notaire Jacques Lafontaine, échevin, représentant du Maire, et Mme Lafontaine; M. Omer Poulin, président de l'Association générale des Etudiants de l'Université de Montréal, et Mlle Suzanne Gosselin, présidente des Etudiantes de l'Université de Montréal; M. le Dr Joseph-D. Nadeau, contrôleur-administratif, et Mme Nadeau, membre du comité féminin d'organisation; M. le Dr Paul Genest, du Laboratoire de Recherches vétérinaires, et Mme Genest, membre du comité féminin d'organisation; M. Antonio Breton, président de la Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe, et Mme Breton; M. Pierre Larue, ex-président de l'Association des Etudiants, et Mlle Madeleine D'Amour; M. Guy Meilleur, président du comité d'organisation, et Mlle Lyse Matte; Mlles Denyse Dion et Pierrette Vincent, toutes deux membres du comité féminin d'organisation; M. Marcel Léger, ainsi que plusieurs autres.

RECEPTION

Mlle Jacqueline Matte, de Saint-Dominique, recevait à une fête-surprise, samedi soir 27 février, en l'honneur de Mlle Cécile Forbes, de cette ville, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Il y eut danse, musique et amusements. Un délicieux buffet-froid et des rafraîchissements furent servis. Un magnifique cadeau-souvenir fut offert à l'héroïne de la fête. Outre les personnes déjà mentionnées, on remarquait: Mlles Rita Cordeau, Manon Cabana, Denise Matte, Céline Lemoine et Micheline D'Anjou; MM. Raymond Paquette, André Huot, Marcel Millette, Jean-Pierre Forbes, Bernard Robert, Gilles Deslauriers et Bertrand Huot.

* * *

DEPLACEMENTS

M. et Mme Jean-René Saint-Germain sont actuellement à Miami, Floride, où ils séjourneront quelque temps.

—M. et Mme Paul-Emile Gaucher, de cette ville, sont partis la semaine dernière pour un voyage de quelques semaines en Floride.

—Mme Yvonne Saint-Germain, de cette ville, est maintenant de retour de la Floride, où elle passa quelques mois.

M. E. Préfontaine, de Beloeil, meurt à l'âge avancé de 79 ans

Beloeil, 10.—(Spéciale)

M. Ephrem Préfontaine, de Beloeil, est décédé à la demeure de son fils, M. *Alexandre Préfontaine*, à l'âge de 79 ans et 3 mois. Il était l'époux de feu Anna Saint-Germain. Le défunt laisse quatre fils et deux filles: MM. Alexandre Préfontaine, de Beloeil; Germain, Saint-Hilaire; Raymond, Richelieu; Paul, Sainte-Thérèse; Mmes Léo Laperle, de Saint-Denis-sur-Richelieu; Alvarès Trudeau, de Saint-Basile-le-Grand. Plusieurs petits-enfants lui survivent aussi.

Les funérailles eurent lieu à l'église Saint-Mathieu de Beloeil, sous la direction de la maison Maurice Demers. L'inhumation suivit au cimetière du même endroit.

Marieville

Une conférence a été donnée au sous-sol de l'église par le R. P. Ovila Meunier, o.m.i., ancien curé de Maillardville. M. le Dr Provost, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, fit les présentations d'usage. On remarquait dans la salle Mgr Euclide Théberge, c.s., M. l'abbé Georges-Henri Cournoyer, M. l'abbé Marcel Paquet et un grand nombre de membres de la société Saint-Jean-Baptiste. Le R.P. Meunier est venu nous intéresser sur les difficultés de rester catholiques et canadiens-français.

—M. et Mme Gaston Potvin (Madeleine Fontaine) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-André-Camille. Parrain et marraine, M. et Mme Camille Fontaine, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Aimé Fréchette (Cécile Ostiguy) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Luc-Paul. Parrain et marraine, Jean Fréchette et Monique Fréchette, frère et soeur de l'enfant.



DES DEMAIN, AU "PARIS".—Jimmy Gaillard et Sophie Leclair, dans une scène de la comédie musicale "Tambour battant", mettant en vedette Jacques Hélian et son orchestre, qui prendra l'affiche dès demain, au "Paris". Au même programme: "Maternité Clandestine", un émouvant drame social.

Au cinéma "Le Paris"

Maternité Clandestine, une émouvante comédie dramatique exposant l'angoissant problème des filles-mères, prendra demain, 13 mars, l'affiche au "Paris". Un peu chapardeurs, mais braves coeurs, des adolescents sauvent du suicide une jeune fille et l'abritent dans leur "repaire". Celle-ci, enceinte et abandonnée par son séducteur, reprend, grâce à eux, goût à la vie et accepte bientôt avec joie l'enfant qui vient de naître. Un souteneur, André, enlève contre son gré, la jolie jeune fille. Les jeunes gens se mettent à sa recherche et, au cours d'une bagarre, tuent involontairement André. Un brave clochard prend le crime à son compte et sera vite acquitté. Retrouvée, la jeune fille épousera Maurice, l'un des jeunes gens, dont elle est amoureuse.

Jean Courguet a réalisé ce film réaliste dans lequel il a mis une note poétique et tendre. Un bébé de quelques jours tient son rôle dans le film, et surtout dans l'action, puisque sa venue fait d'une bande de jeunes garçons, des pères adoptifs très attentionnés. Le décor est celui de "la zone" — la banlieue parisienne — où tant de drames, petits et grands, se déroulent chaque jour.

En programme double: Tambour **battant**, une brillante comédie musicale, avec Jacques Hélian et son orchestre. C'est une histoire destinée à distraire, sur laquelle on a greffé quelques situations, où sont plaisantés les travers bien connus des fonctionnaires, ainsi que de nombreux "gags" et vingt-deux numéros musicaux, dont certains, particulièrement importants, ont l'apparence des scènes de music-hall à grand spectacle. Des comédiens renommés apportent beaucoup à ce film: Gabriello, Armontel, Alice Tissot, Sophie Leclair, Jimmy Gaillard, etc.

M. Saul Caron, de cette ville, meurt à l'âge avancé de 80 ans

M. Saul Caron, célibataire, est décédé à la demeure de M. Esdras Hébert, de Douville, à l'âge avancé de 80 ans. Le défunt laisse deux frères: MM. Xavier et Arthur Caron, de S.-Hyacinthe.

Les funérailles eurent lieu mercredi à l'église Sainte-Eugénie de Douville, sous la direction de la maison *Ubald Lalime*. L'inhumation suivit au cimetière Notre-Dame-du-Rosaire.

Les porteurs étaient MM. Honoré Phaneuf, Raoul Chabot, Paul Beaudry, Arthur Péloquin, Conrad Laflamme et Onésiphore Darsigny.

Saint-Théodore

Dimanche dernier, les paroissiens de Saint-Théodore avaient le bonheur de recevoir leur ancien vicaire dominical, M. l'abbé André Beaugrand, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, qui dans une allocution a déclaré qu'il était au nombre des quatre prêtres qui furent désignés par S.E. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, pour aller répandre dans toutes les paroisses du diocèse, la belle oeuvre sacerdotale qui fut fondée en 1944 par feu S.E. Mgr F.-Z. Decelles, alors évêque de Saint-Hyacinthe. Il fit la quête et les paroissiens se montrèrent généreux.

— Une partie de cartes organisée par des dames de la paroisse eut lieu le mardi gras au soir à la salle paroissiale. Le whist et le 500 furent joués avec animation. Un goûter fut servi au cours de la soirée. Une lampe électrique mise en tirage, fut gagnée par Mme Jules Morin. M. Lucien Gauthier agissait comme animateur.

— M. et Mme Adrien Désautels (Marie-Reine Pinsonnault), sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie, Charlotte, Denise. Parrain et marraine, M. et Mme Charlemagne Girard, d'Upton, grand-oncle et grand-tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Charlotte Pinsonnault, de Saint-Hilaire, cousine de l'enfant.

— Voici les résultats des concours pour le mois de février au Couvent dirigé par les RR. Soeurs de Saint-Joseph. 10e année: Berthe Gauthier et Mariette Fontaine. 9e année: Berthe-Alice Gauthier et Céline Gauthier. 8e année: Roger Picard et Jean-Guy Guérin. 7e année: Lucie Gauthier et Claudette Bérard. 6e année: Céline Désautels et Jean-Claude Fontaine. 5e année: Guy Gauthier et Micheline Picard. 4e année: Madeleine Provencher et Jean Picard. 3e année: Yvon Cassivi et Yvon Fontaine. 2e année: Nicole Bérard et Marielle Miclette. 1ère année: Pierrette Chagnon et Réjean Picard.

— Un tapis confectionné et mis en tirage par M. Salomon Cassivi, fut gagné par M. Gaston Lefebvre, de Saint-Théodore.

— M. et Mme Louis Bélisle, de Saint-François-du-Lac, sont venus visiter M. et Mme Théodore Jodoin.

— Mlle Colette Tremblay, g.m.g. à l'Hôpital des Vétérans à Saint-Hyacinthe, a passé la fin de semaine chez M. et Mme Joseph Tremblay.

— Mlle Pauline Jodoin, de Saint-Hyacinthe, en visite chez ses nombreux parents.

— M. Pierre-Paul Houle, de Montréal, ainsi que son amie, Mlle Réjeanne Tétreault, de Saint-Césaire en visite cez M. et Mme Delphis Houle, ces jours derniers.

Saint-Liboire

Premiers de classe au couvent S.-Joseph de Saint-Liboire: 10e année, Suzanne Brunelle, 89; 9e, Marguerite Ménard, 82; 8e, Louise Dauphinais, 82; 7e, Jeannine Beauregard, 85.2; 6e, Louise Tourangeau, 79.6; 5e, Gilles Plante, 89; 4e, Claudette Brien, 91; 3e, Diane Lépine, 74; 2e, Jacques Deslauriers, 82; 1ère, Nicole Lacroix, 86.

—A M. et Mme Gérard Dion, une fille, baptisée Marie-Lucile-Ginette. Parrain et marraine, M. et Mme Charles-Emile Houle, de Saint-Dominique.

—A M. et Mme Gaston Beaupré, un fils, baptisé Joseph-Jean-Marie-Michel. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Marie Langelier, de Saint-Simon.

L'Ange-Gardien

Du 1er au 4 mars, vingt-et-une retraitantes ont suivi les exercices d'une retraite fermée à Granby. Ce sont Mmes Luc Dion, Roméo Alix, Ovila Bérard, Ernest Barber, Lionel Gemme, Philippe Ostiguy, Emias Bérard, Joseph Hamel, Rosaire Brien, Fernand Choquette, Uldège Robert, Théodore Fournier, Joseph Fontaine, Luc Dion, Hercule Fournier, Michel Ménard, Jean-Claude Fleury, Henri Messier, J.-Art. Robert, Philippe Langevin, Ovila Larivière et Marius Ménard.

—Les Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc organisèrent une heure mariale dimanche dernier. M. le Curé lança une pressante invitation et les paroissiens se rendirent nombreux. Après l'office, les deux Cercles firent leur réunion mensuelle à laquelle assistait M. le Curé. Il y eut une nombreuse assistance.

—L'hon. Laurent Barré et Mme Barré sont de retour de Québec. Ils passeront quelques semaines parmi nous.

—M. Jacques Bérard, du Collège McDonald, était chez ses parents, M. et Mme Hervé Bérard.

—Mme Gaston Bertrand, de Sainte-Madeleine, en visite chez sa soeur, Mme Maurice Marchand.

—Mlle Jacqueline Larocque, du couvent de Newport, est venue dans sa famille.

Sainte-Rosalie

Premiers de classe au couvent de Sainte-Rosalie: 10e année, Pauline Robichaud, 98; 9e, Lucienne Pelland, 88; 8e, Jeannine Desrosiers, 96; 7e, Jacqueline Bergeron; 6e, Agathe Morissette; 5e, Micheline Barbeau, 86; 4e, Cécile Viens, 84; 3e, garçons, Claude Foisy, 79; 3e, filles, Jacqueline Provost, 84; 2e, Odette Gendron, 84; 1ère, Pierre Beaudoin, 99; Jean-Pierre Dufresne, 99; 1ère année A, Suzanne Lemieux, 91.

A l'école Sainte-Marie: 9e année, Fernand Lussier, 85; 8e, Jean-Paul Lussier, 80; 7e, Claude Arpin, 84; 6e, André Lépine; 5e, Réal Provost; 4e, Daniel Dufresne.

—A été baptisé Joseph-Jean-Gérard, enfant de M. et Mme Lucien Langelier. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Langelier, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mme Marcel Langelier, tante.

Comparez cette nouvelle Burroughs

en fait de
FACILITÉ
STYLE
PRIX



Laissez-nous vous montrer pourquoi une Burroughs est la machine à additionner la plus avantageuse que vous puissiez acheter. Modèles commandés à la main et à l'électricité. Téléphonez ou venez aujourd'hui!

A. LETOURNEAU
TELEVISION — RADIOS
1345, rue des Cascades,
TEL. 4-9644, Saint-Hyacinthe

Clavigraphes — Machines à additionner
loués, vendus, réparés.

Seulement pour un temps limité...

l'offre du 25ème anniversaire d'helena rubinstein vous épargne 25%

Un Message pour *Vous* ... d'Helena Rubinstein

A l'occasion de mon 25ème anniversaire, je vous salue, femmes canadiennes! Tant de milliers d'entre vous ont acheté mes produits de beauté qu'un nouveau et grand laboratoire est en construction. En gage de ma profonde gratitude . . . et pour que vous soyez plus *facilement* ravissantes, je vous offre des produits de beauté variés avec économie de 25%.

Cordialement vôtre,
Helena Rubinstein

FORMATS RÉGULIERS!
RAVISSANTES PRÉSENTATIONS!



PRODUITS POUR PEAU NORMAL OU GRASSE:
Crème Faciale "Pasteurisée" Purifiel 1.75
Lotion aux Herbes pour la Peau Supprime les rides dues à la fatigue 1.50
Granules de Beauté Employez-les à la place de savon! 1.75
5.00
Moins 25%
à vous pour 3.75



WHITE MAGNOLIA:
Eau de Cologne White Magnolia Légère! Romantique! 1.75
Bâton d'Eau de Cologne Solidifiée White Magnolia 1.50
Talc à Saupoudrer White Magnolia Délicatement parfumé! 1.00
4.25
Moins 25%
à vous pour 3.15



PRODUITS POUR PEAU SÈCHE:
Lotion Spéciale pour la Peau Rafraîchissante! 1.50
Crème Faciale "Pasteurisée" Spéciale 1.75
Crème de Nuit "Pasteurisée" Extra-riche! 2.00
5.25
Moins 25%
à vous pour 3.90



PRODUITS POUR LA CHEVELURE:
Shampooing Silk-Sheen Rinçage-en-crème-et-shampooing 1.50
Headliner Garde les cheveux brillants et bien entretenus 1.35
Permanente de 3 Façons Offre le choix de 3 permanentes! 2.00
4.85
Moins 25%
à vous pour 3.60



PRODUITS POUR LE MAQUILLAGE:
Maquillage Minute Nouveau maquillage sec en pain, à la Lanoline 1.50
Rouge à Lèvres 'Alliance' qui Tient Longtemps Indélébile! 1.50
Rouge Liquide Nouveau! Donne une couleur naturelle 1.50
4.50
Moins 25%
à vous pour 3.35

LA PHARMACIE
Paul Lanctôt
Votre pharmacie de confiance
1396, rue des Cascades
(coin Mondor)
Tél. 4-6484
4-6485
Saint-Hyacinthe

LIVRAISON GRATUITE

LE DESSERT DES IRLANDAIS



Recette de Louise Ogilvie; Couvert dressé par Eaton's

La bonne fortune des Irlandais est connue de tous, mais tout le monde peut avoir la chance de se voir servir un merveilleux gâteau à l'orange dont la saveur est vraiment celle de l'orange. Employez un mélange à gâteau et vous serez étonnée de la rapidité avec laquelle vous pouvez le faire. Le jour de la St-Patrice, un trèfle vert d'Irlande, confectionné à l'aide d'un tube à pâte, est la décoration tout indiquée pour ce gâteau.

GÂTEAU À L'ORANGE

Vider dans un bol une boîte de mélange à gâteau à l'orange; battre à la fourchette. Mesurer 8 oz. d'eau (une tasse). En verser la moitié (4 oz.) dans le bol. Mêler jusqu'à consistance lisse. Y verser lentement le reste de l'eau (4 oz.) en mêlant bien. *La pâte sera claire.* Verser dans deux moules de 8 pouces doublés de papier ciré. Mettre au four, à 350°F., pour 25 à 30 minutes. Laisser tiédir 5 minutes avant de retirer du moule. Garnir le gâteau refroidi d'un glaçage au beurre et à l'orange. Remplir votre tube à pâte de glaçage coloré vert et dessiner un trèfle sur le dessus du gâteau et décorer au goût.

GLAÇAGE AU BEURRE ET À L'ORANGE

½ tasse de beurre
3½ tasses de sucre en poudre tamisé
¼ de cuillerée à thé de sel
1 blanc d'oeuf, non battu
2 c. à soupe de crème à café
1½ c. à thé d'extrait d'orange
Colorant végétal vert

Fouetter beurre en crème. Incorporer graduellement la ½ du sucre, puis la crème et le reste du sucre, puis le sel et le blanc d'oeuf, en battant avec soin après chaque addition. Transvider le ¼ du mélange dans un autre bol. Mêler l'extrait d'orange au contenu du premier bol et glacer le gâteau refroidi. Mêler le colorant végétal au contenu du second bol (¼ du glaçage) et remplir le tube à pâte pour décorer tel que ci-haut mentionné.

BUREAU à LOUER
Coin Mondor et des Cascades
IMMEUBLE LANCTOT
S'adresser à
LA PHARMACIE P. LANCTOT
1396, rue des Cascades, TEL. 4-6484
(coin Mondor) Saint-Hyacinthe

L'ENDROIT IDÉAL
pour acheter des beaux et bons
Poêles usagés émaillés
de toutes les couleurs.
Au MAGASIN BÉLANGER
(En face du Poste de Police)
1220, rue des Cascades, TEL. 4-8909, Saint-Hyacinthe
Ces poêles sont tous remis à neuf.
Entrez les voir pour vous convaincre sur un choix de 30 bons POELES à prix d'aubaine, $15.00 et plus.
REPARATIONS GENERALES DE TOUTES MARQUES DE POELES SUR LE MARCHE

Couvoir Coopératif Saint-Antoine
CERTIFIE ET APPROUVE
RACES PURES :
Plymouth Roch Barré,
Light Sussex,
Hybride,
N.H. x P.R.B.
L.S. x P.R.B.



• Poussins forts
• Croissance rapide
• Haute production

Livraison les mardi et vendredi de chaque semaine.

Aucun réacteur dans nos troupeaux.

Couvoir Coopératif S.-Antoine
Tho. Marchessault, gérant
TEL. 52 Comté de Verchères

Mme Elie Mélançon, de Saint-Guillaume, est décédée à 82 ans

Saint-Guillaume, 11—(DNC)

Mme Elie Mélançon, née Olivine Côté, est décédée ces jours derniers à Saint-Guillaume d'Upton, à l'âge avancé de 82 ans, La défunte laisse quatre fils et quatre filles: MM. Paul, Raoul et Lomer Mélançon, de Saint-Guillaume; Clovis, Québec; Mmes Adélard Viens (Lévanie), Nashua, N.H.; Lucien Gravel (Gertrude) et Henri Gervais (Annette), Saint-Guillaume ; Georges-Etienne Chevrette (Alice), Saint-Hugues. Trois frères et une soeur lui survivent aussi: MM. Donat et Octavien Côté, Saint-Guillaume; M. le notaire Adjutor Côté, Montréal; Mme Wilfrid Plante (Albertine), Saint-Guillaume. Enfin, elle laisse 32 petits-enfants et 19 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu mercredi à l'église paroissiale de Saint-Guillaume, sous la direction de la maison L.-O. Ponton. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Maurice Daneau, vicaire de la praoisse, et le service funèbre, chanté par M. le chanoine Lucien Hébert, curé, assisté de MM. les abbés Lucien Fontaine et Maurice Daneau, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Emile Mélançon, Euclide Héneault, Ulric Boisvert, Alphonse Trudel, Alphonse Doyon et Alfred Viens.

Les funérailles de Mme Josaphat Plante, de Saint-Césaire

Saint-Césaire, 10.—(DNC)

Mme Josaphat Plante, née Anna Hénault, de Saint-Césaire, est décédée à l'Hôpital Saint-Charles, de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 45 ans. La défunte laisse son époux.

Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Saint-Césaire, sous la direction de la maison Richard Poirier. L'inhumation suivit au cimetière de la paroisse.

Mme Peter Derusby, jadis de Saint-Césaire, est décédée à Détroit

Saint-Césaire, 10.—(DNC)

Mme Peter Derusby, née Rose Leclair, autrefois de Saint-Césaire de Rouville, est décédée à Détroit, à l'âge de 69 ans.

Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Saint-Césaire, sous la direction de la maison Georges Godin, de Montréal. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Clément Gendron, vicaire, et le service funèbre, chanté par M. l'abbé Médéric Lavallée, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé Gendron et du R. P. Boismenu, c.s.c., comme diacre et sous-diacre.

Ch. d'Immeuble pour les courtiers de S.-Hyacinthe

Une Chambre d'Immeuble a été fondée à Saint-Hyacinthe, qui groupera les agents d'immeubles de la périphérie maskoutaine. Elle fera partie de l'Association des Chambres d'Immeuble de la province de Québec, qui comprend déjà celles de Montréal, Québec et Sherbrooke.

M. Wilfrid Beauregard a été élu président du comité d'administration, pour la prochaine année. Furent aussi élus à des postes du bureau de direction, MM. Omer Auger, vice-président; Rameau d'Or Turcotte, secrétaire; Adrien Beauregard, Ovila Laporte et Adrien L'Heureux, directeurs.

La Chambre d'Immeuble de Saint-Hyacinthe, comme celles des autres régions, est un organisme sans but lucratif, ayant pour objet d'élever et de maintenir la profession de courtier en immeubles à un haut degré de dignité et de compétence, d'améliorer la situation du commerce immobilier par une action concertée en vue du bien commun, et de favoriser les intérêts de la collectivité.

Elle admettra comme membres actifs les personnes de bonne réputation dont le travail concerne le commerce de l'immeuble, en qualité de courtier, agents d'hypothèques, gérants ou évaluateurs, et qui détiennent un permis leur permettant de pratiquer ce métier.

Le code d'éthique de la Chambre d'Immeuble de Saint-Hyacinthe se lit comme suit, dans ses premières lignes: "Ce code n'est pas imposé de l'extérieur; il a sa source à l'intérieur même de la profession. Sa clef de voûte est ce principe d'intérêt général: que les pratiques les plus avantageuses pour le courtier doivent aussi être les plus avantageuses pour le public.

Soirée cinématographique pour les membres des JMC au salon des Arts, mardi

Le film intitulé "L'initiation aux instruments de l'orchestre" sera présenté aux membres des Jeunesses Musicales du Canada, section des Compagnons de l'Art, de Saint-Hyacinthe, mardi, 16 mars. La représentation commencera à 8 hres.

On pourra suivre tour à tour le rôle des cuivres, des bois, des cordes, et autres, dans des extraits de la 5e Symphonie de Beethoven; Tannhauser; Songe d'une nuit d'été, de Mendelssohm; La suite Casse-noisette, de Tchaikowski; une marche militaire de Schubert, et le reste. Les membres des Jeunesse Musicales sont invités à y assister.



La première assemblée des membres de La Chambre d'Immeubles de Saint-Hyacinthe s'est tenue au domicile de M. Omer Auger, rue Larocque. De gauche à droite: MM. Adrien Beauregard, directeur; Rameau d'Or Turcotte, secrétaire; Wilfrid Beauregard, président; Omer Auger, vice-président; Ovila Laporte, directeur; Arthur Dubé, membre actif. M. Adrien L'Heureux, directeur, n'apparait pas sur la photo. M. Omer Auger est aussi directeur de l'Association des Chambres d'Immeubles de la province.

M. Auguste Demers, natif de Saint-Pie décédé à Suncook

Saint-Pie, 10, (Spéciale)

M. Auguste Demers, de Suncook, N.H., est décédé à l'âge de 75 ans. Il demeurait à Suncook depuis un demi-siècle. Originaire de Saint-Pie, le défunt laisse quatre fils et deux filles: MM. Aldège Demers, de Tilton, Mass; Roger et Lucien, Suncook; René, Concord, N.H; Mmes Arthur Lapierre et Wilfrid Gaumont, Manchester, N.H.

Nouveaux membres du corps local des "Frontiersmen"

Trois nouveaux membres du corps local des *Imperial Frontiersmen* ont été assermentés cette semaine. Il s'agit de MM. Jean-Marc Labossière et Gérard Tessier, de Saint-Hyacinthe, et Roger Anctil, Saint-Joseph-sur-Yamaska. La cérémonie s'est déroulée à l'hôtel-de-ville, sous la présidence de S. H. le maire M. Ernest-O. Picard. Les nouveaux membres ont maintenant les mêmes pouvoirs que les policiers municipaux, dans l'exercice de leurs fonctions.

— VRAIMENT —

Il convient de féliciter l'hon. C. D. Howe pour avoir averti les unions ouvrières qu'elles se privaient de travail en réclamant des salaires accrus. Le seul tort de l'avertissement servi par M. Howe est qu'il vient sur le tard. Le mal est déjà fait. Les salaires excessifs ont bouté la marchandise canadienne hors des marchés non seulement à l'étranger mais au Canada même. Ainsi *Canadian Westinghouse* informe que les commandes qui viennent de lui être enlevées par les fabricants suisses, suédois et britanniques d'appareils électriques signifient une perte, en 1954, pour l'ouvrier canadien, de 680,000 heures-unités. Les concurrents chanceux avaient coté jusqu'à un tiers meilleur marché que la Canadian Westinghouse. Autre exemple. Les ouvriers canadiens de Ford (UAW) veulent 30c de l'heure de plus qui, s'ils sont accordés, ajouteront $210 au prix d'une voiture de tourisme et $190 au coût d'un camion. Le véhicule-moteur se vend déjà mal. Que sera-ce avec une augmentation des salaires?

* * *

Les ménagères américaines apprennent avec soulagement que Washington a décidé de réduire le prix subsidiaire du beurre qui se vendra après le 1er avril huit sous de moins la livre. On réduira d'autant les stocks du gouvernement américain qui en avait pour 260 millions de lbs, soit près de deux livres par personne. Cette accumulation provenait largement du fait que les hauts prix du beurre favorisaient la vente de la margarine plus en vogue que le beurre depuis deux ans aux E.-U. Maintenant Ottawa devrait agir de même et cesser d'acheter le beurre à 58c et d'en faire un entreposage proportionnellement plus fort qu'aux E.-U. A la fin de 1953, en effet, Ottawa avait en stock 49 millions de lbs, soit plus de trois lbs par capita.

* * *

Un menuisier anglais, M. George Proctor, de Leicester, a connu une brève célébrité quand il a aidé son voisin à construire un garage. Bien qu'il n'ait pas été payé pour accomplir ce travail, M. Proctor a été traduit devant son union (Furniture Trade Operatives) et condamné à une amende de $3 pour conduite nuisible aux intérêts, au bien-être et à la réputation de son union. Il fait partie de cette dernière depuis dix-sept ans.

The Letter-Review,
Fort-Erié, Ontario, 22-2-54

Garde d'Honneur

M. Roger Frédéric, de la Garde d'Honneur de Saint-Hyacinthe, a été nommé chef du transport des membres, pour l'année 1954. M. Lucien Normandin fut aussi désigné pour succéder à M. Roland Godin, au poste de publiciste.

La ville autorise...

(suite de la page 1)

8.—La Cité accordera gratuitement au requérant tous les droits et privilèges qui lui seront nécessaires pour opérer efficacement et maintenir ledit service d'autobus, et le requérant paiera à la Cité pendant la durée de l'arrangement une licence annuelle de $150.00 pour les cinq premières années, et de $300.00 pour les années subséquentes;

9.—A l'expiration de la franchise ou permis octroyé par le règlement susdit, la Compagnie aura la préférence sur toute autre personne ou compagnie pour obtenir une nouvelle franchise, licence ou permis en rapport avec l'exploitation d'un service de transport par autobus ou autrement dans les limites de la Cité, sujet cependant aux termes et conditions qui pourront alors être déterminés et acceptés de part et d'autres;

10.—Le tarif pour le transport des passagers dans les limites de la Cité d'un point à un autre, sera le suivant:

a) Quinze centins pour un passage, ou deux billets pour vingt-cinq centins, ou neuf billets pour un dollar;

b) Les enfants ayant moins de 12 ans, ainsi que les élèves fréquentant les écoles sous le contrôle des commissions des écoles de la cité, dix centins, ou quatre billets pour vingt-cinq centins;

c) Les enfants au-dessous de cinq ans accompagnés, gratis;

d) Les policiers et pompiers costumés en service, gratis;

11.—Ledit tarif sera cependant sujet à révision par les parties, sur avis préalable de trois mois. Si la Cité de Saint-Hyacinthe et la Compagnie, parties contractantes, ne peuvent s'entendre, lors de ladite révision, sur le taux à charger pour le transport des passagers, la question sera soumise à l'arbitrage de quelque personne choisie par les deux parties, ou si celles-ci ne peuvent s'entendre sur le choix d'une personne, alors à l'arbitrage de trois personnes dont l'une choisie par la Cité de S.-Hyacinthe, une autre par la compagnie et une troisième nommée par les deux premières ci-dessus choisies, ou si elles ne peuvent s'entendre, nommée alors par un juge de la Cour du Magistrat siégeant dans le district de Saint-Hyacinthe. La sentence desdits arbitres ou de la majorité d'entre eux sera finale et aura effet de lier et d'engager les deux parties;

12.—Les voitures ou autobus de la Compagnie seront maintenues en bon ordre et conditions, elles seront équipées et maintenues en opération conformément aux dispositions de la Loi des véhicules-moteurs de Québec;

13.—Toute cause hors de contrôle de la Compagnie, telle que le cas fortuit, les grèves, les accidents, la force majeure, qui empêchera l'exploitation dudit service, ne donnera recours à aucun dommage, pourvu que la Compagnie fasse diligence pour se mettre en mesure de reprendre son exploitation;

14.—Un contrat notarié basé sur le présent règlement interviendra entre la Cité et le requérant dès que ledit règlement aura régulièrement été passé et adopté;

15.—La Compagnie paiera le coût dudit contrat notarié et en fournira une copie à la Cité;

16.—Le présent règlement entrera en vigueur lorsqu'il aura subi toutes les formalités requises pour sa validité par la loi et la charte de la Cité.

M. le Dr Guy Cousineau prochain conférencier au Club Richelieu

M. le Dr Guy Cousineau, professeur à l'Ecole de Médecine Vétérinaire de la province de Québec, à Saint-Hyacinthe, sera le conférencier invité lundi, 15 mars, au souper-causerie hebdomadaire du Club Richelieu Saint-Hyacinthe. Il y donnera ses impressions d'un voyage d'études qu'il vient de terminer sur le vieux continent. Présenté par le Dr Jacques Saint-Georges, secrétaire de l'Ecole de Médecine Vétérinaire, il sera remercié par M. le Dr Martin Trépanier, professeur. M. Benoit Benoit présidera.

Longs services

A la **Goodyear Cotton**, de cette ville, ont reçu leur insigne pour longs services: 25 ans, métiers à filer, M. Félix Boisvert; 20 ans, métiers à tisser, M. Maurice Bienvenue; 15 ans, métiers à tisser, M. Laurent Morin; 10 ans, Cardes, M. Théodore Forcier; métiers à retordre, M. Wellie Aubertin; métiers à tisser, M. Origène S.-Pierre; boutique, M. Donat Cabana; 5 ans, métiers à retordre, M. Alva Ledoux.

M. J: Laframboise...

(suite de la page 1)

Revenu à Saint-Hyacinthe après ses études, Joseph Casavant décida de se lancer en affaires dans la fabrication des orgues. Il installa ses pénates à l'endroit exact où se trouvent encore aujourd'hui les ateliers de ses successeurs. Le premier instrument qu'il fabriqua était destiné à l'église paroissiale de Saint-Martin de Laval. Il construisit aussi ceux de la cathédrale d'Ottawa et de la cathédrale de Kingston, en Ontario.

Lorsqu'il mourut en 1875, Joseph Casavant abandonnait un commerce prospère à ses deux fils, MM. Claver et Samuel Casavant. Mais avant de se lancer eux-mêmes dans l'aventure, ils voulurent voir ce qui se faisait ailleurs, et ils firent un long voyage en Europe. A leur retour en 1879, ils étaient bien préparés, s'intéressant surtout au mécanisme de l'orgue et à l'harmonie.

La plus belle découverte de MM. Casavant fut sans doute l'invention du bouton d'accouplements automatiques, qu'ils firent avec le concours d'un professeur de l'Université Laval de MoMntréal.

En 1886, ils obtinrent un contrat pour la construction d'un orgue de 80 jeux, pour l'église Notre-Dame de Montréal. L'entreprise était alors, et serait encore aujourd'hui, fort hasardeuse. Ils réussirent. Les succès répétés de la maison Casavant, depuis cette date, n'ont cessé d'accroitre sa renommée partout au monde.

Près de 1,500 orgues furent construites par la maison Casavant, depuis la fondation, destinées à des églises de tous les continents. Ajoutons que, de nos jours, la production des ateliers Casavant est en moyenne d'un orgue par semaine.

M. Laframboise termina sa causerie par une description détaillée d'un orgue à tuyaux, depuis le clavier de la console jusqu'aux bouches des tuyaux. Présenté par M. François Jetté, il fut remercié par M. Antonio Breton. MM. Benoit Benoit et Léo Trudel avaient pris place à la table d'honneur.

CHALET à VENDRE

Tout meublé, avec Réfrigérateur.
Situé à 15 minutes de l'église ne La Providence.
60 pieds de façade sur la rivière.

S'adresser au

MAGASIN LUSIGNAN

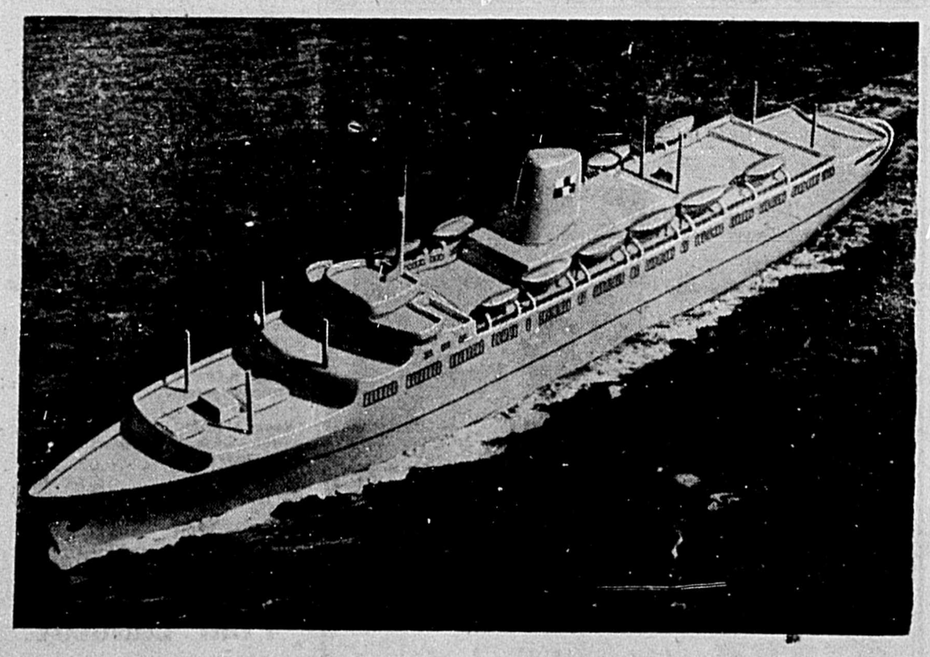
257, rue Sainte-Anne, La Providence, TEL. 4-7956

ROBES — MANTEAUX — CHAPEAUX



On voit ici le sergent-major G. Dagenais, de Valcartier, en train de se gratter la tête devant l'immense tâche de ramasser 215 parachutes employés par les militaires du 1er bataillon du Royal 22e Régiment durant l'exercice Loup-Garou. Il lui faut emballer tous ses parachutes et les expédier à divers endroits au Canada.

(Photo de la Défense nationale)



Voici la maquette des deux paquebots de 23,000 tonnes actuellement en construction aux chantiers maritimes Fairchild Ltd., en Ecosse et Vickers-Armstrong., en Angleterre, pour le compte du Pacifque Canadien. Ces deux transatlantiques aux lignes hardiment profilées seront mis en service en 1956 et 1957 respectivement. Le premier portera le nom d'"Empress of Britain", en remplacement de l'"Empress of Australia". Le nom du second n'a pas encore été choisi. Spécialement conçus pour le service Angleterre-Canada, ces paquebots transporteront 900 passagers de classe touriste, 150 en première classe et ils comporteront un espace de 380,650 pieds cubes pour le transport des marchandises. Ils mesureront 635 pieds de longueur, 85 pieds de largeur et leur vitesse de croisière sera de 21 noeuds.

UNE BONNE SUGGESTION POUR LE CARÊME



Recette de Louise Ogilvie, Couvert dressé par Eaton's.

N'est-ce pas étonnant que certains des plats les plus délicieux soient les moins coûteux et les plus faciles à préparer? Tel est le pâté à l'oignon et au fromage "cottage". La merveilleuse saveur de l'oignon combinée à celle du fromage "cottage" est couronnée d'une pointe de muscade. La pâte est légère, feuillettée, de celles qui invitent à prendre une deuxième portion.

PATE A L'OIGNON
ET AU
FROMAGE "COTTAGE"

2 tasses de farine enrichie de vitamines
½ cuillerée à thé de sel
1 tasse de shortening
4 gros oignons
¼ tasse d'huile à salade
¼ de cuillerée à thé de muscade
½ tasse de lait
2 oeufs battus
1 tasse de fromage "cottage"
Sel et poivre

Tamiser la farine et le sel. Incorporer le shortening. Ajouter assez d'eau glacée pour faire tenir les ingrédients ensemble (4 à 6 cuillerées à soupe), en arrosant uniformément et mêlant avec une fourchette pour former une boule. Diviser en deux. Etendre une moitié pour couvrir un plat à tarte de 9 pouces de diamètre. Mettre au froid.

Peler les oignons et bien laver. Couper en tranches, puis en quarts; assécher avec une serviette de papier. Mettre l'huile à salade dans une poêle, ajouter les oignons et la muscade; frire de 5 à 10 minutes sur un feu bas, jusqu'à ce que les oignons soient transparents. Ajouter le lait et laisser au feu durant 5 minutes. Enlever du feu. Combiner les oeufs battus avec le fromage "cottage" et ensuite mêler aux oignons sautés. Assaisonner au goût. Verser ce mélange dans le plat à tarte recouvert de pâte, rouler la seconde moitié de la boule, couvrir le mélange et bien onduler. Brosser les bords avec du beurre.

A l'occasion de
la Mi-Carême
JEUDI SOIR, 25 MARS
Foyer Coquetel Dupont
vous invite à venir entendre
L'ORCHESTRE de
JOHNNY STONE et ses musiciens
— ENTREE LIBRE —

Malo & St-Onge Enr.
335, rue Saint-Simon, TEL. 4-4888, Saint-Hyacinthe

VENTE et SERVICE de LAVEUSES
"Dominion"
REPARATIONS de LAVEUSES
de toutes marques



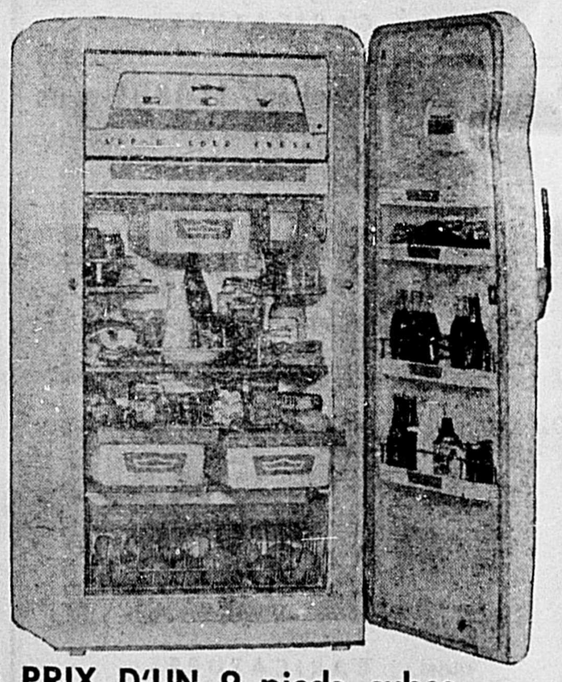
VENTE de REFRIGERATEURS
de différentes marques
— A PRIX EXCEPTIONNELLEMENT BAS —

1—Westinghouse, 8 pi. cu. - - - - - - - - $89.00
1—Kelvinator, 9 pi. cu. - - - - - - - - $79.00
1—General Electric, 7 pi. cu. - - - - - - $60.00

Aussi, 10 REFRIGERATEURS modèles 1952-1953
à prix aussi bas que $150.00 et pas plus haut que $189.00

Nous vous annonçons aussi le superbe nouveau

REFRIGERATEUR
ROY DE LUXE
1954



Capacité de 11 pi. cu.
que vous pouvez
maintenant
vous procurer au
prix d'un 9 pi. cu.

Qu'on se le dise :
UN 11 pds cubes

POUR LE PRIX D'UN 9 pieds cubes
En plus, nous vous allouons jusqu'à $200.00
pour votre réfrigérateur usagé.

Léonil Phaneuf
DOUVILLE, TEL. 4-8646, Saint-Hyacinthe

Chocolat blanc PHILIE
En vente exclusivement à
La Pharmacie Ravenelle
1430, rue des Cascades Tél. 4-5944

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

VENDREDI, 12 MARS 1954

Ordonnances — Nécessaire du bébé
Chocolat blanc
Pharmacie Ravenelle
Jean Ravenelle, B.A., B.Ph., L.Ph.
1430, RUE DES CASCADES — Tél. 4-5944
LIVRAISON GRATUITE

M. Emery Fontaine, de Saint-Guillaume, est décédé à 71 ans

Saint-Guillaume, 11.—(DNC)

M. Emery Fontaine, de Saint-Guillaume d'Upton, est décédé ces jours derniers à l'âge de 71 ans. Outre son épouse, née Réséda Vincent, le défunt laisse deux fils et sept filles: MM. Hervé Fontaine, de Saint-David d'Yamaska; Anatole, Springfield, Mass; Mmes Georges Desrosiers (Simone) et Gratien Bourret (Yvette), Saint-Guillaume; Louis Saint-Germain (Germaine), Saint-David; Edouard Benson (Lucienne), Lathus Talbot (Irène), Paul Lévesque (Yvonne) et Alphonse Denis (Lucia), Springfield, Mass. Un frère et deux soeurs lui survivent aussi: M. Arthur Fontaine, de Saint-Hyacinthe; Mmes Wilfrid Lefebvre (Maria), Springfield; Edouard Lalancette (Clara), Saint-Guillaume. Enfin, il laisse trente petits-enfants et sept arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Saint-Guillaume, sous la direction de la maison *L.-O. Ponton*. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Maurice Daneau, et le service funèbre, chanté par M. le chanoine Lucien Hébert, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Donat Lavallée et Maurice Daneau, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Georges Talbot, Léonard Desrosiers, Guy Samson, Roger Talbot, Léo Samson et Gérard Fontaine.

Mme Joseph Houle, de Ste-Madeleine, décédée à 64 ans

Sainte-Madeleine, 9.—(D.N.C.)

Mme Joseph Houle, née Eva Sainte-Marie, de Sainte-Madeleine, dans le comté de Saint-Hyacinthe, est décédée subitement à l'âge de 64 ans. La défunte laisse deux filles: Mmes Donat Labrecque (Fernande), Roxton-Pond; Fernando Vincent (Opalme), Sainte-Madeleine, et treize petits-enfants. Quatre frères et deux soeurs lui survivent aussi: MM. Léo, Rodrigue et Arthur Sainte-Marie, des Etats-Unis; Zéphir, Cowansville; Mmes Ernest Grégoire (Blanche), Farnham; Armand Plouffe (Alice), Pawtucket, R.I.

Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Sainte-Madeleine, sous la direction de la maison *Armand Coderre*. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Gilbert Spénard, curé de la paroisse, et le service funèbre, chanté par M. l'abbé André Vincent, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, assisté de MM. les abbés Alain Roy et Jean-Paul Bourdon, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Laurent Labrecque, Normand Ostiguy, Aurèle Langevin, Aurèle Labrecque, Achille Ducharme et Georges-Emile Langevin.

En 1953, plus de 20,000 personnes, de 500 régions différentes, ont emprunté des accessoires de chambres de malades de la Croix-Rouge.

Dr CHARLES DION
SPECIALISTE CERTIFIE
par le Collège Royal des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec
YEUX, NEZ, OREILLES, GORGE
2055, rue Girouard Tél. 4-8383 Saint-Hyacinthe
JNO

Ce qu'on lisait dans LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

Il y a 50 ans

On a célébré cette semaine le onzième anniversaire d'épiscopat de S. E. Mgr Maxime Decelles, évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe. Une grand'messe fut chantée à cette occasion à la cathédrale de cette ville, par M. le chanoine Jeannotte, curé de Beloeil. Un banquet fut ensuite servi à l'évêché. Y assistait entre autres S. E. Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke. Mgr Decelles est aujourd'hui âgé de 54 ans.

* * *

La maison *Casavant Frères*, de S.-Hyacinthe, vient d'expédier deux orgues. L'un, destiné à une église presbytérienne d'Hamilton, Ontario, est muni de 4 claviers et d'un mécanisme électrique. L'autre sera construit dans une église méthodiste de Lunenburg, en Nouvelle-Ecosse.

* * *

M. J.-B. Saint-Pierre, maire de La Providence, municipalité attenant à Saint-Hyacinthe, a été réélu pour un autre mandat préfet du comté de S.-Hyacinthe. M. Joseph Morin, notaire, a aussi été réengagé comme secrétaire. Les délégués officiels du conseil de comté seront MM. J.-B. Saint-Pierre, Joseph Bonin et Moïse Lussier.

La maison *A. Blondin et Compagnie*, de cette ville, est à faire l'installation d'un nouvel appareil de sauvetage à la maison-mère des Soeurs de la Présentation-de-Marie, de cette ville. On croit que d'ici peu plusieurs autres institutions suivront cet exemple.

* * *

On a commencé la vente des instruments ayant appartenu à la fanfare du Cercle Montcalm, de cette ville. Ils seraient achetés par une société de secours mutuels, désireuse de former un corps musical.

* * *

Une dépêche du Bureau de la Statistique nous apprend que l'usine de cigares de M. R. Deschênes, de Saint-Hyacinthe, vient au troisième rang dans la province de Québec pour le volume de la fabrication.

* * *

M. Louis Gosselin, propriétaire de l'Hôtel *Québec-Sud*, de Saint-Hyacinthe, a obtenu un jugement de $182 contre son locataire, H. Burel, qui avait quitté les lieux sans avertissement. Le jugement fut rendu par M. le juge Madore.

Il y a 25 ans

Le Comité des Chemins de Fer du Gouvernement Canadien a reconsidéré cette semaine les possibilités d'achat par le *Canadien National* de la ligne du *Quebec & Montreal Southern Railway*, au prix de $6 millions. Le bill a été adopté à l'unanimité. On étudiera jeudi prochain les amendements qu'on devra apporter à cette fin à la loi des chemins de fer.

M. J.-B.-E. Durocher a été élu président de la succursale de Saint-Hyacinthe de l'Association des Marchands-Détaillants, pour le prochain exercice. Les autres dignitaires élus sont MM. D. Rodier et J.-A. Boulay, vice-présidents; J.-N.-A. Brodeur, trésorier; J.-Edouard Morin, secrétaire; Arthur Archambault, J.-Roméo Cabana, Louis Benoît, Joseph Berthiaume et Aurèle Gaudet, directeurs.

* * *

L'hon. Narcisse Pérodeau, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec, est tombé malade à Calcutta, aux Indes Anglaises. Il souffrirait de broncho-pneumonie. Il est un ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

* * *

On doit commencer cette semaine la construction de la voie d'évitement qui servira à l'usine de mise-en-conserve de la *Canadian Canners Co.* Aussitôt qu'il sera possible, on creusera aussi les fondations de l'usine. La mise-en-conserve, dit-on, commencera dès cette année, quand ou aura terminé la construction de la bâtisse et l'installation de l'outillage. Près de 1,500 acres de terre sont actuellement sous contrat pour la Canadian Canners, engageant 475 cultivateurs de 10 paroisses de la région.

* * *

Mgr P.-S. Desranleau, p.a., vicaire général du diocèse de Saint-Hyacinthe, aumônier régional de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, donnera mercredi prochain, à la maison des Oeuvres, en face de la cathédrale, une causerie intitulée "Les Réalisations de l'A.C.J.C. depuis sa Fondation". La soirée sera sous les auspices du Cercle Benoît XV de l'A.C.J.C. Les anciens membres du Cercle sont invités à y assister.

* * *

Un pèlerinage s'organise à Saint-Joseph-sur-Yamaska, à l'occasion de la fête de saint Joseph, le 19 mars. Le sermon de circonstance y sera donné par M. l'abbé J.-A. Desmarais, directeur des élèves au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Il y aura aussi vénération de la relique de saint Joseph.

La Bible vous parle

Le commencement de l'orgueil de l'homme, c'est quand il s'éloigne du Seigneur, et quand son coeur déserte celui qui l'a fait.
(Ecclés. 10, 12)

Ventes Immobilières

Terrain appartenant aux Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang, Saint-Hyacinthe, vendu à Antonin et René Lussier, pour la somme de $2,000.00.

—Terrain appartenant à Philippe Morissette, Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, vendu à Paul Morissette, pour la somme de $1,211.70.

—Terrain appartenant à Jean-Paul Lusignan, Saint-Charles, vendu à Raymond Bourgeois, pour la somme de $1,500.00.

Mme Hermann Bailey, jadis de S.-Barnabé, décédée en Floride

Saint-Barnabé, 9.—(DNC)

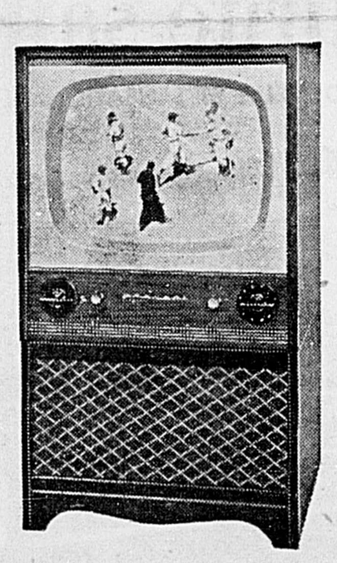
Mme Hermann Bailey, née Hermina Pérodeau, autrefois de Saint-Barnabé-Sud, est décédée en Floride à l'âge de 67 ans. La défunte laisse deux frères et deux soeurs: MM. André Pérodeau, de Montréal; Léopold, Drummondville; la R. S. Saint-Hilaire, des Soeurs de Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe; Mme Philias Laplante, Saint-Barnabé.

Chaussure à son pied

Les pointures de chaussures diffèrent légèrement selon les fabricants. C'est ainsi que le 5B d'un fabricant sera le 4C d'un autre — cet écart suffit pour que les pieds soient mal à l'aise. Il est indispensable pour la santé des pieds de porter des chaussures bien ajustées. Il est beaucoup plus prudent d'essayer les chaussures que de mentionner simplement la pointure. Des pieds sains sont extrêmement importants pour voir la vie en rose — des chaussures qui font bien éliminent la fatigue et les souffrances que causent des souliers trop étroits ou trop courts.

A MEILLEURE FABRICATION...
MEILLEURE PERFORMANCE
Marconi

▶ Image meilleure
▶ Réception meilleure
▶ Tonalité meilleure
▶ Syntonisation meilleure



Gratis
Service et pièces de rechange pour une année entière.



TERMES FACILES
LEGER DEPOT



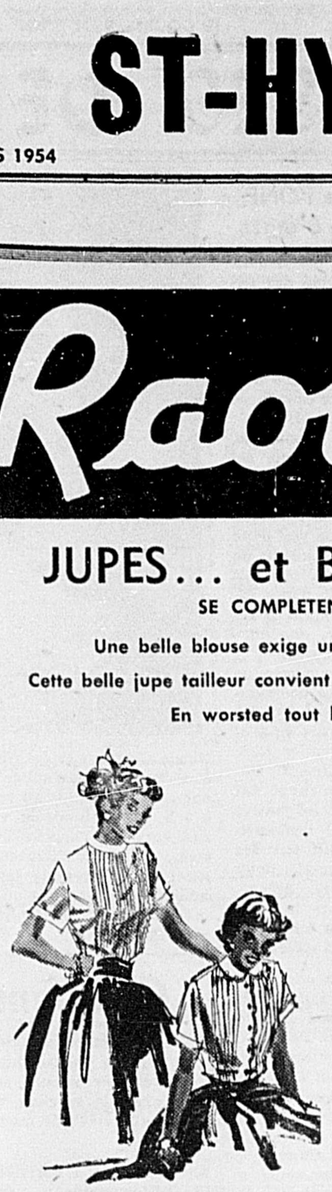
Prix à compter de
$299.00
VENTE et SERVICE
A. LETOURNEAU

Paiements faciles
Aucun plan de finance
à gros intérêts

1345, rue des Cascades,
Tél. 4-9644,
Saint-Hyacinthe

Raoul Gaudet

JUPES... et BLOUSES
SE COMPLETENT
Une belle blouse exige une belle jupe.
Cette belle jupe tailleur convient pour toute occasion.
En worsted tout laine.



En gris pâle, moyen et foncé, noir et brun.
Tailles, 12 à 20 ans.
$12.98

BLOUSE en crêpe
"Alluracel"
Facilement lavable.
Manches courtes.
Petit col "Johnny".
Plis sur le devant.
Garnie de quipure.
En blanc, rose, bleu et jaune.
Tailles, 12 à 20 ans.
$4.98

ENSEMBLE
"Lady Anne"
en BOUCLE DE LAINE
Pour vous donner cette apparence toute féminine, cet ensemble de laine est plein de charme et d'élégance.
Teintes nouvelles.
Tailles, 10 à 18 ans.
$39.95

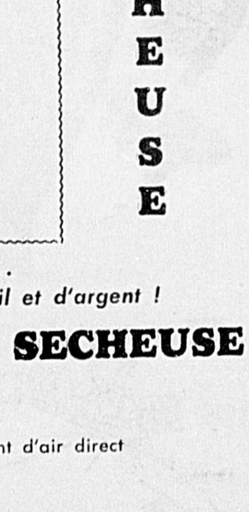


SPÉCIAL cette SEMAINE

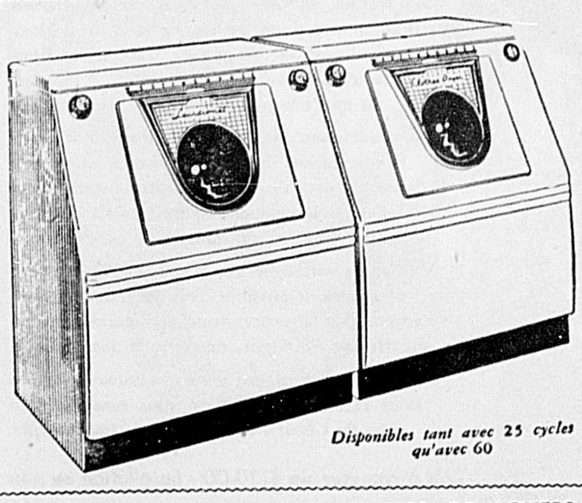


BAS NYLON
Première qualité.
60 aiguilles — 15 deniers
51 aiguilles — 15 deniers
Bas extra fins.
Couleurs assorties.
Pointures, 8½ à 10½.
Spécial .59 la paire
RAYON DES BAS

IMPERMEABLES
Valant jusqu'à $40.00.
Manteaux unis et réversibles.
Couleurs et grandeurs désassorties.
Spécial
$14.95
RAYON DES MANTEAUX



CÉLÈBRES JUMELLES
WESTINGHOUSE 1954
LAUNDROMAT — DE LUXE — SECHEUSE



Disponibles tant avec 25 cycles qu'avec 60

DOUBLE BIENFAIT DANS DES MILLIERS DE FOYERS...
Regardez toutes ces caractéristiques pour économie de temps, de travail et d'argent !

LAUNDROMAT WESTINGHOUSE SECHEUSE

1—Porte pèse-linge
2—Economiseur d'eau
3—Contrôle à cadran unique
4—Trois températures d'eau
5—La "Laundromat" se nettoie elle-même
6—Garantie de 5 ans
7—Capacité: 9 livres, pesé à sec.

Lessiveuse LAUNDROMAT
Prix rég. $399.00
Spécial $349.00

1—Signal chantant
2—Cadran à triple séchage
3—Nouveau système à courant d'air direct
4—Air filtré
5—Aération facile
6—Entièrement automatique
7—Capacité: 18 livres de linge mouillé.

Sécheuse
Prix rég. $299.00
Spécial $239.00

RAYON DES MEUBLES

Raoul Gaudet
433, RUE SAINT-FRANÇOIS, TEL. 4-6471
(Place du marché), SAINT-HYACINTHE

CHOSES DE L'ESPRIT

Encore l'immigration

Chacun est et reste libre de penser ce qu'il veut de l'immigration; nous ne voulons nullement imposer nos vues sur le sujet mais nous aimerions alimenter pour ainsi dire votre réflexion.

Il arrive, parfois, en période de chômage saisonnier, qu'on attribue à l'immigration le nombre de sans-travail. N'est-ce pas simplifier de façon plutôt défaitiste ? Il y a et il y aura toujours du chômage au Canada à certaines époques de l'année. Nos saisons sont si changeantes. Mais s'il était vrai que nous étions incapables de triompher de la concurrence des immigrants, il faudrait bien admettre que quelque chose ne va pas quelque part dans notre préparation à la vie. Car la plupart des chefs d'entreprise préfèrent, c'est naturel, employer des Canadiens de naissance. Avec eux ils peuvent s'entendre plus facilement.

En regardant la carte géographique, en se renseignant sur les réalités de notre économie et sur nos richesses naturelles, on en vient à se dire que notre pays — y compris notre province — est insiffisamment peuplé. Même si le gouvernement, à notre suite, prétendait le contraire, il lui serait difficile de fermer les portes du pays à l'immigration. Nous subirions toutes sortes de pressions; et, d'abord, nous n'écouterions pas certaines exhortations du pape.

Les immigrants ne font pas qu'occuper des emplois dans l'industrie, le commerce, l'agriculture. Ils en créent, par la force même des choses. Ils en créent directement et indirectement parce qu'il leur faut se loger, se vêtir, se nourrir, se meubler, se déplacer. Par le fait même ils stimulent toutes les industries, notamment celles du bâtiment, des textiles, de l'ameublement, de l'alimentation, des transports. Et parce qu'ils sont rarement riches à leur arrivée, ils doivent produire pour gagner leur vie et s'intaller. Et pour s'installer ils consomment plus de produits naturels et plus d'objets manufacturés que beaucoup de Canadiens de naissance; et c'est ainsi qu'ils contribuent à maintenir l'emploi de ceux qui les ont précédés au pays.

Ils sont en même temps autant de contribuables éventuels qui, en le partageant, diminueront le fardeau des impôts.

Encore une fois, rien ne vous oblige à penser comme nous sur ce sujet de l'immigration. Nous vous demandons seulement d'y penser, d'y réfléchir, d'en discuter avec vos amis.

Série de films de l'ONF à CBFT depuis le 6 mars

La télévision, depuis ses débuts, fait un usage considérable des documentaires de l'Office national du film, mais une entente survenue entre le réseau français de Radio-Canada et l'ONF, permettra de présenter de façon plus régulière à la vidéo des documentaires canadiens. Ainsi, depuis le 6 mars, M. Roger Duhamel, écrivain et journaliste, présente et commente, chaque semaine, à la télévision, quelques films français réalisés par l'Office national du film. Sous la rubrique **Regards sur le Canada**, on voit donc au poste CBFT, tous les samedis de 8 h. 30 à 9 heures, deux ou trois documentaires. Il s'agit d'une série de treize émissions; après la relâche de la saison d'été, une nouvelle série débutera à l'automne.

Chaque émission se compose de deux ou trois films. Le commentateur paraît tout d'abord sur les écrans de la vidéo, fait part du programme, présente le premier film. Dès que le film est terminé, M. Duhumel, fait ses commnetaires et suit le même procédé pour les autres documentaires. Parfois, l'émission se compose de films qui ont des liens entre eux, par exemple, deux films présentant divers aspects d'Ottawa, trois films sur la mer, deux films traitant de la réintégration des bagnards dans la société.

A l'automne Radio-Canada montrera des films français réalisés spécialement pour la télévision sous le titre général **Sur le vif**. Chaque film de cette série constituera un reportage de quinze minutes sur un aspect intéressant du Canada. Une équipe de l'ONF composée de Gilles Laroche, réalisateur, de Jean Roy, cameraman, et de Pierre Gauvreau, commentateur, a déjà commencé a préparer cette série de portraits de la vie canadienne.



Nicole Germain et Jean-Paul Nolet, que l'on reconnait dans la photo ci-dessus, sont les animateurs réguliers de la populaire émission **Sur nos ondes** entendue au réseau Français de Radio-Canada, tous les soirs, à 5 h. 45, du lundi au vendredi. Ce programme, qui renseigne les auditeurs sur l'horaire et les émissions du réseau Français essaie en même temps de faire connaitre le monde de la radio. Du lundi au jeudi, on y présente une interview sur la musique, le théâtre, les émissions de variétés ou les causeries — interviews menées respectivement par Andrée Desautels, Jean-Louis Roux, André Roche et Fernand Séguin.

Cinquante ans de théâtre

De **Zaza** à **Pour Lucrèce**, ou cinquante ans de théâtre: ainsi pourrait-on résumer en une seule formuule toute la carrière d'Yvonne de Bray qui vient de mourir subitement

Elle était née à Paris le 12 mai 1889. Etonnamment précoce, à quinze ans, elle montait sur les planches pour jouer Zaza; à quinze ans et demi, elle était déjà mariée, et divorcée à dix-sept. A soixante-quatre ans, elle avait encore accepté de tenir "un rôle apparemment modeste dans Pour Lucrèce, de Giraudoux".

"Elle avait bien voulu, écrit Jean-Louis Barrault dans un article d'adieu, nous faire cet honneur pour la joie de jouer et "d'être avec nous", avait-elle dit, "pour servir Giraudoux" qu'elle aimait".

Retracer sa carrière, ce serait, presque écrire l'histoire d'un demi siècle de théâtre, car elle a servi tous les auteurs dramatiques et elle a joué aux côtés des plus grands artistes d'hier et d'aujourd'hui.

Le portrait le plus vrai qu'on a tracé d'elle l'a été par Jean Cocteau: "Mme Yvonne de Bray est un phénomène des planches. Cette comédienne, grande entre les grandes, prétend ne pas aimer le théâtre. Sans doute veut-elle nous laisser entendre qu'elle n'aime pas le procédés auxquels le théâtre condamne beaucoup d'artistes. Il en résulte qu'elle ne repose que sur son génie et ne fixe aucune de ses trouvailles. Sa voix rieuse, cassée, l'éclair bleu de son oeil, sa tignasse et sa démarche de fauve, ses mains charmantes qu'elle agite comme après les avoir trempées dans l'eau, ne sont que les accessoires d'une âme lointaine et presque distraite. Il faut qu'une phrase ou qu'une situation s'emparent d'elle pour que ses moindres forces coïncident et lui permettent de se substituer au personnage, de le douer de vie".

Aussi n'est-il nullement étonnant que l'auteur des **Parents terribles** ait songé à elle quand on décida de monter cette pièce. Elle allait commencer une seconde carrière que seule la mort allait arrêter. Elle trouve des rôles à sa taille dans **La Machine infernale** et dans **Les Monstres sacrés** de Jean Cocteau, qui l'introduit dans le monde du cinéma pour lui faire tenir des rôles importants dans ses films: **L'Eternel Retour**, **L'Aigle à deux têtes**, **Les Parents terribles**. Aussi, ayant fait ses preuves, la voit-on dans des films aussi divers que **Caroline chérie**, **Nez de Cuir** et **Nous sommes tous des assassions** qui marque sa dernière apparition dans les studios.

Il avait fallu toute la séduction de Jean Cocteau pour arracher Yvonne de Bray à la retraite dans laquelle elle se tenait depuis la mort de l'auteur dramatique Henry Bataille, qui a été, son "auteur" favori. Le théâtre de Bataille est bien vieilli: une tentative de ramener les spectateurs vers lui a été faite naguère, mais n'a pas donné de résultats encourageants. Il n'en était pas de même au début de ce siècle où chaque pièce nouvelle était un triomphe, dont une grande part revenait à son interprète. Pour traduire l'extrême sensibilité de l'auteur dramatique, Yvonne de Bray n'avait qu'à plonger dans sa propre vie. Trente-deux ans après Bataille, la créatrice du Phalène rejoint son auteur dans l'Au-delà...

Pierre Quiroule

LA FILLE DE L'ECLUSIER

Couché dans la campagne qu'il tronçonne, il y a ce long canal, cet interminable trait d'union entre les rivières. Un canal sans prétention, mais sympathique et qui fait toujours bon accueil aux bateaux de plaisance, aux navires de faible tonnage. C'est le canal de Chambly qui soude le Richelieu au Saint-Laurent. Ici, c'est un paysage accordé: eau calme, qui bouge à peine, champs étales, paisibles.

Le père Grégoire, éclusier de son état, met tout son honneur à n'avoir jamais fait attendre un seul des bateaux qui viennent à longs intervalles agiter l'eau doucement. Mais, entre tous les bateaux, il y a surtout ce remorqueur dont la vue fait battre si fort le coeur de la petite Marie au père Grégoire, ce remorqueur qui ramène chaque fois le beau gars Michel au teint cuivré. Et, entre l'intervalle du dernier départ et de la prochaine venue du remorqueur, la petite Marie accumule tant d'amour dans la disponibilité de son coeur, tant de tendresse pour le beau et grand gars qui saute lentement sur la rive, merveilleuse escale d'un petit instant au bord du canal. On a tant de choses à se dire.

Toute la vie du père Grégoire tient dans ces menus événements: les bateaux qui viennent, les vannes à ouvrir, et ce remorqueur qui ramène le beau gars Michel. Mais le père Grégoire accomplit gravement son métier. Puis, aux heures creuses, quand les bateaux sont loin encore, l'éclusier remplace son ami le bedeau et, tout en rasant l'herbe irrespectueuse des tombes, il songe à tous ceux qui sont là, couchés dans ce cimetière, le long du canal.

Il pêche parfois, le père Grégoire. Est-ce pour prendre des poissons ou pour songer plus librement au beau gars du remorqueur qui bientôt lui demandera la permission de lui ravir la petite Marie ? Et le vieil homme d'éclusier qui livre passage aux navires vers les grandes eaux libres n'aura qu'à consentir au bonheur de sa fille.

A la poésie des images du film **L'Eclusier**, réalisé par l'Office national du film dans la série **Silhouettes canadiennes**, se superpose celle du commentaire d'Anne Hébert que lit Jean-Louis Roux.

L'électricité a fait tinter le gros bourdon de Notre-Dame

La onzième heure du onzième jour du onzième mois. Pour la première fois, l'électricité a fait tinter, en ce 11 novembre 1953, le gros bourdon de Notre-Dame de Paris. En effet, jusqu'ici, huit hommes devaient balancer cette cloche de 13 tonnes; pour le glas, ils étaient deux à manier le battant de 488 kilos.

Emmanuel - Louise - Thérèse eut pour parrain Louis XIV, reçut la bénédiction de François de Harlay, archevêque de Paris, en 1682; on lit encore, gravé dans le bronze: "Florentin Le Guay, natif et maitre-fondateur de Paris, m'a faite". Ce fut la seule cloche de Notre-Dame epargnée par la Révolution; en effet elle fut descendue à ce moment pour être réinstallée en 1802, au moment du Concordat.

Aujourd'hui, grâce à trois moteurs électriques installés par une célèbre entreprise de Gagny, le vieux bourdon reste fidèle à sa mission séculaire: mêler sa voix grave aux grandes heures de la vie nationale.

GARAGE FUGERE

- Débossage et peinture
- Alignement des roues
- Service de remorquage

995, RUE SAINT-LOUIS, TEL. 4-4424 — Dom. 4-7748
VILLAGE SAINT-JOSEPH — (Saint-Hyacinthe)

Seagram's Crown Royal ★ Seagram's V.O. ★ Seagram's Ancient Bottle Gin
Servez Seagram en toute confiance.
★ Seagram's "83" ★

EN VENTE
"PORTAGES ET ROUTES D'EAU EN HAUTE-MAURICIE"
par
Harry Bernard
240 pages — 25 illustrations
L'exemplaire: $2.00;
par poste, $2.10
S'adresser au "Courrier de Saint-Hyacinthe"

MAISON FONDÉE en 1575 à AMSTERDAM
BOLS
V.O. GENEVER GIN
"LE CÉLÈBRE GIN GENRE HOLLANDAIS"
DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA

TOUJOURS LA MEILLEURE!
LA FARINE ENRICHIE DE VITAMINES Robin Hood
LA FARINE À TOUTES FINS GARANTIE
CETTE GARANTIE AVEC CHAQUE SAC
NOTRE Garantie
DE REMBOURSEMENT, PLUS 10%
LA FARINE Robin Hood EST GARANTIE DE VOUS DONNER MEILLEURE SATISFACTION QUE N'IMPORTE QUELLE AUTRE FARINE MOULUE AU CANADA. VOTRE MARCHAND EST AUTORISÉ À VOUS REMBOURSER LE PRIX QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR CETTE FARINE PLUS 10% SI, APRÈS EN AVOIR FAIT L'ESSAI DEUX FOIS VOUS N'ÊTES PAS ENTIÈREMENT SATISFAITE DES RÉSULTATS, ET QUE VOUS LUI RETOURNEZ LE RESTE DU SAC.
Robin Hood Flour Mills Limited



Mais oui, madame, à toute heure et tous les jours — de l'eau chaude en abondance pour la vaisselle, la lessive, la douche, le bain, la toilette personnelle et les travaux du ménage. Avec un chauffe-eau électrique automatique, un simple tour de robinet met à votre disposition, à peu de frais, toute l'eau chaude dont vous avez besoin . . . à l'instant . . . en tout temps.

Un chauffe-eau électrique automatique élimine l'alimentation des feux, la saleté et surtout l'attente, car des thermostats gardent constamment l'eau à la chaleur requise. Jamais de perte d'électricité, ni de danger de surchauffage.

Vous et les vôtres méritez bien le meilleur service d'eau chaude possible. Tout en étant pratique, économisez. Procurez-vous dès maintenant un chauffe-eau électrique, moderne et automatique.

Téléphonez dès aujourd'hui à nos bureaux et nous nous ferons un plaisir de vous renseigner au sujet du *Chauffe-eau Electrique Automatique.*

Prix à compter de $130.00 - Installation en plus

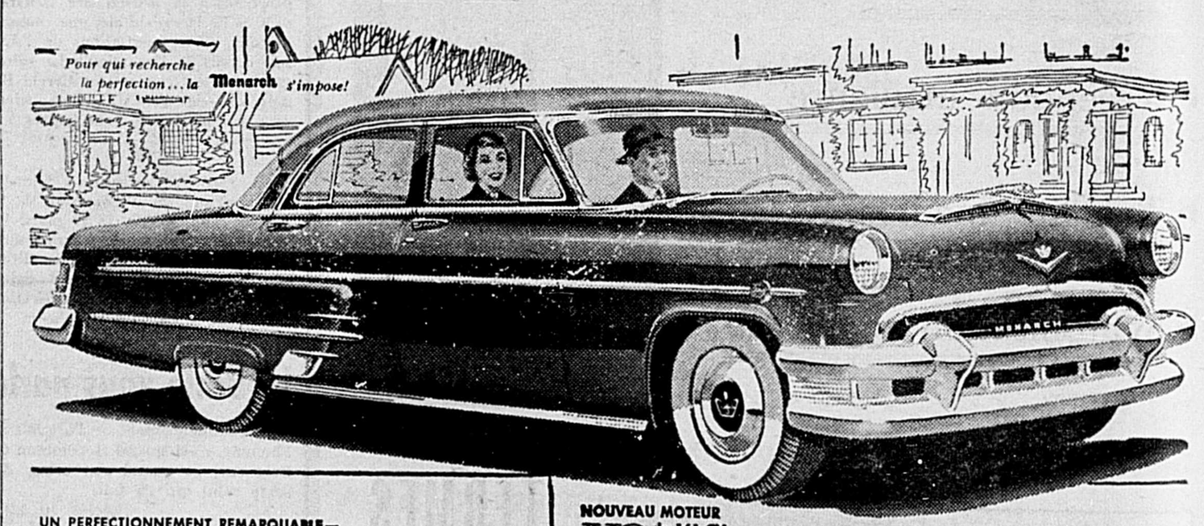


HOMMES DEMANDES
Nous Enseignons
LE DÉBOSSAGE LE RETOUCHAGE LA PEINTURE
MÉCANIQUE DIESEL
MÉCANIQUE AUTOMOTEURS
LA SOUDURE GÉNÉRALE AU GAZ - À L'ARC HAUTE PRESSION HÉLIARC - ARGON
POUR INFORMATIONS VOUS ADRESSER À L'INSTITUT D'ENTRAINEMENT MÉCANIQUE INC. LANORAIE, CTE DE BERTHIER, P.Q.
LE JOURNALIER EST SANS AVENIR
L'HOMME DE METIER A UN AVENIR
HOMMES DEMANDES

Nom: .....
Adresse: .....
Occupation: .....
Age: ..... Tél.: .....

"Nous n'avons jamais eu de voiture si confortable!"
"Elle tient la route merveilleusement dans les tournants!"

Stabilité et sécurité sans précédent
GRÂCE À LA NOUVELLE ET SENSATIONNELLE SUSPENSION AVANT À ROTULES

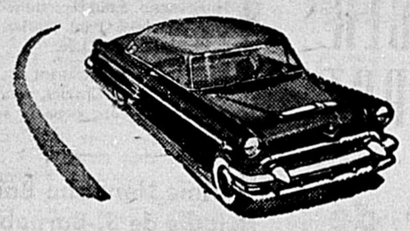


UN PERFECTIONNEMENT REMARQUABLE— LA SUSPENSION AVANT À ROTULES
La nouvelle suspension avant à rotules, résultat de longues années de recherches, influe en même temps sur la suspension et sur la direction. De durables et robustes rotules coordonnent avec précision les mouvements verticaux et latéraux pour procurer la tenue de route la plus douce et la plus uniforme que vous puissiez imaginer.



NOUVEAU MOTEUR V8 de 161 CV, à soupapes en tête
Le nouveau moteur V-8 Monarch de 161 CV, fabriqué par le plus grand constructeur de moteurs V-8 au Canada, assure une docilité plus grande et des reprises plus rapides (surcroit de sécurité).





La Monarch de 1954 est dotée d'un nouveau et sensationnel régulateur de roulement, avec suspension avant à rotules, qui procure une sécurité parfaite et une stabilité absolue dans les tournants, et qui assure une tenue de route impeccable et un confort inégalé. La nouvelle et magnifique Monarch "adhère" à la route et prend les courbes les plus prononcées avec une sûreté sans précédent! Tout effort au volant est supprimé grâce à cette merveilleuse suspension à rotules, grâce aussi au nouveau et puissant moteur V-8 Monarch de 161 CV et aux dispositifs automatiques les plus modernes. D'un confort insoupçonné jusqu'ici, la Monarch est aussi plus belle que jamais auparavant! Oui, vraiment, *la Monarch s'impose pour qui recherche la perfection!*

Prélassez-vous dans une 1954 Monarch V-8
POURVUE D'UN MOTEUR DE 161 CV, À SOUPAPES EN TÊTE

"La stabilité de la Monarch est vraiment remarquable!"
"Et elle assure une sécurité accrue!"



(Certains des dispositifs et des accessoires illustrés ou mentionnés sont standard dans quelques modèles et facultatifs moyennant supplément dans d'autres.)

VOYEZ UN VENDEUR MONARCH... ET ESSAYEZ UNE MONARCH AU JOUR ET À L'HEURE QUI VOUS CONVIENDRONT

Yamaska Automobile Inc.
R. SAINT-PIERRE, président
Votre dépositaire FORD - MONARCH depuis 19 ans
3005, rue Dessaulles Tél. 4-6491 Saint-Hyacinthe
LES MEILLEURES AUTOS D'OCCASION PORTENT L'EMBLÈME A-1 — VOYEZ UN VENDEUR MONARCH

NOUVELLES DE LA RÉGION

Mme Joseph Daigneault, jadis de S.-Théodore, est décédé à 79 ans

Mme veuve Joseph Daigneault, née Rose-Anna Charpentier, autrefois de Saint-Théodore d'Acton, est décédée à Saint-Hyacinthe à l'âge avancé de 79 ans. La défunte laisse six fils et trois filles: MM. Norbert, Joseph et Théodore Daigneault, de Saint-Hyacinthe; Albert et Wilfrid, Cowansville; Delphis, Middledale, Conn; Mme Moril Gladu (Aurore), Saint-Hyacinthe; Mlles Aldéa, Montréal, et Rose-Anna, Saint-Hyacinthe.

Les funérailles eurent lieu mercredi dernier à l'église paroissiale du Christ-Roi, sous la direction de la maison *Bienvenue et Mongeau*. L'inhumation suivit au cimetière de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire.

Les porteurs étaient MM. Albany Tétreault, Eugène Laroche, Roland Saint-Jacques, Ephrem Girouard, Joseph Desmarchais et Joseph Laplante.

Théâtre Molson

La pièce "Face of Paris" sera présentée au programme "Favorite Story" de Molson's, à la télévision, mercredi soir 17 mars, de 10 hres 30 à 11 hres, au poste CBMT.

Adolphe Menjou évoque pour nous une histoire vécue. Une jeune femme, Suzanne, croit soudain apercevoir dans une rue de Paris un homme qu'elle a connu pendant la guerre; mais il disparaît avant qu'elle ait pu l'approcher. Après des recherches, elle le retrouve sur un pont. Comme il fait mine de ne pas la reconnaître, elle croit avoir affaire à un autre et lui révèle qu'elle s'est amourachée de lui pendant qu'elle servait la résistance; s'il a été arrêté par les Allemands, ce n'est pas de sa faute à elle: la victoire finale était son seul objectif . . . et sa confession termine l'histoire sur une note gaie.

Vingt-deux jeunes femmes, membres du groupe du service social de la Croix-Rouge canadienne, servent en Extrême-Orient.

— AU CONSEIL —

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, tenue au lieu ordinaire des délibérations, en l'hôtel de ville, lundi, 1er mars 1954, à 8 heures du soir, selon les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de ladite cité, à laquelle sont présents: Son Honneur le maire Picard, ainsi que les échevins Bergeron, Morin, Brodeur, Desrosiers, Lafontaine, Auger, Bousquet et Solis, formant quorum sous la présidence du maire.

Les procès-verbaux des séances des 15 et 22 février dernier sont approuvés tels qu'ils ont été rédigés, sur la proposition de l'échevin Bergeron appuyé par l'échevin Morin.

Les documents dont les noms suivent sont produits et mis aux archives:

Le rapport des condamnations et amendes imposées par la Cour municipale durant le mois de janvier dernier;

Une lettre de la Commission Municipale de *Québec, approuvant un* emprunt temporaire de $100,000, en attendant la rentrée des taxes imposées pour l'année 1954;

Un rapport détaillé sur les revenus et dépenses de la machinerie municipale. Le maire, au nom du conseil, félicite l'auteur de ce rapport, M. Robert Hamel, pour le soin, les détails et la précision de ce travail;

Un avis et un rapport d'un accident survenu sur les trottoirs de la cité;

Une lettre de M. Jos. Fontaine, M.P., faisant part au conseil municipal qu'il a obtenu l'assurance de l'hon. Paul Martin, ministre de la Santé, que l'hôpital des Vétérans qui doit être transféré ailleurs, sera remplacé par un autre service durant l'année courante.

Les offres de services produites par les personnes dont les noms suivent sont déposées au dossier des demandes d'emploi:

M. Roméo Saint-Jean, comme constable;

M. Robert Leclerc, pour emplois divers.

L'échevin Lafontaine propose, appuyé par l'échevin Desrosiers, et il est résolu que le bail consenti à M. Gilbert Beaudoin, pour le terrain dont la cité est propriétaire, rue Yamaska, lui soit renouvelé aux mêmes conditions.

Vu l'absence du président des ateliers municipaux, M. l'échevin Emile Beaudry, la prise en considération des soumissions reçues pour l'installation de l'électricité au garage, est reportée à une prochaine séance.

L'échevin Solis propose, appuyé par l'échevin Brodeur, et il est résolu, que l'entretien des parcs pour la prochaine saison d'été soit confié à M. Roger Phaneuf, pour le prix global de $2,500.00 et aux autres conditions en vigueur l'an dernier.

Selon l'avis qu'il en a donné à la séance spéciale du 22 février dernier, l'échevin Lafontaine propose, appuyé par l'échevin Bousquet, et le conseil approuve à l'unanimité l'adoption du règlement suivant:

No 706

Règlement autorisant le conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe à octroyer une franchise, licence ou permis exclusif à la Compagnie de Transport Maskoutaine, Inc., pour exploiter un service de transport des passagers par autobus dans les limites de la cité.

Le conseil prend connaissance d'une requête signée par plusieurs des résidents de la rue Calixa-Lavallée s'opposant à ce qu'un parquement d'autobus soit ouvert et maintenu sur un terrain de cette rue. Devant l'incertitude du conseil concernant les pouvoirs que la loi et la charte de la cité lui accordent pour s'opposer à un tel projet, l'échevin Bousquet propose, appuyé par l'échevin Lafontaine, et il est résolu, que cette question soit soumise à Me Philippe Pothier, avocat de la cité.

Conformément à une requête de la Ligue Junior de baseball Loisirs de Saint-Hyacinthe, l'échevin Solis propose, appuyé par l'échevin Lafontaine, et il est résolu que le champ de balle du parc Laframboise soit mis à la disposition de cette ligue durant l'été prochain, y compris les réflecteurs et les estrades, ladite ligue cependant devant se charger de l'entretien du losange de ce terrain.

L'échevin Lafontaine propose, appuyé par l'échevin Auger, et il est résolu, qu'un octroi de $200. soit voté au club de raquetteurs l'Infatigable, pour lui aider à solder les frais de la réception des clubs de raquettes du Canada et des Etats-Unis, qui a eu lieu dimanche, le 28 février dernier.

L'échevin Lafontaine donne avis qu'à une prochaine séance, régulière ou spéciale, il proposera l'adoption du règlement suivant:

Règlement amendant le règlement No 695, concernant l'appropriation de la taxe de vente.

L'échevin Lafontaine propose, appuyé par l'échevin Desrosiers, et il est résolu, que la liste des comptes des services municipaux se totalisant à $46,934.69, et celles des services des eaux et électricité, au montant de $9,217.48, produites par le trésorier et recommandées par le comité des Finances, soient approuvées, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Et la séance est levée.

La liste des prochaines retraites fermées à la Villa Ste-Jeanne d'Arc

MARS

Ven. 12 au dim. 14: Jeunes filles, R. P. Bertrand Boisvert, o.p.; Lun. 15 au mer. 17: Etudiantes, R. P. Bertrand Boisvert, o.p.; Mer. 17 au ven. 19: Dames de la cathédrale et Notre-Dame-du-Rosaire, R.P. Francis Goyer, s.s.s.; Ven. 19 au dim. 21: Jeunes filles, R. P. Francis Goyer, s.s.s.; Lun. 22 au mer. 24: Etudiantes, R. P. Francis Goyer, s.s.s.; Mer. 24 au ven. 26: Dames, R. P. Francis Goyer, s.s.s.; Ven. 26 au dim. 28: Jeunes filles, M. l'abbé C. Robillard; Lun. 29 au mer. 31: Etudiantes, R.P. Lévi Côté, o.m.i.; Mer. 31 au ven. 2: Dames, R. P. Lévi Côté, o.m.i.

N.B.—L'ouverture de la retraite est à 8 heures p.m. de la première date indiquée. Toute dame, demoiselle d'une autre paroisse peut se joindre au groupe déjà mentionné. S'inscrire à l'avance.

Pour toutes informations: Prière de s'adresser à Soeur Directrice de la Villa Sainte-Jeanne d'Arc, 305, rue Sainte-Anne, S.-Hyacinthe, Tél. 4-5161.

Vous êtes là, grâce à votre Croix-Rouge lorsque des soins d'urgence sont donnés aux soldats, aux anciens combattants et à leurs familles. Au mois de mars, vous pouvez aider en donnant votre contribution à votre Croix-Rouge canadienne.

Mme Damase Caron, de Saint-Barnabé, décédée à 57 ans

Saint-Barnabé, 11.—(DNC)

Mme Damase Caron, née Laura Gendron, de Saint-Barnabé-Sud, est décédée ces jours derniers à l'âge de 57 ans. Outre son époux, la défunte laisse trois fils et deux filles: MM. Marcel Caron, de Saint-Barnabé; Constant et Jean-Louis, Saint-Hyacinthe; Mme Roland Phaneuf (Suzanne), Saint-Hyacinthe; la R. S. Louis-de-la-Trinité, des Soeurs de la Présentation-de-Marie, de Coaticook. Quatre frères lui survivent aussi: MM. Antonio, Albert, Conrad et Fernand Gendron.

Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Saint-Barnabé, sous la direction de la maison *Ubald Lalime*. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Louis Forest, curé de Saint-Hilaire, ancien curé de la paroisse, et le service funèbre, chanté par M. l'abbé Louis Caron, beau-frère de la défunte, curé de La Tuque, assisté de MM. les abbés Maurice Jodoin, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, et Roland Salvail, curé de Sainte-Eugénie de Douville, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Robert Caron, Pierre-Henri Gendron, Gaston Fontaine, Léo Girard, Gilles Gendron et Paul Caron.

Plus de 1,000 femmes font partie du Corps de la Croix-Rouge canadienne. C'est pour vous qu'elles travaillent bénévolement.

M. Alméda Barsalou, de Saint-Césaire, décédé à 57 ans

Saint-Césaire, 10.—(Spéciale)

M. Alméda Barsalou, de Saint-Césaire de Rouville, est décédé subitement à l'âge de 57 ans et 9 mois. Pendant 25 ans, il avait été à l'emploi des Chemins de Fer Nationaux du Canada. Outre son épouse, née Antonia Langevin, le défunt laisse deux fils et une fille: MM. Jean et Marcel Barsalou, de Saint-Césaire; Mme Arthur Legault (Jeanne), du même endroit. Un frère et deux soeurs lui survivent aussi: M. Albani Barsalou, de Saint-Jean; Mmes William Laventure (Mathilda), Sainte-Madeleine; Wilbrod Lapensée (Georgianna), Montréal.

Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Saint-Césaire, sous la direction de la maison Richard Poirier. L'inhumation suivit au cimetière de Rougemont.

Mme André Pérodeau, jadis de S.-Barnabé, décédée à Montréal

Saint-Barnabé, 10.—(DNC)

Mme André Pérodeau, née Florina Dubuc, autrefois de Saint-Barnabé-Sud, est décédée à Montréal à l'âge de 70 ans et deux mois. Outre son époux, la défunte laisse quatre fils et deux filles: MM. Garcia, Gérard, Gaston et Paul-Emile Pérodeau; Mlles Jeanne d'Arc et Thérèse. Trois frères et une soeur lui survivent aussi: MM. Edéas, Agénas et Lucien Dubuc; Mme Aldéa Martel.

Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de la Côte Saint-Paul. L'inhumation suivit au cimetière de la Côte-des-Neiges, Montréal.

En 1953, à l'aéroport de Vancouver, la Croix-Rouge canadienne a accueilli à leur retour de Corée des milliers de soldats canadiens.



Conférez une éblouissante beauté nouvelle à vos cuisines, salles de bain et ameublements d'intérieur et d'extérieur. Choix abondant de tons pastels ensoleillés et de riches couleurs foncées qui *conservent tout leur attrait.* Facile d'emploi, aisément lavable, CILUX sèche rapidement et dure longtemps. Venez voir ces **séduisantes nouvelles couleurs CILUX.**

MAGASIN BOURGEOYS Inc.

FERRONNERIE — QUINCAILLERIE

1505, rue Saint-Antoine, TEL. 4-4848, Saint-Hyacinthe

PAUL-EMILE

Desrosiers M.P.L.

PLOMBERIE — CHAUFFAGE

COUVERTURES — BRULEURS A L'HUILE

7625, rue Yamaska, Saint-Hyacinthe-Annexe, Tél. 4-5590

SPECIAL pour 15 JOURS SEULEMENT

10% D'ESCOMPTE sur nos prix déjà très bas.

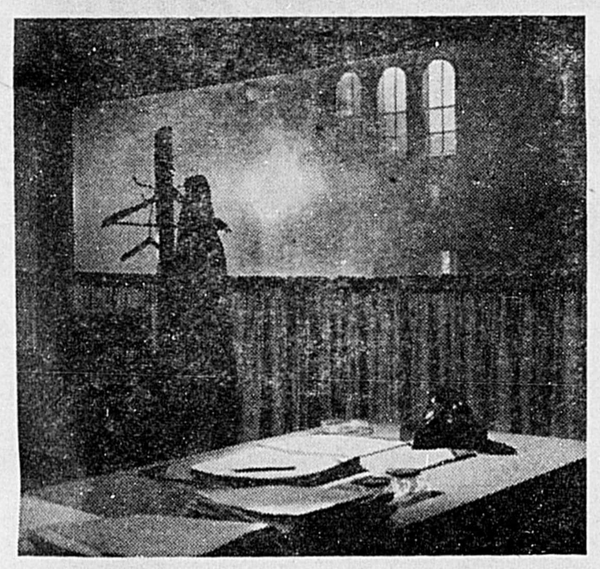
POUR TOUT ACHAT DE

STORES VENITIENS ou d'AUVENTS

LES AUVENTS MASKOUTAINS Enr.

GROS et DETAIL

200, rue Mercier, S.-Joseph-sur-Yamaska, TEL. 4-6686 Rés. 4-9489



Ouvert 24 heures par jour...

Votre travail est-il vraiment terminé lorsque vous rentrez chez vous? Ou recevez-vous des appels à domicile au sujet d'affaires trop urgentes ou trop importantes pour qu'on les remette au lendemain?

Le cas se produit très souvent. Et nombreux sont ceux qui se rendent compte que le téléphone à domicile est d'une importance vitale dans l'exercice de leurs fonctions.

Vous-même, peut-être êtes-vous de ces gens qui disent que—au simple point de vue "affaires"—le téléphone à domicile vaut plus qu'il ne coûte.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

Mme Nectaire Brodeur, jadis de Sainte-Hélène, est décédée à Montréal

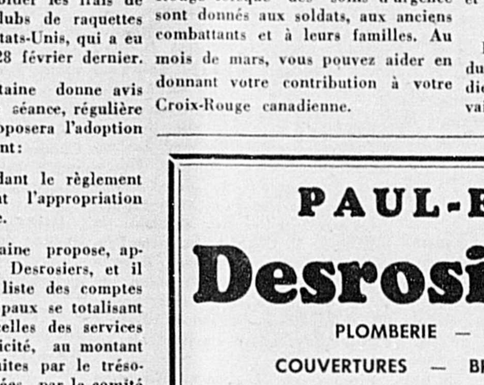
Sainte-Hélène, 10.—(DNC)

Mme Nectaire Brodeur, autrefois de Sainte-Hélène de Bagot, est décédée à Montréal, à l'âge avancé de 80 ans. Née Rose-Anna Pelland, la défunte laisse quatre fils et trois filles: MM. Aldor et Léopold Brodeur, de Montréal; Alcide, Sainte-Hélène; Hector, Sainte-Clothilde; Mmes Rosario Jutras (Adèle), Saint-Paul-l'Ermite; Emile Bessette (Florida), Verdun; Bruno Angrignon (Laura), Sainte-Hélène.

Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Saint-Jean-de-Matha, de Montréal, sous la direction de la maison Urgel Bourgie. La levée du corps fut faite par le R. P. Albert, trinitaire, curé, qui chanta aussi le service funèbre, assisté de ses deux vicaires, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation suivit au cimetière paroissiale de Sainte-Hélène, où un libera fut aussi chanté par M. l'abbé C.-E. Hétu, curé de la paroisse.

Il ouvre aujourd'hui!... le plus spectaculaire de tous!

LE SALON NATIONAL DE L'AUTOMOBILE





Le Salon national de l'Auto de 1954 ouvre ses portes! Cette exposition—qui, l'an dernier, a attiré plus d'un quart de million de visiteurs—est encore plus complète, plus intéressante et plus pittoresque cette année!

Venez sans tarder admirer la superbe collection des automobiles 1954 . . . des modèles qui font sensation par leurs lignes ultra-modernes, leurs perfectionnements techniques, leurs merveilleux accessoires, leurs nombreuses innovations! C'est parmi ces nouveaux modèles que vous trouverez une voiture à votre goût, adaptée à vos besoins et convenant à votre budget.

Le Salon national de l'Auto de 1954 intéressera tous les membres de la famille. Projetez dès maintenant d'y faire une visite!

TOUTES LES INNOVATIONS DE 1954

Les plus belles voitures de la nouvelle année . . . présentées dans un cadre grandiose. Des créations révolutionnaires, que vous pourrez examiner et admirer tout à votre aise et aussi longuement que vous le désirerez. Renseignez-vous au sujet des nouvelles voitures construites au Canada . . . visitez le Salon national de l'Auto!

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE CE SOIR À 7H. P.M.

Invités d'honneur:

L'HONORABLE MAURICE DUPLESSIS, PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE

et SON HONNEUR LE MAIRE CAMILIEN HOUDE, PREMIER MAGISTRAT DE MONTREAL

AU PALAIS DU COMMERCE

1650 RUE BERRI

MONTRÉAL

DU 12 AU 21 MARS

EN SEMAINE: DE 10H. A.M. À 11H. P.M.

Jour d'ouverture: de 7h. p.m. à 11h. p.m.

Le dimanche: de 1h. p.m. à 11h. p.m.

LE SALON NATIONAL DE L'AUTOMOBILE

TOUTES LES INNOVATIONS DE 1954

BILLETS

Adultes: 50c

Enfants de 7 à 12 ans: 25c, Moins de 7 ans: gratis

NATIONAL AUTOMOBILE SHOWS INC.



Le R.F. Liboire, c.s.c., jadis de S.-Aimé, est décédé à l'âge de 33 ans

Saint-Aimé, 10.—(Spéciale)

Le R. F. Liboire (Léandre Brouillard), c.s.c., est décédé à la maison provinciale des Frères de Sainte-Croix à l'âge de 33 ans et 9 mois. Originaire de Saint-Aimé de Richelieu, le défunt était fils de M. et Mme Onésiphore Brouillard (Marie-Anne Courtois), qui lui survivent. Il laisse aussi plusieurs frères et soeurs, dont le R. F. Constant (Rodrigue Brouillard), missionnaire au Pakistan depuis une dizaine d'années.

Né le 3 juin 1920, le défunt était entré au Noviciat de Sainte-Croix le 15 août 1937. Il prononça ses premiers voeux l'année suivante et fit profession perpétuelle le 16 août 1943. Durant son séjour au scolasticat, en 1941, il fut atteint de paralysie partielle. Il ne devait jamais s'en relever.

Les funérailles eurent lieu au Collège Notre-Dame. L'inhumation suivit au cimetière de la Communauté.

Un grand pèlerinage à l'Oratoire S.-Joseph, le soir du 18 mars

Un grand pèlerinage organisé sous les auspices des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, aura lieu le soir du 18 mars. Le départ se fera de la place du Marché centre, à 8 hres 30. Les pèlerins assisteront à la messe de minuit, célébrée à l'occasion de la fête de Saint-Joseph. Pour de plus amples renseignements ou pour se procurer des billets, prière de communiquer avec le R. Frère Portier, au Couvent dominicain de cette ville, ou s'adresser à 935, rue Raymond, Tél. 4-5426.

Les visiteuses des hôpitaux de la Croix-Rouge canadienne distribuent régulièrement aux anciens combattants hospitalisés des cigarettes, des jeux de cartes, du papier à écrire, des rasoirs, des savons à barbe et bien d'autres commodités.

NOUVELLES DE LA RÉGION

Saint-Charles

M. et Mme Normand Benoît (Rachel Leboeuf) sont les heureux parents d'un fils qui a été baptisé le 7 février sous les noms de Joseph-Honoré-Gilles. Parrain et marraine, M. et Mme Honoré Benoît, grands-parents du bébé.

—M. Joseph Chagnon, frère de Mme Joseph Loiselle, est décédé à Montréal, la semaine dernière, et ses funérailles ont eu lieu à l'église du Très Saint-Sacrement, de Saint-Hyacinthe.

Marieville

Il y a quelques semaines le Rév. Père Dubé, o.p., de Saint-Hyacinthe, était venu faire du recrutement pour les retraites fermées pour hommes. Soixante hommes sont partis pour la retraite du 26 au 28 février. D'autres suivront leur exemple sous peu.

— M. et Mme Robert Jean (Marie-Jeanne Savoie) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé Joseph, Bertrand, Bernard, Armand. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Savoie, oncle et tante de l'enfant.

— M. l'abbé Marcel Paquette, vicaire, a béni ces jours derniers, le mariage de Mlle Huguette Arès, fille de M. et Mme Rouville Arès, de Marieville, à M. Denis Poirier, fils de M. et Mme Agénor Poirier, de Rougemont.

— Mercredi, 24 février, des membres de la Chambre de Commerce, les pompiers de Marieville et la Société Saint-Jean-Baptiste, section masculine se sont rendus au patinoire de l'Académie Crevier, en compagnie de M. l'Aumônier de l'Oeuvre des Terrains de Jeux. Ils ont pris part à une partie de ballon au balai. Ce fut une soirée très amusante. Mgr Euclide Théberge, c.s., curé, a lancé le premier ballon, en compagnie du maire Daignault et des conseillers.

Sainte-Hélène

Etaient présents à la dernière séance du conseil, MM. les conseillers L. Bélanger, A. Girard et A. Sylvestre, sous la présidence de M. le maire I. Rajotte. Après lecture des minutes, les comptes, au montant de $41.25, furent acceptés.

Le secrétaire-trésorier donne lecture d'une lettre des Editions municipales et fait part au conseil de la vérification des comptes de la Corporation faite par M. Léo Blanchard le 1er février 1954, qui donne les chiffres suivants: revenus de l'année, $2,932.76; dépenses, $2,349.87; surplus, 582.89. Il fut proposé par M. Laurent Poitras et résolu à l'unanimité que le rapport du vérificateur soit accepté tel que donné.

—Il fut proposé par M. Léonidas Bélanger et résolu à l'unanimité de nommer les personnes qui rempliront les charges suivantes, à compter du 1er mai 1954: inspecteurs de voirie, des mauvaises herbes et de la pyrale du maïs: MM. Camille Belval, Roland Fontaine, Roméo Jodoin, Camille Deschambault, Marcel Chabot, Arthur Raymond, Roger Messier, Emilien Dufault et Aurélien Fleuette; Inspecteurs agraires: MM. Bernard Petit, Jean-Paul Laforme, Jean-Paul Lapierre, Emile Bisaillon, Armand Rajotte, Léo Raymond, Charles Marcil et Ubald Forest; Syndics des procès-verbaux: MM. Edouard Lachance, Elphège Déry, Amable Desrosiers, Narcisse Forget, Gérard Larocque, P.-S. Beauregard et Aram Proulx.

Le secrétaire-trésorier présente le compte de M. Ubald Forest pour l'entretien des chemins d'hiver, dans le rang Saint-Augustin, au montant de $224., pour le mois de février; proposé par M. Lucien Hébert et résolu à l'unanimité que ce compte soit accepté et payé.

Proposé par M. Armand Girard et résolu à l'unanimité qu'une demande soit faite au ministère de la Voirie, par l'entremise de Me Daniel Johnson, député du comté de Bagot à l'Assemblée législative, pour faire installer un signal lumineux sur la voie Sir Wilfrid Laurier, à l'intersection du village de Sainte-Hélène, où la circulation est très dangereuse.

M. Lucien Hébert donne avis qu'à une prochaine séance, il proposera un règlement, no 121, à l'effet d'abroger à toutes fins le droit du règlement 120, relativement à la fermeture de la dite route Belval, vu que cette route est une route du comté.

—M. et Mme Denis Lapierre (Carmen Bouthillette) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée Marie-Rolande-Diane. Parrain et marraine, M. et Mme Philias Lapierre, grands-parents de l'enfant; porteuse, Mlle Simone Lapierre, tante.

—M. et Mme Germain Forest (Béatrice Guertin) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée Marie-Fernande-Johanne. Parrain et marraine, M. et Mme Télesphore Guertin, grands-parents de l'enfant; porteuse, Mlle Fernande Guertin, tante.

—A M. et Mme Aram Proulx (Simone Rajotte), est né un fils, baptisé Joseph-Réjean-François. Parrain et marraine, M. et Mme Brosseau Goulet, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mlle Monique Rajotte, demi-soeur.

—En visite chez MM. et Mmes Alphérie Durand et Gaston Laramée, MM. et Mmes Albani Archambault, Frank Francoeur et Joseph Lalime, MM. Jean-Guy, Gilles et Vincent Lalime ainsi que Mlle Andréa Durand, de Montréal.

—Chez M. et Mme Joseph Richard, M. André Cloutier, de Saint-Samuel.

—Chez M. et Mme Joseph Joubert, M. et Mme Henri-Paul Savoie, de S.-Germain de Grantham.

—Chez M. et Mme Sylvio Poissant, M. et Mme Roger Moisan et leurs enfants, Michel et Diane, de Montréal.

Saint-Théodore

M. et Mme Armand Leclerc (Bernadette Simonneau) sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Hélène-Jacinthe. Parrain et marraine, M. et Mme Onile Leclerc, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Antonio Benoît, de Saint-Nazaire, grand'tante de l'enfant.

—A M. et Mme Fernand Cournoyer (Lucile Fontaine), un fils, baptisé Joseph-Benjamin-Réal. Parrain et marraine, M. et Mme Benjamin Cournoyer, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Lorenzo Talbot, de Drummondville.

—M. et Mme Ernest St-Germain, de Montréal, ont visité en fin de semaine M. et Mme Albert Caron.

McMasterville

Le Cercle des loisirs de la paroisse de McMasterville remonte à juin dernier. Récemment, M. le curé Joseph Morin, président honoraire, et M. l'abbé Georges Pépin, vicaire, aumônier et zélé promoteur; et M. Thomas Cyr, président, décidaient d'accord avec le conseil d'organiser le festival que nous avons eu.

Au début de l'après-midi, une troupe de plusieurs patineuses de fantaisie, offrit un spectacle d'une heure et demie. Puis les gens de l'endroit purent montrer leur savoir-faire dans seize concours différents.

Dans une course au ballon-balais, réservée aux hommes de 35 ans et plus, MM. Gabriel Doré, Rosaire Gratton et Anatole Comtois se distinguèrent.

Les gagnants des autres jeux d'équipe sont: MM. Yves Poirier et Pierre Roussel; Robert Montgomery et Alain Rondeau; Roland Robidoux et ses 7 compagnons.

Dans les courses de toutes sortes: M. François Lauzon gagna un bracelet-montre; tandis que Mlles Monique Auclair, Thérèse et Hélène Jarry, et Paulette Choquette; MM. Bernard Véronneau, Claude Roulé, Pierre Jutras, Albert Boucher, Jean Choquette, François Lauzon, Raymond Cyr et Donald Clément obtenaient d'autres premiers prix.

Grâce à la générosité des marchands des environs, on put offrir de nombreux prix de présence. Félicitations aux organisateurs.

M. Adrien Berthiaume, architecte fut élu président; MM. André Germain et Jacques Perreault, ingénieur, furent désignés aux postes de vice-président et secrétaire. MM. Maurice Robillard, architecte, Gilles Marchand, architecte, Albert Fortin et Georges Robb furent nommés conseillers.

L'horaire de cette soirée d'élection était le suivant: Assemblée régulière par l'ancien conseil, dont les membres étaient: M. Armand Biron, président; M. Pierre Normandin, vice-président; et M. Albert Gagnon, secrétaire-trésorier; - Elections; - Causeries sur l'Urbanisme et les problèmes qu'il envisage.

Saint-Marcel

A une veillée du Samedi Gras, organisée par M. Oscar Laramée à la salle paroissiale de Saint-Hugues, on remarquait les personnes suivantes: MM. et Mmes Oscar Laramée, Edgar Joyal, René Laramée, Robert Joyal, Amherst Joyal, Louis Lavallée, Edgar Nault, Aimé Nault, Marcel Ferron, Léo Chamberland, Gaston Vincent, Roger Vincent, Walter Forcier, Ernest Vadnais, Wilfrid Raymond, Jean-Paul, Germaine et Rénald Raymond, de Saint-Hugues; Mlles Mariette Chamberland, Andrée Lavallée, Jacqueline Chamberland, MM. André Binette, Lucien Pétrin, Prudent Ménard, Normand Lavallée, René Nadeau, Aristide Bernier, Adrien Vadnais, Arthur Gagnon, Edmond Morin et son amie, Mlle Lucette Gagné, de Montréal. La partie musicale fut rendue par l'orchestre Raymond Brouillard, accordéonniste, Pauline Brouillard, guitariste, Mme Elphège Brouillard, violoniste, et Marcel Brouillard, banjo. La soirée se termina par un goûter.

—En visite chez M. et Mme Oscar Laramée, M. et Mme Edgar Joyal et Suzanne, de Saint-Aimé.

—En visite chez M. et Mme Noël Nault, MM. et Mmes Alcée Brouillard, de Saint-David, et Oscar Léveillée, de Saint-Aimé.

Saint-Césaire

MM. et Mmes Jean-Paul Normandin et Marius Leroux, de Saint-Césaire, Louis-Joseph Coiteux, de Saint-Damase, en visite chez M. et Mme Arthur Bernier, de Plessisville.

—En visite chez M. Odilon Saint-Martin, MM. et Mmes Gérard Binette, de Montréal, Gaston Saint-Germain, de Saint-Hyacinthe, et Joseph Saint-Martin.

—En visite chez M. et Mme Aurélien Ferron, MM. et Mmes Alphée Brouillard, de Saint-David, Paul-André Joyal et Réjean Joyal.

—M. Albert Nault, en voyage au Missouri, avec des amis, pour une semaine.

—En visite chez M. et Mme Hervé Ménard, M. et Mme Joseph Nadeau, Jeannine, Gisèle et Fernand Nadeau, de la Caroline.

—En visite chez M. et Mme Léo-Paul Brouillard, MM. et Mmes Bernard Morin et leurs fils, Daniel et Louis-Marie Morin, de Saint-Simon; René Morin, de Sorel.

—Chez M. et Mme Ovila Binette, M. et Mme Rosaire Bourcier, d'Yamaska.

—Chez M. et Mme Wilfrbert, leur fille, Georgette, de Hyacinthe.

—Chez M. Edmond Mori Lucette Gagné, de Montréal.

—Chez M. et Mme Léo C land, M. et Mme Stanislas Réjean, Yvon, Laurent, Léo, et Diane Bernier.

—Chez M. et Mme Armand lard, leur fille, Cécile, de Claire.

—A M. et Mme Roger Bernris Joyal), une fille, baptisée Paule, Micheline, Ginette. Parrainne, M. et Mme Paul-Arnier, de Saint-Louis. Portebrielle Bernier.

—MM. et Mmes Ulric Bernvio et Carmelle Bernier, Eud Réjean Bernier, se rendaient à mont, voir Soeur Sainte-Gle RR. SS. Saint-Joseph.

Couvoir Saint-Hyacinthe



CERTIFIÉ ET APPROUVÉ

SPÉCIALITÉ, POUSSINS D'UN JOUR et dindonneaux

L'année 1953 a prouvé clairement que les élevages de poussins faits de bonne heure à l'hiver ont donné les meilleurs résultats.

Les poulettes étaient en pleine ponte au moment où le prix des oeufs était le plus élevé. Il en est de même pour les gros cochets et chapons.

Nous avons un choix de races de toutes sortes qui répondent à vos goûts et aux exigences des différents marchés: oeufs, cochets, "broilers".

Commandez de bonne heure pour plus de sécurité, et demandez notre liste de prix.

COUVOIR SAINT-HYACINTHE

CERTIFIÉ ET APPROUVÉ

S. MATTE, *propriétaire*

375, rue MONDOR, TEL. 4-7232, SAINT-HYACINTHE

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY, LIMITED

Le Conseil d'administration a déclaré le dividende suivant:

Actions privilégiées participantes 6% cumulatives

No 137, Dividende trimestriel de $1.50 par action, payable le 15 avril 1954 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 19 mars 1954.

V. J. NIXON, Secrétaire.

Montréal, 26 février 1954.

J.-E. CHOUINARD

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Ouvrage général

Réparations de laveuses, marques diverses

2156, rue Laframboise, Saint-Hyacinthe TEL. 4-772

J. Gloutnez

FOURRURES Enr.

VENTE ET RÉPARATION

Entreposage

472, rue Ste-Anne, Saint-Hyacinthe TEL. 4-887 Soir, 4-560

MAURICE ROBILLARD,

A.D.B.A., M.I.R.A.C.

ARCHITECTE

3260, rue Girouard, Saint-Hyacinthe,

TEL. 4-9562

venez chez

J.-E. St-Onge

— DE TOUT EN ELECTRICITE —

1875, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe TEL. 4-6475



choisir un DU MONT NOUVEAU MODÈLE

Un appareil de valeur incomparable

VÉRITABLE FÉERIE DE L'IMAGE ET DU SON

Le Wakefield À ÉCRAN DE 21", MODÈLE "CONSOLE"

Cet autre magnifique appareil de télévision DU MONT, à écran de 21", est de style "contemporain" inspiré par l'époque Sheraton et Hepplewhite. Ce modèle existe au choix en acajou ou en noyer. Il vous donnera toujours entière satisfaction car il possède toutes les merveilleuses caractéristiques DU MONT, dont le nom est synonyme de qualité et de plus grande valeur. Ses hauts parleurs jumelés de 8" et 10" transmettent un son impeccable et son puissant "chassis" CONQUEROR assure une réception sans défaut. L'"Intervalle de Contraste — 10 nuances" donne des images d'une netteté saisissante.

$635.00

SGT ALEXANDRE TREMBLAY

Agé de 25 ans, le sergent parachutiste Alexandre Tremblay compte déjà d'excellents états de service. Il a combattu un an en Corée, où il fut blessé. En plus d'être parachutiste, il peut enseigner le maniement de toutes les armes classiques d'un peloton d'infanterie et du lance-flamme. Alexandre Tremblay est franchement engagé dans une carrière de chef, au service du Canada.

UNE CARRIÈRE DE CHEF AU SERVICE DU CANADA



Tant que la tension internationale ne se sera pas relâchée, le Canada devra demeurer sur le qui-vive. Et pour être prêt à toute éventualité, notre pays doit renforcer son armée moderne.

L'Armée canadienne offre des carrières vraiment intéressantes aux jeunes gens sérieux. Elle leur donnera une formation de chef, c'est-à-dire qu'elle leur inculquera le sens du devoir, l'esprit d'équipe, et les rendra aptes à prendre des décisions.

Un jeune homme qui est déjà engagé dans cette voie, c'est le sergent Alexandre Tremblay, instructeur de parachutistes au Royal 22e Régiment. On voit sa photo ci-haut. Les parachutistes constituent une légion hardie et fière au sein de l'Armée canadienne. Et le sergent Tremblay est heureux d'appartenir à cette légion.

Son revenu se compare avantageusement, âge pour âge, à celui de tout autre citoyen qui, avec le même degré d'instruction et les mêmes aptitudes techniques, exerce un métier dans le civil. Mais ce militaire reçoit en outre — et gratuitement — la nourriture, le logement, le vêtement, les soins médicaux et dentaires. Et il bénéficie d'un mois de congé payé par année.

Pour une carrière de chef bien rémunérée au service de votre pays, enrôlez-vous dans l'Armée moderne du Canada.

ENRÔLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS VOTRE ARMÉE

Dépôt des effectifs No 4, 772 ouest, rue Sherbrooke, MONTRÉAL, P.Q.
Dépôt des effectifs No 3, Casernes Connaught, 3, Côte de la Citadelle, QUÉBEC, P.Q.
Dépôt des effectifs No 13, Wallis House, Angle Charlotte et Rideau, OTTAWA, Ont.

A53-705F

Le Loup et la Cigogne



Les loups mangent gloutonnement.
Un Loup donc étant de frairie
Se pressa, dit-on, tellement
Qu'il en pensa perdre la vie:
Un os lui demeura bien avant au gosier.
De bonheur pour ce loup, qui ne pouvait crier,
Près de là passe une Cigogne.
Il lui fait signe; elle accourt.
Voilà l'opératrice aussitôt en besogne.
Elle retira l'os; puis, pour un si bon tour,
Elle demanda son salaire.
"Votre salaire? dit le Loup:
Vous riez, ma bonne commère!
Quoi? ce n'est pas encor beaucoup
D'avoir de mon gosier retiré votre cou?
Allez, vous êtes une ingrate:
Ne tombez jamais sous ma patte."

La Fontaine

MORALE: L'homme qui risque gros n'en est souvent pas plus riche pour ça. N'est-il pas plus sage de déposer une portion de votre salaire chaque jour de paie, à votre compte d'épargne de La Banque Canadienne de Commerce? Ainsi, le loup ne sera jamais à votre porte.

(Illustration d'Arthur Rackham pour l'édition Heinemann des fables d'Esope)

La Banque Canadienne de Commerce

N-63F

NOUVELLES DE LA RÉGION

Saint-Nazaire

M. et Mme Conrad Meunier (Thérèse Giguère), de Saint-Hyacinthe, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée Marie-Denise-Monique. Parrain et marraine, M. et Mme Epiphane Giguère, de Saint-Nazaire d'Acton; porteuse, Mme Jean-Louis Proulx, de Verdun.

—Chez M. Bernard Seyer, M. et Mme Noël Martel, de Montréal.

—Chez Mme Ferdinand Benoît, M. et Mme Bernard Benoit, de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. Jean-Noël Rajotte, Mme Lionel Rajotte, de Montréal.

Saint-Simon

M. L. Archambault, de Saint-Liboire, est l'heureux gagnant de la courtellerie offerte en tirage par Mme Conrad Raymond, pour les Frères de Saint-Vincent-de-Paul.

—Dimanche, 28 février, chez M. et Mme Conrad Raymond, M. et Mme Maurice Pelletier, M. Roland Pelletier, M. et Mme Gaston Pelletier, Ghislaine Pelletier, M. et Mme Henri Pelletier, Claire et Jeanne Pelletier, M. et Mme Adrien Messier, Louise Messier, M. et Mme Gérard Pelletier, Richard et Danielle Pelletier, tous de Saint-Hyacinthe.



ICI CJSO SOREL

Deux changements importants

On est prié de prendre note des changements suivants effectués ces jours-ci dans la programmation de CJSO. La série "Les Chansons de..." consacrée aux plus populaires vedettes soreloises de la chanson qui était auparavant diffusée tous les lundis, mardis et jeudis soirs, à 7 heures 45, passe maintenant les mardis, mercredis et jeudis soirs, a 7 heures 15. De même, la demi-heure hebdomadaire "Le Reportage de la Semaine" est maintenant en ondes une demi-heure plus tôt, le dimanche soir, soit à 7 heures précises, au lieu de 7 heures 30. Veuillez en prendre note.

A gagner demain, vendredi, au Concours Salada: $135.

Les dollars s'accumulent toujours au **Concours Salada**, en ondes tous les lundis, mercredis et vendredis avant-midis, à 9 heures 30. Ainsi, demain matin, vendredi le 12 mars si évidemment la bonne réponse n'a pas été tirée du courrier d'ici là, la cagnotte vaudra la jolie somme de $135. Le concours est des plus simples; il s'agit d'identifier quatre voix appartenant toutes à des vedettes françaises. Ces voix mystérieuses sont d'ailleurs entendues trois fois chacune à chaque programme. Pour être éligible, il suffit d'inclure dans la lettre l'extrémité imprimée en français d'un paquet de thé Salada ou d'une boite de sacs de thé Salada. L'adresse: "Concours Salada, Poste CJSO, Sorel" Un approvisionnement de thé est expédié à chaque concurrente, dont la lettre est tirée du courrier. On prend connaissance de trois lettres par émission. Tentez votre chance le jeu en vaut la chandelle...!

"Vive la Gaieté" réunit Rollande et Robert

L'un des couples les plus sympathiques de la radio canadienne et de la chanson française: **Rollande Desormeaux et Robert L'Herbier** seront désormais réunis tous les avant-midi, de 9 heures à 9 heures 15, à l'enseigne "Vive la Gaieté". Une nouvelle formule vient en effet d'être mise de l'avant à ce populaire programme. A l'avenir, Leon Lachance, Emile Genest et Eddy Tremblay ne seront plus de la distribution. Par contre, Rollande et Robert, elle parfaite accordéoniste, lui excellent pianiste, s'accompagneront eux-mêmes. Mais une chose ne changera pas: ce programme restera toujours un quart d'heure de fantaisie et de bonne humeur, en somme ce qu'il faut écouter le matin pour commencer la journée sur le bon pied...!

Saint-Guillaume

Un groupe de parents rendaient visite à M. et Mme Jean-Paul Beaudry, à Saint-Césaire: MM. et Mmes Henri Dugas, Benoit, Bernard, Roger et Réal Viens, Elphège et Roméo Vanasse, Maurice Melançon, Jean-Paul Morel, Mme Marcel Viens, Mlle Agathe Viens et Yvon Fontaine.

— Mlle Thérèse Dugas, de Montréal, M. et Mme Benoit Doyon, de Saint-François-du-Lac, en visite chez M. et Mme Rosario Dugas.

— M. et Mme Benoit Viens et leurs enfants, en visite chez M. et Mme A. Niquette, à Nicéphore.

— Mme Alfred Viens est de retour d'une visite d'un mois chez sa fille, Mme Joseph Lavoie, à Nicéphore.

— Mlle Suzanne Viens, de Montréal, en visite chez Mlle Agathe Gravel.

— M et Mme Jean-Paul Morel en visite chez M. et Mme Armand Trudeau, à Saint-Hyacinthe.

— M. et Mme Jean-Paul Thibeault, de Saint-David, en visite chez M. et Mme Armand Desrosiers

— M. Claude Darcy, de Montréal, en visite chez ses parents, M. et Mme H. Darcy.

Saint-Paul

—M. et Mme Ephrem Jutras, née Blanche Roy, sont les heureux parents d'une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie-Edith-Francine. Parrain et marraine, M. et Mme Gonzague Gervais, de Magog, oncle et tante de l'enfant; pourteuse, Mme Armand Charron, de Mago, tante.

—M. et Mme Almanzor Quenneville ainsi que M. et Mme Oscar Casavant nous sont revenus ces jours derniers très enchantés d'un voyage en Floride. M. et Mme Quenneville se sont rendus au Mexique.

Upton

En visite chez M. et Mme Eugène Rémy: leur fille, Lucie, ainsi que Mlle Pauline Durand, de Montréal.

— En visite chez M. et Mme Omer Normandin: leur fille, Fabienne, de Saint-Hyacinthe.

—En visite chez M. et Mme Adory Marin: Mlle Pauline Marin, institutrice, de Montréal.

S.-Thomas d'Aquin

M. et Mme Paul-Marcel Beauregard (Anne-Marie Chagnon) sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Cécile-Claire-Luce. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Plamondon, oncle et tante de l'enfant.

—A M. et Mme Réal Michon (Lucile Bissonnette), est née une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Ginette-Jacqueline. Parrain et marraine, M. et Mme Rosario Bissonnette, grands-parents de l'enfant; porteuse, Mlle Huguette Michon.

—M. et Mme René Chartier (Pierrette Masson) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, baptisée Marie-Bernadette-Lucie. Parrain et marraine, M. et Mme Claude Masson, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Jean-Louis Pelletier (Solange Michon) font part de la naissance d'une fille, qui reçut au baptême les noms de Marie-Thérèse-Johanne. Parrain et marraine, M. et Mme Charles-Emile Boulay, grand-oncle et grand'tante de l'enfant. Porteuse, Mme Jean-Louis Pelletier, mère du bébé.

M. et Mme Oswald Duphily passaient la fin de semaine à St-Albans, les invités de M. et Mme Louis Rivest.

—M. et Mme Albert Boulay et leurs filles, de Montréal, Louise et Josée, étaient en promenade dimanche dernier, chez leurs parents.

Saint-Damase

Le 23 février, a été baptisé Joseph-Alain-Mario, enfant de Jean-Claude Despots et de Lucile Meunier. Parrain et marraine, M. et Mme Georges-Aimé Despots, grands-parents; porteuse, Mlle Meunier, tante.

Saint-Denis

Se sont classées premières au couvent de la C.N.D. pour les concours de février: 10e année: Anita Bousquet, 86.9%; Jacqueline Meunier, 85.2; 9e, Mariette Benoît, 89.8, Gisèle Phaneuf, 79.8; 8e, Jeannine Desrosiers, 89.6, Lise Lussier, 83.9; 7e, Jacqueline Gaudette, 95, Aline Gariépy, 86.4; 6e: Ginette Laflamme, 86.5, Denise Blanchard, 79.9; 5e: Lucie Carignan, 93.8, Jeannette Laperle, 90.6; 4e: Thérèse Meunier, 83, Yolaine Charland, 82.3; 3e: Lise Archambault, 95.6; Angèle Carignan, 93; 2e: Claudine Loiseau, 93, Monique Guertin, 85.6; 1ère: Carmen Préfontaine, 94.2; Suzanne Martineau, 93.

A l'école no 3, dirigée par Mlle Germaine Paré: 7e, Huguette Chapdelaine; 5e, Yvon Dauphinais; 4e, Claudette Bouvier; 3e, Gaston Bousquet; 2e, Claude Bousquet; 1ère, **Yves Laganière.**

—A M. et Mme Simon Perron (Réjeanne Gariépy), est née une fille baptisée Marie-Béatrice-Raymonde. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Perron, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Gratia Perron, tante de l'enfant.

Sainte-Madeleine

Une fête-surprise a été organisée à l'occasion du 19e anniversaire de mariage de M. et Mme Fernand Palardy et du 43e anniversaire de naissance de Mme Fernand Palardy. Etaient présents: M. Théodore Palardy, M. et Mme Alcidas Saint-Pierre, Lionel Berger, Maurice Palardy, Georges Saint-Pierre, Joseph Leboeuf, Mme Arsène Belleville, Mlle Lucienne Palardy, Raymond, Ange-Aimé et Lucien Palardy, Mlle Solange, Gilles et André Saint-Pierre, Mlle Lucile, Réjeanne, Germain, Jean-Guy Berger, Simone Palardy.

—Ces jours derniers, Mlle Lucienne Palardy, de Sainte-Madeleine, est allée passer quelques jours chez M. Lionel Berger, de Saint-Charles.

Hommes Affaiblis!
nouvel allant à 40, 50, 60

Acquérez rapidement force, vigueur et énergie comme l'ont fait des milliers. Essayez les Tablettes Toniques Ostrex contre faiblesse, épuisement, fatigue, que cause le manque de fer à 40, 50, 60, ce que vous appelez la "vieillesse". Ostrex stimule, fortifie, remonte et renforcit sang, organes, nerfs. Hâtez-vous de rajeunir. Les deux sexes se tonifient. Format d'introduction, 60¢. Toutes pharmacies.

VOUS POUVEZ OBTENIR DE $50 à $1,000 CONTRE VOTRE SIGNATURE

Sans garantie négociable. Prêt versé le jour même, pour toute raison valable. Consolidation des dettes: combustible, impôts, etc.

LIBÉREZ-VOUS, FAITES UN EMPRUNT

Demandez au directeur—sans aucun témoin—l'argent dont vous avez besoin. Jusqu'à 24 mois pour rembourser. Téléphonez ou passez dès aujourd'hui. Service rapide et courtois!

HFC HOUSEHOLD FINANCE

I. Valin, gérant

1811 rue Cascades, 2ième étage, téléphone 4-6405

ST-HYACINTHE, QUÉ.

UN ACHAT AVANTAGEUX...

LE **WHITE SWAN** à "surface adoucie"



parce qu'il est plus doux... plus souple... plus absorbant!

UN PRODUIT E. B. EDDY

Prêtez votre appui À LA CROIX-ROUGE

Tant que les souffrances de toutes sortes affligeront l'humanité, la Croix-Rouge se dévouera sans cesse et sans compter. Aidez-la à poursuivre sans trêve sa mission de charité bénévole. Ses besoins sont grands car la souffrance ne chôme jamais. Aidez généreusement la Croix-Rouge Canadienne.

OBJECTIF
POUR LE QUÉBEC: **$1,081,890**
DATES DE LA CAMPAGNE:
— 15 MARS au 1 AVRIL —
Quartier général de la campagne,
Marché centre, 2e étage,
rue Saint-Simon, Tél. 4-5400

LA DEMANGEAISON M'AFFOLAIT!

C'est alors que je découvris la source extraordinaire d'un soulagement rapide: la Prescription D.D.D. du Dr. D. D. Dennis. Ce médicament liquide pur, rafraîchissant, et universellement connu, adoucit et calme promptement les démangeaisons cruelles causées par l'eczéma, les boutons, les dartres, le pied d'athlète et les autres affections de la peau. Bouteille d'essai, 43c. Ce médicament n'est pas graisseux. La première application arrête la démangeaison la plus vive, sinon votre argent vous est remis. Demandez à votre pharmacien la Prescription D.D.D. (concentration ordinaire ou ultra-forte).



tout le monde s'en parle est "CLIMATISÉE"

RAPPORT ANNUEL DE LA METROPOLITAN AUX DÉTENTEURS DE POLICES, POUR 1953

Plus d'un milliard de dollars

Payés aux Détenteurs de Polices et aux Bénéficiaires — la Plus Forte Somme dans les Annales de l'Assurance

En 1953, la Metropolitan a versé des sommes plus considérables à un plus grand nombre de gens qu'aucune compagnie d'Assurance-Vie ne l'a jamais fait en une seule année. Les sommes versées aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires se sont chiffrées à $1,029,000,000.

Si l'on se souvient que les sommes versées par la Metropolitan ne constituent qu'une portion de ce que l'industrie de l'Assurance-Vie paie dans l'ensemble, on conçoit aisément la grande influence stabilisatrice que les peuples du Canada et des Etats-Unis se sont ménagée au moyen de l'Assurance-Vie et d'autres couvertures connexes.

Dans l'ensemble, 1953 a été une année remarquable en ce qui concerne les opérations de votre Compagnie. Sous presque tous les rapports, l'année fut la meilleure dans les 86 années d'existence de la Metropolitan. Si l'on tient compte du haut niveau de l'activité économique, au Canada et aux Etats-Unis, et de l'habileté de notre personnel des Services Extérieurs, cela n'est pas surprenant. Nous pouvons être fiers d'avoir atteint à de nouveaux sommets dans le domaine des services rendus aux peuples de nos deux pays.

La situation économique

Si l'on jette un coup d'oeil rétrospectif sur 1953, on constate que l'année a été une période de transition. Pour tout le monde, la cessation des hostilités en Corée fut l'événement le plus important de l'année. Néanmoins, nous nous rendons pleinement compte que notre objectif — la paix universelle — est loin d'avoir été atteint, et qu'il nous incombe de rester forts militairement. Sur le front domestique, plusieurs éléments ont grandement contribué à réduire les forces inflationnaires qui, depuis tant d'années, poussaient le coût de la vie à un niveau de plus en plus élevé.

Nous, dans l'industrie de l'Assurance-Vie, nous connaissons tout particulièrement bien les effets de l'inflation sur ceux qui économisent et sur ceux qui n'ont que des revenus fixes. Tout effort déployé pour enrayer le danger de l'inflation mérite tout notre appui.

Au cours de l'année qui s'amène, la concurrence se fera sentir davantage, mais ce n'est pas là une occasion d'inquiétudes. Grâce à la concurrence, les mêmes produits se vendent à meilleur marché, ou des produits ou des services supérieurs se vendent aux mêmes prix. Le Canada et les Etats-Unis sont parvenus graduellement à leurs positions actuelles remarquables grâce à la concurrence possible dans un marché libre.

Nous traversons actuellement une période de rajustement dont le début remonte à quelques mois, mais, foncièrement, le Canada et les Etats-Unis se trouvent dans une position solide. Nous occupons incontestablement le premier rang parmi tous les pays du monde, sous le rapport de la capacité de production. Mais, ce qui est plus, le peuple canadien et le peuple américain n'ont pas perdu leur sens de l'économie, leur esprit d'initiative et leur foi en Dieu. Nos deux pays atteindront un bien plus haut degré de prospérité en temps de paix qu'ils ne le pourraient jamais en temps de guerre.

Faits saillants de 1953, à la Metropolitan

Au cours de 1953, l'augmentation réalisée par la Metropolitan dans l'en-cours d'Assurance-Vie fut sensiblement plus élevée que celle que la Metropolitan ou toute autre compagnie d'Assurance-Vie a jamais enregistrée pour une seule année. A la fin de 1953, l'en-cours de l'Assurance-Vie de la Metropolitan se chiffrait à plus de $56 milliards en tout. Le nombre des personnes couvertes par les divers genres de polices de la Metropolitan a atteint un nouveau sommet, soit plus de 37 millions.

L'actif qui aide à garantir l'exécution des engagements de la Compagnie s'est accru de $719,000,000. Cet actif se chiffrait à $12,312,000,000, à la fin de 1953.

Les dividendes remis aux détenteurs de polices, au cours de l'année, atteignirent le chiffre sans précédent de $214,829,000. Le taux d'intérêt réalisé sur les placements de la Metropolitan, après déduction des frais de placement, s'est élevé à 3.31% (3.21% en 1952), et à 3.09%, après déduction des impôts sur le revenu payables au gouvernement fédéral des Etats-Unis. La fréquence de la mortalité s'est maintenue à un taux peu élevé. On a constaté dans les frais une augmentation modérée attribuable surtout au volume plus considérable d'affaires.

En faisant allusion au succès remporté en 1953, nous tenons à faire l'éloge des 48,000 hommes et femmes qui composent le personnel de la Metropolitan, et qui ont rendu ces succès possibles.

Le Président,

J. W. Cherry

Si vous désirez obtenir un compte rendu plus détaillé des opérations de la Metropolitan en 1953, servez-vous du coupon ci-dessous pour demander un exemplaire du Rapport Annuel aux Détenteurs de Polices.

ÉTAT DES ENGAGEMENTS ET DE L'ACTIF DE LA METROPOLITAN LE 31 DÉCEMBRE 1953

ACTIF ASSURANT L'EXÉCUTION DES ENGAGEMENTS

Obligations		$8,437,418,065.78
Industries et commerce	$4,172,794,376.37	
Gouvernements des Etats-Unis et du Canada	1,890,206,554.53	
Provinces et municipalités	65,021,712.72	
Services publics	1,642,459,573.13	
Chemins de fer	666,935,849.03	
Actions (toutes privilégiées ou garanties, sauf $16,476,038.61)		172,718,060.11
Prêts hypothécaires sur immeubles		2,336,397,134.83
Propriétés urbaines	$2,157,837,445.45	
Propriétés rurales	178,559,689.38	
Immeubles (compte tenu d'une somme globale de $2,100,000 portée en diminution par ajustement)		443,446,660.78
Constructions à usage d'habitation et autres immeubles acquis à titre de placement	$396,012,210.14	
Immeubles à l'usage de la Compagnie	47,979,349.96	
Propriétés reprises pour défaut de paiement d'hypothèque (toutes ces propriétés sont sous contrat de vente)	1,555,100.68	
Prêts aux assurés (garantis par les polices)		488,853,000.73
Espèces en caisse et en banque		156,401,445.73
Autres actifs (surtout des primes et des intérêts échus et impayés)		276,698,999.17
TOTAL DE L'ACTIF		$12,311,933,367.13

ENGAGEMENTS ENVERS LES DÉTENTEURS DE POLICES, LES BÉNÉFICIAIRES ET AUTRES

Réserves statutaires des polices (Ce montant, exigé par la loi et augmenté des primes futures et de l'intérêt, est nécessaire pour assurer le règlement futur de toutes les sommes assurées par les polices.)		$10,438,536,909.00
Produit des polices et dividendes laissés par les bénéficiaires et les détenteurs de polices, par devers la Compagnie, pour capitalisation et pour leur être remis plus tard, conformément aux directives données		689,329,021.00
Réserve pour dividendes attribués aux assurés (payable en 1954)		203,618,054.00
Assurances échues ou sinistrées, mais non encore réglées (cas en cours de règlement et montant estimatif des cas qui n'ont pas encore été signalés)		60,640,032.54
Autres obligations découlant des polices		93,674,723.78
Impôts courus (payables en 1954)		51,633,831.58
Réserve en cas de fluctuation dans les valeurs (prescrite par la "National Association of Insurance Commissioners")		25,845,145.00
Réserve de prévoyance concernant les prêts hypothécaires		5,050,000.00
Tous autres engagements		28,213,270.94
TOTAL DES ENGAGEMENTS		$11,596,540,987.84
Fonds de surplus spécial	$110,683,000.00	
Fonds libres (Surplus)	604,709,379.29	
TOTAL DES FONDS DE SURPLUS		715,392,379.29
TOTAL DES ENGAGEMENTS ET DES FONDS DE SURPLUS		$12,311,933,367.13

Note — Parmi l'actif se trouvent $586,852,295.40 que la Compagnie a déposés auprès de divers fonctionnaires publics en exécution des prescriptions de la loi ou des règlements de contrôle.

LES OPÉRATIONS DE LA METROPOLITAN AU CANADA

Les détenteurs de polices de la Metropolitan et leurs bénéficiaires, au Canada, seront particulièrement intéressés d'apprendre les faits saillants suivants, sur les opérations canadiennes de la Compagnie, en 1953, soit sa 81ème année d'opérations au pays.

Paiements aux Assurés et aux Bénéficiaires

En 1953, les sommes que la Metropolitan a versées à ses assurés canadiens et à leurs bénéficiaires se sont élevées à $50,491,762* sous forme de sinistres mortuaires, de dotations parvenues à échéance, de bénéfices en cas d'accident, de maladie et d'incapacité, de dividendes et d'autres versements. De ces sommes, 69 pour 100 ont été payés à des assurés vivants. **Règlements encourus.*

Les versements faits par la Metropolitan à des Canadiens, depuis son arrivée au Canada, en 1872, plus ses placements actuels au Canada, dépassent de plus de $433,000,000 le total des primes recouvrées des Canadiens.

Assurance-Vie en Cours

L'Assurance-Vie en cours au Canada et émise par la Metropolitan sur la tête de 2,700,000 détenteurs de polices se chiffrait à $3,039,102,831 en tout, à la fin de l'année. De ce montant, 56 pour 100 se composaient d'affaires Ordinaires, 26 pour 100, d'Industrielle et 18 pour 100, de Groupe. Au cours de 1953, les Canadiens ont souscrit pour $284,561,640 d'Assurance-Vie nouvelle auprès de la Metropolitan.

Total des Placements au Canada

Le total des placements de la Metropolitan, au Canada atteignait $700,378,846 à la fin de 1953. Ces placements jouent un rôle important dans l'économie du Canada. En effet, des sommes considérables sont placées en obligations fédérales, provinciales et municipales, en obligations d'aciéries et de fabriques de papier, dans l'industrie pétrolière, dans les chemins de fer, dans les compagnies d'éclairage électrique et de forces hydrauliques et dans d'autres.

Oeuvres d'Hygiène et de Bien-être

Depuis 1909, la Metropolitan poursuit, au Canada, une campagne éducative sur l'hygiène. Au cours de 1953, elle a pris part à de nombreuses oeuvres, distribué plus de 2,340,000 brochures sur divers sujets d'hygiène et de sécurité et fait paraître aussi des annonces sur l'hygiène, dans plusieurs publications nationales.

COPYRIGHT CANADA, 1954 — METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY

Metropolitan Life Insurance Company

(COMPAGNIE À FORME MUTUELLE)

SIÈGE SOCIAL: NEW-YORK

DIRECTION GÉNÉRALE AU CANADA: OTTAWA

METROPOLITAN LIFE INSURANCE CO.
Direction Générale au Canada: Ottawa 4, Canada.

Messieurs,

Prière de m'envoyer un exemplaire de votre Rapport Annuel aux Détenteurs de Polices, pour 1953.

NOM.....

RUE.....

LOCALITÉ..... PROVINCE.....

— VRAIMENT —

Tant par les parlementaires que par les économistes avertis, le travail organisé s'est fait dire, ces jours derniers, de rudes mais salutaires leçons, à savoir que trop d'unions refusent de collaborer avec le patronat et continuent d'exiger des accroissements de salaires pendant la transition difficile de la période de guerre à celle de paix, que trop de grèves sont des non-sens lamentables, déclarées qu'elles sont par d'insatiables chefs d'unions, sans consulter leurs membres, parfois à l'encontre même de l'opinion de ceux-ci, avec un résultat toujours douloureux dans son alternative: la fermeture de telles industries qui sortiraient des marchés en payant l'ouvrier plus cher, ou la perte d'argent énorme subie par le gréviste qui doit parfois, après des mois d'inaction, retourner au travail au même salaire qu'auparavant, comme la chose s'est produite, récemment, dans le cas d'une grande exploitation minière. Et ceux de nos hommes publics qui ont servi ce grave avertissement au travail organisé se sont accordés à faire observer que ces chefs déraisonnables de tant d'unions ouvrières rendaient un bien mauvais service à la cause du travailleur en l'entraînant sur le terrain des exigences qui ne supportent pas le libre examen, des réclamations qui ne souffrent pas la raison.

* * *

C'est à bon droit que le premier ministre de cette province conseillait récemment à l'entreprise privée d'user de campagnes de publicité bien dirigée pour se défendre contre la propagande démagogue qui crie constamment haro sur les "profits excessifs", sur le "patron exploiteur", "l'esclavage" de l'ouvrier. "Ne croyez-vous pas, a avisé M. Duplessis en s'adressant à l'Association professionnelle des industriels, qu'il serait nécessaire de créer, au sein de votre organisation, un comité de publicité chargé d'étudier votre point de vue? Des campagnes insidieuses se font de temps à autre et restent sans réponse. Je suis convaincu que bien des difficultés seraient évitées, si l'opinion de tous et de chacun était mieux connue."

Le fait est que le point de vue de l'industrie libre est trop méconnu de nos jours ou les relations patronales-ouvrières sont *embrouillées à dessein* par telles sections du travail organisé qui parlent de l'employeur comme du "pelé, du galeux, d'où vient tout le mal". L'éducation populaire n'est pas suffisamment faite quant à la nécessité des facteurs de chevet de la bonne économie d'un pays: le jeu de la libre concurrence, des lois qui s'équilibrent de l'offre et de la demande, de l'obligation, pour le fabricant, de tirer des profits des fonds de réserve pour le maintien, l'amélioration ou le renouvellement de l'équipement, etc.

FOURRURES

REDUCTION de 20 à 30%

Une visite vous convaincra

Omer Desmarais

1045, rue Laframboise, Saint-Hyacinthe

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Baptême

7. — Joseph-Gaston-Roger-Yvon, fils de Roger Richer et de Marie-Cécile Vaillant. Par. et mar. Gaston Vaillant et Marie-Claire Vaillant.

Sépulture

8.—Elzéar Laflamme, fils de feu François Laflamme et de Rose-Anna Laflamme, 69 ans, 8 mois

NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE

Baptêmes

2.—Marie-Gisèle-Irène, fille d'Harry St-Germain et de Marguerite Lacombe. Par. et mar. Charles-Edouard St-Germain et Irène Deslauriers.

3.—Marie-Françoise-Andrée-Ghislaine, fille de Gilles Jetté et de Marthe Lafontaine. Par. et mar. Josaphat Jetté et Françoise Jetté.

6.—Marie-Louise-Carolle, fille de Gilles Bernier et de Thérèse Laramée. Par. et mar. Omer Laramée et Maria Desrosiers.

7. — Joseph-Michel-Jean-Denis, fils de Georges-Emile Labrie et de Jeanne Pouliot. Par. et mar. Denis Tardif et Lina Pouliot.

7.—Marie-Thérèse-Danielle, fille de Pierre St-Aubin et de Marcelle Laliberté. Par. et mar. Jean-Marie Lorange et Thérèse Laliberté.

8. — *Joseph-Jean-René-Gabriel*, fils de Léo Messier et de Jeannine Ladurantaye. Par. et mar. René Ladurantaye et Jeanne Hamelin.

Sépultures

4.—Rosanna Charpentier, épouse de feu Joseph Daigneault, 79 ans, 6 mois.

4.—Marie-Mathilde Daneause, dite Soeur Marie-ne-Jésus, des Soeurs de Saint-Joseph, 71 ans, 6 mois.

5.—Armande Frégeau, épouse d'Adélard Pion, 90 ans, 4 mois.

CHRIST-ROI

Baptême

7.—Marie-France-Georgette, fille de Gérard Labbé et de Lucile Tanguay. Par. et mar. Paul Comtois et Georgette Tanguay.

Mariage

6.—Oscar Goulet, fils de Rodéric Goulet et de Malvina Langevin, et Mathilda-Alice Claing, veuve de Josepn Moreau.

Sépulture

8.—Upton Brodeur, époux de feue Anna Courtemanche, 78 ans.

SAINT-SACREMENT

Baptêmes

7.—Joseph-Omer-Michel, fils d'André Jubinville et de Lucienne Pépin. Par. et mar. Omer Pépin et Blanche Pépin.

7. — Marie-Monique-Francine, fille de Benoît Dupont et de Noëlla Pelletier. Par. et mar. Henri Bisaillon et Germaine Dupont.

Saint-Marcel

A M. et Mme Lucien Vincent (Anne-Rose Blain), une fille, baptisée Marie-Lise. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Vincent, de Montréal. Porteuse, Mme Conrad Messier.

—MM. et Mmes Wilfrid Despault, de Saint-Germain, Louis-O. Théroux, d'Earlton, Ontario, Hervé Lorrain et M. l'abbé François Blais, de Matachewan, ont rendu visite à M. et Mme Hector Pincince .

—Ces jours derniers, avaient lieu des courses de chevaux organisées par M. Oscar Laramée. Six coursiers étaient sur les rangs: MM. Louis Lavallée, Oscar Laramée, Aimé Nadeau et Laurent Desrosiers, de Saint-Aimé; J. Massé, d'Upton. Parmi l'assistance on remarquait: MM. et Mmes Gérard Desrosiers, de Granby; Ernest Vadnais, Saint-Hyacinthe; Armour Ménard, Wilfrid Blain, Joseph Blain, Lucien Cloutier, Prudent Ménard, Lucien Vincent, Marcel Chamberland, René Laramée, Georges Cloutier, Walter Cournoyer, Gaston Vincent, Donatien Picard, Bernard Morin, de Saint-Simon, Elphège Brouillard, Alphonse Brouillard, Hervé Chamberland, Hector Pincince, Wilfrid Despault, Ulric Desrosiers, Alfred Brodeur, Albert Saint-Martin, Omer Vadnais, Roland et Robert Belhumeur, MM. Martial Chamberland, Hector Ledoux, Saint-Simon, Réjean Villiard, Yamaska, Rosaire Nadeau, Saint-Aimé, Ange-Aimé Raiche, Saint-Aimé, Fleuriste Nault, Paul-Yvon Belhumeur, Gilles et Robert Chamberland et autres.

—M. et Mme Omer Bernier et leur fils Jean-Paul, se rendaient à Saint-Hyacinthe, voir leurs filles, Soeur Marie-Jacinthe et Soeur Cécilia, des RR. SS. Sainte-Marthe de Saint-Hyacinthe.

—L'assemblée des Commissaires de la paroisse a eu lieu dimanche, après la messe, auquelle assistaient MM. Armand Nadeau, président; Stanislas Bernier, André Lozeau, Adélard Brouillard et Philippe Messier.

—En visite chez M. et Mme Albert Ferron, M. et Mme Jean-Paul Allard, de l'Ontario.

Saint-Mathias

Dimanche dernier, nous avions parmi nous un Père Dominicain, de la Maison Saint-Vincent-Ferrier de Saint-Hyacinthe, qui fit le sermon aux deux messes en faveur des retraites fermées. Il encouragea tous les hommes mariés à en faire une au moins dans leur vie et les invita en grand nombre pour la semaine prochaine, du lundi soir, vers 8 heures, jusqu'à jeudi matin, vers 8 hres 30.

Saint-Damase

Mardi dernier, un groupe de jeunes agriculteurs de Saint-Damase, accompagnés de M. Léo Traversy, propagandiste, se réunissaient à l'Ecole de l'Industrie Laitière.

M. Granger, régisseur, leur fit les honneurs de la ferme. On y a admiré une des plus beaux troupeaux de la région ainsi que différentes machineries perfectionnées servant à la transformation des produits laitiers et aussi à l'enseignement des élèves.

Ls jeunes revinrent très enchantés de leur voyage et du bon accueil reçu. Ils n'ont qu'un désir, y retourner prochainement.

—Le Bazar organisé par le Comité des Chemins d'Hiver, qui eut lieu durant les jours gras, eut un très beau succès. Les recettes nettes dépassent mille dollars et seront employées au profit des oeuvres paroissiales. La Reine du Bazar portait le nom de Marie en l'honneur de l'Année mariale. Fut élue: Mlle Angèle Fréchette.

Avez-vous une question à poser concernant l'assurance-chômage ou le placement ?

Voici quelques questions et réponses susceptibles de vous intéresser:—

Nous publions sous la présente rubrique des questions concernant l'assurance-chômage et le placement ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si un point en particulier touchant l'assurance-chômage vous semble obscur, n'hésitez pas à adresser votre question au bureau de la Commission d'assurance-chômage. Nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique.

Q. — Je travaille dans une banque. Il est presque certain que je ne chômerai pas. Est-ce que je pourrai recevoir des prestations quand j'atteindrai l'âge de retraite après avoir versé des contributions durant plusieurs années ?

R. — Oui, si vous êtes en chômage, disposé et capable de travailler, mais incapable d'obtenir un emploi et si vous réunissez les autres conditions d'attribution des prestations.

Q. — Pourquoi me faut-il verser des contributions au même taux qu'un homme ayant des charges de famille puisque son taux de prestations est plus élevé que le mien ?

R. — Les réclamants qui ont des charges de famille touchent des prestations légèrement plus élevées que celles des célibataires bien que le taux des contributions soit le même. Voici pourquoi: au cours de sa vie, règle générale, l'assuré touche des prestations moins élevées pendant les premières années où il n'a pas de charges de famille et plus élevées, plus tard, quand il en a; ensuite, dans tout régime d'assurances sociales il convient de tenir compte de l'étendue de la perte subie par l'assuré. Il est indubitable que des deux, un homme marié ayant perdu son emploi et un célibataire tombé en chômage le premier a subi une plus grande perte.

Votre temps, votre énergie, votre argent rendent possible les services accomplis par la Croix-Rouge. Si vous n'avez ni le temps ni l'énergie, votre argent peut aider à continuer le travail.

Saint-Dominique

M. et Mme Florian Plante (Marie-Ange Morin) sont les heureux parents d'un fils, baptisé Joseph-Wilfrid-Réal. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Plante, de Saint-Hyacinthe, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Marcel Bernard (Marguerite Dubreuil) sont les heureux parents d'un fils, baptisé Joseph-Mario-Adrien-Sylvain. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Bernard, grands-parents. Porteuse, Mme Agenor Dubreuil, grands'mère de l'enfant.

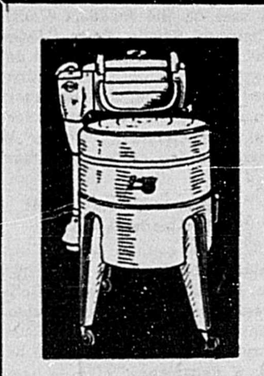
—Mlle Cécile Gaudette, de passage la semaine dernière à Saint-Antoine, chez des amies.

—Mlle Cécile Plouffe, g.m.e., de Montréal, en visite chez ses parents, M. Osa Plouffe.

Les caprices de Mars

Le mois de mars est capricieux pour ne pas dire plus — aujourd'hui il fait soleil; hier, il a plu; il neigera demain ou après-demain. Il ne faut donc pas enlever trop tôt couvre-chaussures et pardessus d'hiver afin d'éviter le vilain rhume du printemps. Continuez de vous tenir en garde contre les refroidissements comme en hiver, en prenant beaucoup de repos, en suivant un régime rationnel et en fuyant ceux qui sont enrhumés.

Grâce à votre Croix-Rouge vous participez à des milliers d'actes de générosité, d'altruisme et de compassion. Aidez votre Croix-Rouge à être toujours prête.



EXPERT en REPARATIONS de LAVEUSES de toutes marques depuis 17 années.

LALIBERTÉ

Seul vendeur des fameuses

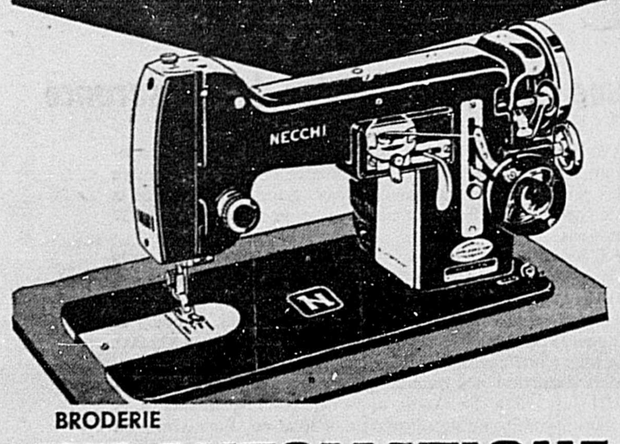
LAVEUSES — REPASSEUSES — SECHEUSES

Beatty

TEL. 4-6177, — 2080, RUE DES CASCADES, — SAINT-HYACINTHE

Voyez la Superbe NOUVELLE

NECCHI MIRA



BRODERIE

TOUT A FAIT AUTOMATIQUE

Plus de travail de finition à la main!

NECCHI coud les boutons, fait les boutonnières, les bords au point invisible, les monogrammes, reprise . . . très belle broderie possible même pour une novice, parce qu'avec une NECCHI le travail se fait par lui-même.
La nouvelle NECCHI BU MIRA dans sa merveilleuse teinte gris-pâle et son commutateur-régulateur, son nouvel enfilage mécanique et sa nouvelle lumière enchassée.

Modèles NECCHI disponibles à partir de $124.00



MODÈLE *Coronation* 404 CONSOLE

Sa table arrondie pour vous donner plus d'espace et de confort.

Necchi NECCHI SEWING MACHINES (Canada) LTD.

464 McGill, Montreal, P.Q.

THÉO. GAUTHIER

1970, rue des Cascades Tél. 4-7161

Saint-Hyacinthe

SERVICE — — — SERVICE

TV Service

Travail effectué par experts qualifiés et diplômés.

Pour satisfaction signalez TEL. 4-8787

6 MOIS de garantie à

RADIO



Service de 24 heures.

RADIO CLINIQUE Enr.

J.-GUY LECLERC, prop., R.T., T.T., C.R.E.I., R.E.

Installation et service antenne TV. — Contrat service si désiré sur TV.

1753, rue des Cascades, TEL. 4-8787, Saint-Hyacinthe

SERVICE — — — SERVICE

Magasins THRIFT Stores

UNE COMPAGNIE QUÉBÉCOISE

PRIME: JOLI SERVICE À THÉ

SPÉCIAUX À DES PRIX VRAIMENT COUPÉS + LIVRAISON GRATUITE

Aliments de Qualité + Bas Prix + Livraison Gratuite = Meilleures Valeurs à Votre Magasin Amical "THRIFT"

MELANGE A GATEAUX BRODIE XXX Blanc, chocolat ou combiné pqt 31¢

RIZ VULCAN IDÉAL COMME HORS-D'OEUVRE sac 2 lbs 29¢

CONFITURES AUX FRAISES ou framboises pot 24 oz 37¢

SAUMON OAKLEAF ROUGE SURFIN SOCKEYE 31¢

BLÉ D'INDE FRANKFORD DORE GENRE CREMEUX 3 btes 20 oz 29¢

JUS DE TOMATES IDEAL — DE CHOIX (bte 48 oz : 19¢) 3 btes 20 oz 25¢

SOUPE AUX POIS HABITANT bte 28 oz 14¢

RITZ CRACKERS DE CHRISTIE pqt 8 oz 19¢

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS DE LA PREMIÈRE QUALITÉ

TOMATES Fraîches - Importées Ferme et Mûres Se tranche facilement pqt cello min. 12 oz 15¢

LAITUE ICEBERG FRAICHES IMPORTEE FERME ET CROQUANTE 2 pieds gros. 30 23¢

PRIX EN VIGUEUR LES 11, 12 et 13 MARS 1954 (D.F.) THRIFT STORES LIMITED

GARANTIE 100% DE SATISFACTION

Aliments de Qualité + Bas Prix + Livraison Gratuite = Meilleures Valeurs à Votre Magasin Amical "THRIFT"

LA MARCHE DU PROGRES THRIFT

50 NOUVEAUX MAGASINS EN 5 ANS

MONTREAL, QUE.
16 MAGASINS
VILLE DE QUEBEC
QUEBEC — 3 MAGASINS
SILLERY, QUE.
2 MAGASINS
ST-JEAN, QUE.
2 MAGASINS
STE-AGATHE, QUE.
TROIS RIVIERES
QUEBEC
VICTORIAVILLE
QUEBEC
DRUMMONDVILLE
QUEBEC
GRANBY, QUE.
VALLEYFIELD, QUE.
SHAWINIGAN FALLS
QUEBEC
THETFORD MINES
QUEBEC
ST-HYACINTHE
QUEBEC
SOREL, QUE.
JOLIETTE, QUE.
BEAUHARNOIS
QUEBEC
SHERBROOKE
QUEBEC
ST-JEROME, QUE.
POINTE CLAIRE
QUEBEC
LONGUEUIL, QUE.
GRAND'MERE
QUEBEC
CARTIERVILLE
QUEBEC
VERDUN, QUE.
COWANSVILLE
QUEBEC
COATICOOK
QUEBEC
MONTMAGNY
QUEBEC
OTTAWA, ONT.
WESTBORO, ONT.
CORNWALL, ONT.
ARNPRIOR, ONT.
LACHINE, QUE.

MAINTENANT 75 MAGASINS

Les funérailles de M. Alméda Barsalou, de Saint-Césaire

Saint-Césaire, 10.—(DNC)

Les funérailles de M. Alméda Barsalou, décédé subitement à Saint-Césaire à l'âge de 57 ans et 9 mois, eurent lieu à l'église paroissiale de S.-Césaire, sous la direction de la maison *Richard Poirier*. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Clément Gendron, vicaire de la paroisse, et le service funèbre, chanté par M. l'abbé Médéric Lavallée, curé de la paroisse, assisté par M. l'abbé Gendron et le R. P. Boismenu, c.s.c., comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Elie Ménard, Josaphat Boucher, Roger Tessier, Oscar Normandin, Hermann Ducharme et Roland Tessier.

Outre son épouse, née Antonia Langevin, le défunt laisse deux fils et une fille: MM. Jean et Marcel Barsalou, de Saint-Césaire; Mme Arthur Legault (Jeanne), du même endroit. Un frère et deux sœurs lui survivent aussi: M. Albini Barsalou, de Saint-Jean-sur-Richelieu; Mmes William Laventure (Mathilda), Sainte-Madeleine; Wilbrod Lapensée (Georgianna), Montréal.

Chez les infirmières

La réunion annuelle des membres de l'Association des Infirmières de la province de Québec du district no 4, comprenant les comtés de Saint-Hyacinthe, Richelieu, Verchères, Chambly, Rouville et Bagot, aura lieu samedi, 20 mars, à 7 hres 30, au salon des infirmières de l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe. Les infirmières sont invitées.

M. Herbert J. Bryant, de Marieville, meurt à l'âge avancé de 82 ans

Marieville, 10.—(DNC)

M. Herbert James Bryant, de Marieville, est décédé ces jours derniers à l'âge avancé de 82 ans. Il était fondateur de l'Union Musicale de Marieville, dont il fut directeur pendant seize ans. Le défunt laisse trois fils et une fille: MM. Henry Bryant, de Marieville; Edward et George, Montréal; Mme Alfred Carli (Winnie), aussi de la métropole.

Les funérailles eurent lieu à l'église *St. Stephens Rectory*, de rite anglican, de Fort Chambly, sous la direction de la maison *Delphis Monast*, de Marieville. Les porteurs étaient des membres de l'Union musicale. Le cortège, qui quitta Marieville pour Fort Chambly, était précédé d'un landeau de fleurs.

Les funérailles de M. Upton Brodeur, décédé à 78 ans

M. Upton Brodeur, époux de feu Anna Courtemanche, de Saint-Hyacinthe, est décédé à l'âge avancé de 78 ans. Le défunt laisse un fils, M. Antonio Brodeur, fonctionnaire de la Province, à Québec.

Les funérailles eurent lieu lundi à l'église du Christ-Roi, sous la direction de la maison *Bienvenue et Mongeau*. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Joseph Lemieux, vicaire de la paroisse, et le service funèbre, chanté par M. l'abbé Alphonse Girard, curé, assisté de MM. les abbés Joseph Lemieux et Adélard Houle, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

Les funérailles de M. Bertrand Gladu, décédé à Marieville

Marieville, 10.—(DNC)

Les funérailles de M. Bertrand Gladu, décédé accidentellement à Marieville à l'âge de 20 ans et onze mois, eurent lieu à l'église paroissiale de Marieville, sous la direction de la maison *Delphis Monast*. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Georges-Henri Cournoyer, vicaire de la paroisse, qui chanta aussi le service funèbre, assisté de M. l'abbé Marcel Paquet et de Mgr Euclide Théberge, c.s., curé de la paroisse, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation suivit au cimetière de la paroisse.

Les porteurs étaient MM. Charles-Emile Gemme, Gérald Lafrance, Yvan Charbonneau, Fernand Patenaude, G. Lareau et Raymond Gladu.

Outre son père et sa mère, M. et Mme Edmour Gladu, le défunt laisse un frère et trois sœurs: M. Rouville Gladu, de Marieville; Mmes Raymond *Choquette (Cécile)* et *J. Guillet (Thérèse)*, Mont-Saint-Grégoire; Fernand Bélisle (Gisèle), Marieville.

Les funérailles de M. Louis Lussier, décédé à Marieville

Marieville, 10.—(DNC)

Les funérailles de M. Louis Lussier, décédé accidentellement à Marieville à l'âge de 20 ans, eurent lieu à l'église paroissiale de Marieville, sous la direction de la maison *Delphis Monast*. La levée du corps fut faite par Mgr Euclide Théberge, c.s., curé de la paroisse, qui chanta aussi le service funèbre, assisté de MM. les abbés Georges-Henri Cournoyer et Marcel Paquet, vicaires, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation suivit au cimetière du même endroit.

Les porteurs étaient MM. André Lebeau, Michel Pelletier, Hector Bessette et Marcel Davignon.

Outre son père et sa mère, M. et Mme Armand Lussier, de Montréal, le défunt laisse trois frères et une sœur: MM. Réal Lussier, de Marieville; Jacques, Granby; Armand, Montréal; Mlle Jeannine, aussi de Montréal.

Au sous-comité de coordination de l'enseignement à ses divers degrés au conseil de l'Instruction Publique

Présentation

Après plus de deux années d'études, le Sous-Comité de coordination de l'enseignement à ses divers degrés a l'honneur de soumettre son rapport au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Des circonstances indépendantes de la volonté de ses membres et l'ampleur du problème à étudier n'ont pas permis au Sous-comité de procéder plus rapidement. D'ailleurs, l'énumération des travaux accomplis sera, nous osons l'espérer, une justification suffisante du délai apporté à la présentation de ce rapport.

Le texte soumis a été étudié et approuvé par le Sous-comité en réunion plénière et représente les opinions de tous et de chacun de ses membres. Nous avons donc l'honneur de soumettre un rapport unanime.

Nous tenons à préciser que le Sous-comité de coordination de l'enseignement n'a aucunement la prétention de légiférer ni d'imposer ses vues à quiconque. Selon le mandat reçu, il expose tout simplement son opinion sur le problème qui lui a été soumis.

CHAPITRE I
NOTES HISTORIQUES ET TRAVAUX DU SOUS-COMITE

Notes historiques

Le problème de la coordination de l'enseignement a depuis longtemps préoccupé l'esprit des dirigeants de l'éducation en notre province. Cependant, jusqu'à il y a environ vingt-cinq ans, les efforts du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique et du Département de l'Instruction publique étaient plutôt orientés vers la consolidation de l'enseignement primaire. Uniformisation relative des programmes, méthodes, manuels, examens, classements et promotions, tels étaient les sujets les plus souvent discutés.

Il était normal que l'on songeât tout d'abord à coordonner les divers éléments de notre enseignement primaire, avant de coordonner celui-ci avec les autres types d'enseignement. D'ailleurs, avant cette époque, il existait peu d'écoles autres que les écoles primaires, publiques ou privées, les collèges classiques et l'Université. Le primaire supérieur et les écoles professionnelles moyennes et supérieures commençaient à peine, et le collège classique était, à toute fin pratique, la seule porte d'entrée aux universités, qui, de leur côté, ne comptaient qu'un nombre assez restreint d'écoles ou facultés.

Depuis lors, soit surtout depuis une virgtaine d'années, on retrouve dans les documents officiels une constante préoccupation de coordonner les divers éléments de plus en plus nombreux et variés d'un système d'enseignement qui se développe rapidement.

Quelques extraits des procès-verbaux des réunions du Comité catholique illustrent bien cette attitude des dirigeants de notre enseignement public.

P.J. du 29 septembre 1937, page 16

Rapport du Sous-comité chargé de faire une étude sur le rôle du Comité catholique et les problèmes qui s'y rattachent.

"Les délibérations de la première séance eurent surtout pour objet l'organisation générale de notre système scolaire et les réformes qu'il serait à propos d'y opérer pour donner à l'ensemble plus d'unité et de coordination.

Pendant la troisième séance, on reprit ensuite l'étude des questions déjà débattues aux séances précédentes et la conclusion qui s'imposa fut qu'il y avait trois problèmes pressants à résoudre:

a) La coordination de l'enseignement sous ses diverses formes et à ses différents degrés;"

"C'est pourquoi le Sous-comité, sans considérer son travail comme terminé, croit devoir recommander dès maintenant la formation de trois sous-comités permanents dont les membres seraient nommés pour trois ans et qui seraient chargés de s'occuper assidûment de la solution de ces problèmes. Ces sous-comités seraient désignés comme suit:

a) Sous-comité de coordination et d'examens;
b) Sous-comité des programmes et des manuels;
c) Sous-comité des finances et de législation."

"Peut-être est-il opportun de faire remarquer que la Loi 1, Geo. VI, ch. 34, autorise le Comité catholique à former et à maintenir sous son contrôle un sous-comité composé de personnes compétentes et chargé de préparer des programmes pour les différentes écoles d'agriculture de la Province. C'est là un premier pas vers la coordination."

"Le sous-comité est d'avis qu'il y aurait lieu de demander qu'une loi analogue fut passée pour assurer une meilleure coordination de l'enseignement technique."

"Les institutions d'enseignement ménager ont aussi besoin d'être mieux hiérarchisées, mais cela peut se faire sans difficulté puisque toutes ces maisons relèvent du Comité catholique."

"D'autre part, la soudure entre le cours élémentaire et le cours secondaire classique est loin d'être parfaite. N'y aurait-il pas possibilité de raccorder ces cours de manière que l'on passât normalement de l'un à l'autre?"

Enfin, une autre question qui, semble-t-il, requiert une attention immédiate est celle de l'organisation de l'enseignement secondaire ou primaire supérieur pour les élèves catholiques de langue anglaise."

"Le Sous-comité croit qu'il y aura sur tous ces points une étude sérieuse à faire aussi bien pour le premier que pour le second des trois sous-comités permanents dont il recommande la formation."

P.J. du 11 mai 1938, page 7

Recommandation de la Commission de Coordination et d'Examens:

"Que le Comité catholique, en vue d'assurer aux élèves des écoles techniques une culture générale suffisante et de favoriser en même temps *la bonne coordination de l'enseignement primaire et de l'enseignement technique*, insiste auprès de l'autorité compétente pour que l'admission aux écoles techniques ne se fasse qu'après la 8e année des écoles primaires."

P.J. du 5 octobre 1938, page 30

Une sous-commission chargée de faire une étude comparative du programme officiel de nos High Schools catholiques et des autres programmes de même degré établis par les universités de la Province recommande "d'entrer en relation avec les Universités pour étudier la possibilité d'uniformiser ces programmes, au moins dans une certaine mesure."

A son tour, le Comité catholique prie la Commission de Coordination et d'Examens "d'étudier la possibilité de s'entendre avec les universités pour faire disparaître, au grand avantage de tous, les inconvénients nombreux qui résultent de la dissimilitude des programmes établis, d'une part, par le Comité catholique et, d'autre part, par les universités pour les High Schools et les classes primaires supérieures de filles."

P.J. du 14 décembre 1938, page 7

La Commission de Coordination et d'Examens recommande

"que les sous-comités qui s'occupent actuellement de la revision du programme des écoles primaires supérieures françaises et des High Schools anglais soient priés de considérer l'opportunité d'inviter un représentant des universités à collaborer avec eux *pour la meilleure coordination possible des programmes.*"

P.J. du 25 septembre 1946, page 9

"A sa réunion du 22 mars, la Sous-commission du programme des écoles primaires supérieures a surtout discuté de la coordination des programmes de l'enseignement primaire supérieur avec ceux des institutions d'enseignement supérieur ou professionnel, et elle a décidé de consulter les représentants de ces institutions avant de pousser plus loin son travail."

P.J. du 12 février 1947, page 11

La Commission de Coordination et d'Examens recommande, après quatre années d'études et pour la quatrième fois,

"Qu'il soit loisible aux commissions scolaires, avec l'assentiment du Comité catholique et conformément aux règlements et programmes ap-

(suite à la page 16)

Dr MARCEL PERRAULT
MEDECINE GENERALE
Diplômé du Christ Hospital, de New-York
TEL. NUIT JOUR 4-5419
805, RUE SAINTE-ANNE, SAINT-HYACINTHE (6 fév.)

PAPIERS PEINTS
"Sunworthy" LAVABLE



Nous décorons vos appartements nous-mêmes; facilement... promptement... et à peu de frais.

Renouvelez la décoration de votre maison et donnez-lui un aspect plus frais et plus gai avec le nouveau PAPIER-PEINT

Sunworthy LAVABLE
SEMI-TRIMMED WALLPAPERS

QUINCAILLERIE MASKA Ltée
1800, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe TEL. 4-6644



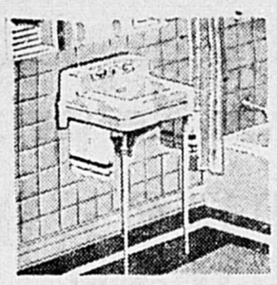
Une bonne ordonnance
mérite d'être exécutée dans un laboratoire moderne
Confiez-la à
JEAN RAVENELLE B. A.
Bachelier en Pharmacie — Licencié en Pharmacie
TEL. 4-5944, 1430, RUE DES CASCADES.
SAINT-HYACINTHE

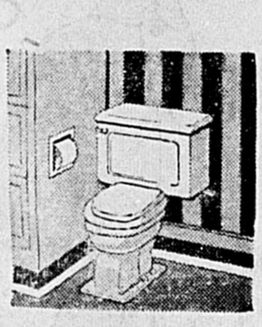
SOUFFREZ-VOUS DE CONSTIPATION ?
Faites l'essai de
RAVOLAX
• Régularise • N'irrite pas • Ne crée pas l'habitude

VOYAGES SPECIAUX pour MESSE de MINUIT
A L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH
Départ à 8 hres 15 p.m. — le 18 mars
Autre départ à 8 hres 15 a.m. — le 19 mars
$1.50 — ALLER ET RETOUR
AUTOBUS à louer pour voyages spéciaux
TERMINUS D'AUTOBUS MODERNE
1555, rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe, TEL. 4-4411

ACCESSOIRES de PLOMBERIE
A PRIX D'AUBAINES

LAVABOS en porcelaine blanche
Gr.: 15" x 18" — 17" x 19" — 18" x 20"
19" x 22" — 20" x 24" — 14" x 10"
Prix à compter de $6.50





TOILETTE,
moins le siège,
$33.00

Choix complet d'accessoires chromés pour salle de bain.

EVIERS en fonte émaillé blanc,
Gr.: 18" x 24" — 18" x 30" — 22" x 42", avec tablette, à l'épreuve des acides, $45.00 ET PLUS

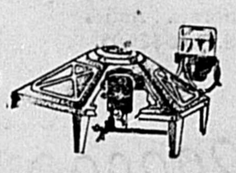
BAINS en acier émaillé blanc,
5 pieds, pour enfoncement, $65.00 ET PLUS

POMPES à PUISARD,
INCOMPARABLES
Capacité, 2,825 gallons.
Sont fabriquées en deux modèles.
• Modèle CD entièrement en bronze à l'épreuve de la rouille.
• Modèle CD-100 construit en fonte mais avec la colonne en acier et les parties rotatives en bronze.
Spécialement conçues ces pompes offrent un rendement sans pareil.
$66.00

POMPES pour PUITS
DE SURFACE
Capacité, 300 gallons à l'heure
Ce modèle commandé par un engin à gazoline est la réponse à ceux qui désirent posséder un système d'eau courante, mais qui n'ont pas d'électricité. Aussi recommandé pour la ferme. MOTEUR: 5/8 c.v. Engin à gazoline Johnson avec refroidissement à air. ASPIRATION: 25 pieds au maximum. INTERRUPTEUR AUTOMATIQUE disponible, arrêtera automatiquement l'engin à la pression réglée.
$142.00

MATERIAUX de CONSTRUCTION de tous genres
Brique, — Papier-brique, — Papier en rouleau, — Plastique pour couverture, — Laine minérale, 2 et 3 pouces, — Zonolite, — Arborite, .50 le pied, — Tuiles pour salle de bain, — Insul-Board, — Gyproc, — Rocklath. Moulures chromées de tous genres.

—— POUR LA FERME ——



ELEVEUSES à POULETS, électriques ou à l'huile
MANGEOIRES, — ABREUVOIRS, — ETC.

PEINTURE C.I.L. — pour intérieur ou extérieur
Peinture Satin à base de caoutchouc
Email DULUX, garantie ne pas jaunir
Email Semi-Gloss, mat, semi-lustré, lustré

Magasin Bourgeoys Inc.
1505, rue Saint-Antoine, TEL. 4-4848, Saint-Hyacinthe

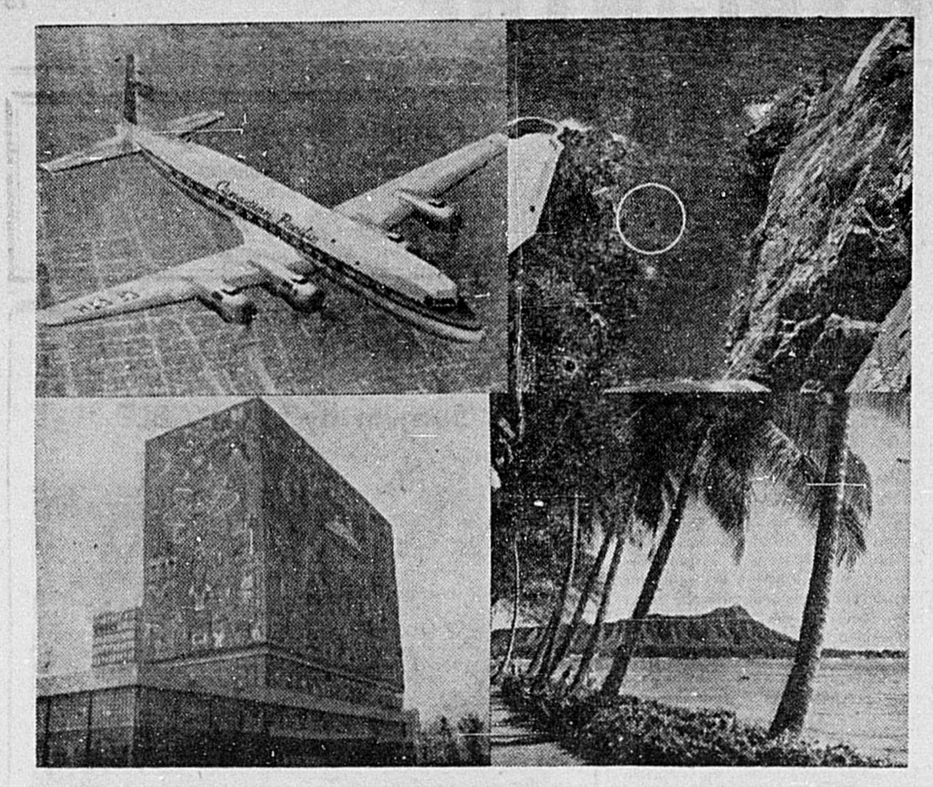
GRANDE VENTE DE
BANQUEROUTE



VENDREDI à 10 heures a. m.
TOUT LE MONDE EST INVITÉ
Tout doit être vendu à 50% d'escompte
VOICI QUELQUES SPECIAUX DE CETTE VENTE:

ROBES — Val. rég. $4.95 — Spécial, $1.
CHEMISES en broadcloth — Val. rég. $3.95 — Spécial, $1.
Chemises-sport en gabardine — Val. rég. $3.95 — Spécial, $1.50
SACS à MAIN — Spécial chacun .25
ROBES — Val. rég. $8.95 — Spécial, $2.
Sous-vêtements Penman's "71 — Val. rég. $1.99 — Spécial .95
Un lot de ROBES — Spécial chacune .50
GANTS pour dames
JUPONS — Robes de nuit, chacun .75
ROBES — Val. rég. $10.95 — Spécial, $3.
COSTUMES pour dames — Val. rég. $12. et plus — Spécial, $3.
100 Manteaux pour dames — Val. rég. $39.95 — Spécial, $1.
PANTALONS en gabardine — Val. rég. $7.95 — Spécial, $2.95
MANTEAUX pour dames — Val. rég. $35.00 — Spécial, $9.
JUPES et BLOUSES — Spécial chacune .50
Soutien-gorge Gothic et Wonder-Bra — Val. rég. $2.00 — Spécial, $1.
CRAVATES de toutes sortes — Val. rég. $1.50 — Spécial .29

Ancien MAGASIN NATIONAL Nassif
1336, rue des Cascades Saint-Hyacinthe



VACANCES D'HIVER.—La coutume de prendre des vacances en hiver tend à s'implanter de plus en plus au Canada. Les Canadiens désireux de faire un voyage dans le sud, durant la saison froide, sont maintenant servis à souhait. Les lignes aériennes du Pacifique Canadien mettent à leur disposition un nouveau service vers le sud, le Mexique et l'Amérique du Sud. Une liaison directe Vancouver-Mexico met l'Amérique Centrale à 10 heures du Canada. De même, des appareils DC-6B placent les Iles Hawaï à quelques heures de vol de notre continent. Au Mexique, des excursions organisées attendent les voyageurs et comprennent, entre autres, visite de la fameuse plage d'Acapulco, en haut à droite, où les plongeurs indigènes défient la mort tous les jours, photo en médaillon; visite de la ville de Mexico, de la cité universitaire dont on voit la bibliothèque en bas à gauche et des fameux "jardins flottants" de Xochimilco. De plus, le Mexique offre aux touristes de nombreux sites historiques et archéologiques fort intéressants tels que les Pyramides du Soleil, le Palais de l'Empereur Maximilien, etc. Les îles ensoleillées d'Hawaï sont un autre endroit idéal pour des vacances d'hiver. En bas, à droite, la plage de Waikiki, une des plus célèbres du monde.

Au sous-comité de...

(suite de la page 15)

prouvés à cette fin, d'établir un cours dit de "Lettres-Sciences" d'une durée de quatre ans s'étendant de la 8e à la 11e année inclusivement."

Nous pourrions multiplier les citations, mais nous croyons que celles-là suffisent d'une part à démontrer le fait que les autorités supérieures de l'éducation se sont constamment préoccupées de la coordination de l'enseignement et, d'autre part, à illustrer la nature des problèmes soulevés.

Toutefois, à la lecture des documents officiels, il semble bien que peu de gestes concrets aient été posés pour résoudre ces problèmes.

Aussi, lors de la réunion de la Commission de Coordination et d'Examens du 20 avril 1951, à laquelle fut proposée la formation du Sous-comité de Coordination de l'enseignement, Son Excellence Monseigneur l'Archevêque de Québec (S. E. Mgr Maurice Roy) après avoir souligné l'importance de la coordination de l'enseignement sous ses différentes formes et à ses divers degrés pouvait-il déclarer, selon le rapport: "Il y a longtemps que cette question est à l'étude, mais elle n'a guère fait de progrès, jusqu'à ce jour. Il faut s'y attaquer résolument et y apporter une solution sans tarder."

Le même rapport ajoute que Son Excellence Monseigneur l'Archevêque de Montréal (S. Em. le Cardinal Paul-Emile Léger) abonde dans le même sens et insiste pour qu'on se mette à la tâche immédiatement."

C'est à la suite de cette proposition que le présent Sous-comité de Coordination fut approuvé par le Comité catholique à sa réunion du 9 mai 1951.

Travaux du Sous-comité

Peu de temps après sa constitution, le Sous-comité se mit au travail. La tâche à accomplir devant exiger de nombreuses réunions d'études de la part des membres du Sous-comité et de nombreuses rencontres avec les représentants des institutions et les individus intéressés au problème, les membres de Montréal et de Québec décidèrent d'un commun accord de se constituer en deux sections distinctes qui agiraient séparément, quitte à se réunir conjointement, selon les besoins.

Les Sections

Les travaux de chacune des sections de Québec et de Montréal peuvent être groupés sous trois titres principaux:

a) Invitation aux institutions et aux personnes intéressées à la coordination de l'enseignement à étudier ce problème et à exposer leurs vues en des mémoires qui seraient soumis au Sous-comité;

b) Rencontres avec les auteurs des mémoires ou d'autres personnes et les représentants des institutions intéressées;

c) Réunions en comité pour l'étude du problème à la lumière des renseignements obtenus et la préparation du rappert.

Les membres du Sous-comité n'ont pas compté leur temps. Il n'est pas facile de dire combien de jours, de semaines ou de mois ils ont consacrés à leur tâche. Toutefois, sans tenir compte des nombreuses démarches et conversations particulières, des heures incalculables employées à la réflexion, à la lecture des mémoires reçus, des articles de journaux et revues, de volumes, à la rédaction de rapports et à la préparation de tableaux de toutes sortes, il est possible de fournir quelques chiffres qui donnent une faible idée du travail accompli.

Les sections de Québec et de Montréal ont reçu un total de 50 mémoires dont l'ensemble constitue un volume d'environ quatre cents pages. Pour sa part, la section de Québec a entendu, en autant de réunions, trente personnes ou groupes représentant autant d'institutions, et la section de Montréal vingt-cinq.

On trouvera, en appendice, la liste des mémoires reçus ainsi que celle des individus ou représentants d'institutions rencontrés en séance d'études.

Les chiffres donnés ne comprennent pas les nombreuses réunions à huis clos de chacune des sections.

Le Sous-comité

Après quelques mois de travail, les membres du Sous-comité avaient déjà reçu suffisamment de rapports, et tenu un assez grand nombre de réunions de sections pour commencer les réunions plénières. De décembre 1951 à décembre 1953, vingt réunions plénières, dont plusieurs de deux journées entières, eurent lieu dans les villes de Québec, Trois-Rivières et Montréal. Durant tout ce temps, les sections de Québec et de Montréal continuaient leur travail d'étude et de consultation.

Sauf deux ou trois, où quelques personnes ou groupements furent invités, toutes les réunions plénières furent tenues à huis clos.

Les premières assemblées furent consacrées à la discussion et à la synthèse des renseignements obtenus et des suggestions apportées par les mémoires, les réunions des sections de Québec et de Montréal et les recherches personnelles des membres.

Une deuxième série de quelques séances fut employée à l'élaboration d'un plan de rapport et la troisième, de beaucoup la plus longue et la plus importante, à la préparation du rapport lui-même.

Ce texte est donc le résultat de deux années d'un travail sérieux durant lesquelles les membres du Sous-comité de coordination se sont efforcés de mériter la confiance de ceux qui les avaient chargés d'étudier ce que beaucoup considèrent le problème no 1 de notre enseignement.

(à suivre)

Sainte-Madeleine

Mardi gras était présent chez M. et Mme Alphonse Palardy, M. Théodore Palardy, MM. et Mmes Willie Mercier, Fernand, Maurice, Roland et Lionel Palardy, Lionel Berger, Armand Côté, Lucile Berger, Germain Darsigny, Gisèle Langlais, Georges Palardy, Lucienne Palardy, Camille Palardy, Monique Palardy, Germain Berger, Réjeanne Berger, Adrien Mercier, Laurette Mercier, Aldée Jarry, Denise Raymond et Simone Palardy.

Soirée récréative

Une soirée récréative "Surprise", organisée sous les auspices des Enfants de Marie de la paroisse du Christ-Roi, aura lieu au sous-sol de l'église samedi, 20 mars, à 8 heures. Le public est invité.

Saint-Dominique

A l'occasion des Jours gras, M. et Mme Dominique Rainville recevaient plusieurs parents et amis. Etaient présents: M. et Mme Albert Rainville, Mme Joseph Bousquet, de Saint-Hyacinthe; M. et Mme Georges Rainville et leur fillette, Lucile, Mme Conrad Bourque et ses enfants, Léo et Régent, M. et Mme Léo Rainville, M. et Mme J.-Paul Girouard et leurs enfants, M. et Mme Hyacinthe Rainville, M. et Mme Philippe Martin et leurs enfants, tous de Saint-Hyacinthe-Annexe; MM. et Mmes Joseph Rainville, Gérard Rainville, Raoul Bourque, Chs-Denis Rainville, Henri Rainville, Gustave Rainville, Mlles Louise Cordeau et Pierrette Chicoine. Il y eut chant et musique par M. Conrad Bourque, accordéoniste, et M. Philippe Martin, pianiste, de Saint-Hyacinthe. Vers minuit, un goûter fut servi.

Saint-Charles

Un groupe de parents et amis se sont réunis lundi dernier chez M. et Mme Lionel Berger. Etaient présents: M. Théodore Palardy, MM. et Mmes Fernand et Alphonse Palardy, Willie Mercier, de Sainte-Madeleine; Georges et Alcidas St-Pierre, La Présentation; Gérard et Joseph Leboeuf, Antonio Hébert, Osias Morissette, J.-Paul Roy, Rosaire Lussier, Arsène et Théophile, Mlle Marie-Claire Morissette, Agathe Hébert, Réjeanne Berger, Adrien Mercier, Solange Saint-Pierre, Gilles Hébert, Gabrielle Bazinet, Camille Palardy, Laurette Mercier, Jean-Paul Belleville, Lucile Berger, Germain Darsigny, Lucienne Palardy, Fernand Bazinet, Aldée Jarry, Denis Mercier, Raymond, Ange-Aimé et Lucien Palardy, Jean Hébert, Gérald Bazinet, Georges Palardy, André et Gilles Saint-Pierre, Gaston Lebrun, Roger Morissette, Jean-Guy et Germain Berger.

FOYER DIEPPE
(POUR EPILEPTIQUES)
ANNONCE L'OUVERTURE D'UN
MAGASIN DE FLEURS
ET D'UNE SERRE
FLEURS COUPEES et PLANTES pour toutes occasions
— Dessins funéraires — Gerbes de mariée
— Décorations — Corsages
— Plantes de maison et de jardin
Téléphone : BELOEIL 4248 — Demandez le fleuriste
SATISFACTION GARANTIE — SERVICE RAPIDE

Victor Laliberté
B.A., A.D.B.A., M.A.A.P.Q., M.I.R.A.C.
ARCHITECTE
690, rue Brodeur, Saint-Hyacinthe, TEL. 4-8205
5504, rue Saint-Denis, Montréal, TEL.: CR. 3200
J.N.O.

LES GRANDES VALEURS A&P AIDENT A
VOUS EPARGNER DE L'ARGENT!

Speciaux Très Coupés!
JUS MELANGE FLORIDA - - BTE 48 OZS 25¢
POISSON THON 2 BTES 7 OZS 43¢
VIANDE LEGER SOLIDE
FEVES JAUNES IONA - 2 BTES 20 OZS 23¢
SPAGHETTI CATELLI - - - 2 BTES 15 OZS 25¢
JUS DE POMMES MITCHELL BTE 48 OZS 34
FROMAGE FORT CANADIEN, SAVEUR PIQUANTE - - LB 49¢

SPÉCIAUX! JANE PARKER
ROULES A LA CANNELLE JANE PARKER, POUR LE DEJEUNER pqt de 9 27¢ Prix régulier 35c — Epargnez 8c
GATEAU ESPAGNOL EN BARRE ANN PAGE cha. 29¢ Prix régulier 35c — Epargnez 6c
PETITS PAINS 'BROWN 'N SERVE' NOUVEAUX, JANE PARKER pqt de 12 15¢ Prix régulier 19c — Epargnez 4c

FROMAGE DOUX CANADIEN - - lb 43c
FROMAGE FORT CANADIEN, SAVEUR PIQUANTE lb 49c
JUS de tomates DE FANTAISIE A&P 3 btes 20 ozs 29c
SHORTENING DOMESTIC - lb 28c
CORNICHONS SUCRES MELANGES DAISY - Jarre 16 ozs 19c
KETCHUP ANN PAGE - - btle 11 ozs 21c
SAUMON A&P SOCKEYE ROUGE DE FANTAISIE - bte ½ lb 33c
HADDIE CHICKEN - - - bte 14 ozs 19c
HARENGS FRAIS CONNORS - 2 btes 13 ozs 29c
SACS DE THE MELANGE SPECIAL A&P - pqt de 60 49c

Spéciaux en Viandes!
VENTE DE VERITABLE VEAU, NOURRI AU LAIT
CUISSE DE VEAU VERITABLE DE LAIT JARRET ENLEVE lb 69c
Rôti de surlonge VERITABLE, NOURRI AU LAIT - - - - - lb 73¢
Rôti de croupe VERITABLE, NOURRI AU LAIT - - - - - lb 73¢
Rôti de palette ou tranches DE VERITABLE VEAU, NOURRI AU LAIT lb 49¢
Rôti dans l'épaule ou tranches DE VERITABLE VEAU, NOURRI AU LAIT lb 49¢
Le meilleur boeuf au Canada MARQUE ROUGE OU BLEUE
ROTI DE PALETTE OS DE PALETTE ENLEVE lb 35c
ROTI DE COTES COURTES, VIANDEUX BIEN PREPARE lb 39c
AIGLEFIN DE FANTAISIE, PREPARE lb 29c
EPERLANS PREPAREE, TETE ENLEVEE lb 29¢

Spéciaux en Produits!
CHOUX-FLEURS BLANC-NEIGE DE CALIFORNIE, GROS - CHA. 29¢
ORANGES SUCREES, JUTEUSES DE FLORIDE, EXTRA GROSSES, GROS. 150 - - - - DOUZ. 39¢
PIEDS de CELERI PASCAL DE FLORIDE, JUMBO, GROSSEUR 24 CHA. 23¢
Mélanges à Salade DE LEGUMES FRAIS, WONDER PAK, CROUSTILLANT PQT 19¢
Oignons pour Cuisson No 1 DU CANADA 7 LBS 25¢

MAIS DE CHOIX A&P - - - 2 btes 20 ozs 25c
TOMATES DE CHOIX A&P - 2 btes 28 ozs 35c
PECHES IONA - - 2 btes 20 ozs 37c
POIRES IONA - - 2 btes 20 ozs 37c
SPAGHETTI CUIT HEINZ - 2 btes 15 ozs 31c
MACARONI CATELLI - - pqt 1 lb 15¢
CREAMETTES MACARONI 2 pqts 8 ozs 21c
RITZ CHRISTIE - - - - pqt 8 ozs 18c
SODAS PREMIUM CHRISTIE - - - pqt 1 lb 27c
POUDINGS JELL-O - 3 pqt 29c
LAIT A&P EVAPORE - 2 btes hautes 25c
COQUETEL AUX FRUITS DE CHOIX AYLMER - 2 btes 10 ozs 35c
ANANAS ECRASES DOLE - - bte 20 ozs 29c
FARINE MONARCH - - - sac 7 lbs 51c
CONFITURE Iona AUX FRAMBOISES (avec pectine) Jarre 24 ozs 37c

IL EST DATE CHAQUE JOUR!
PAIN BLANC JANE PARKER PAIN 24 OZS 15¢
Fromage Velveeta KRAFT PQT 1 LB 49¢

DOUX et SAVOUREUX
CAFE 8 O'CLOCK MOULU SUR DEMANDE $1.09
A&P Food Stores THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD
Prix en vigueur jusqu'à samedi le 13 mars 1954
Livraison gratuite par toute la ville

Grégoire Girard
ARPENTEUR - GEOMETRE
690. rue Brodeur, Saint-Hyacinthe,
Tél. 4-8205

15 vgs de coupons $2
3 lbs, longueurs de 1 à 3 vgs. Un excellent assortiment comprenant beau Jersey de Rayon pour lingerie, Crêpes, Spuns, Soies, Cotons, etc., et qui vous émerveilleront. Un paquet d'élastique gratuit. Commande d'échantillon 2 lbs $1.40.
Vente spéciale de coupons
Satins, Taffetas, Crêpes, Jerseys. 44-54" large, 1-4 à 1-2 long. Prix spécial: 5 lbs $1.75 — 10 lbs $2.30 — 100 lbs $17.50.
Fils à tisser 2-8, 89c
2-16, 92c. Coton en cône de 2 1-2 lbs naturel. Pantalons neufs gabardine 100% laine, $3.98. Robes pour dames $2.98. Dentelle, 36 vgs 98c. Couvertes flanellette, la paire $2.48. Flanellette non blanchie, 10 vgs $2.45. Sacs sucre, mal imprimés, 10 pour $1.39; le cent $12.50. Cuirette plastique 54", verge 98c. Fermoirs-éclair 6, 7, 8, 9, 10 11 pouces, chacun 15c; la douz. $1.25.
Commandes postales remplies chaque jour.
Mme I. SHEAFER
B. P. 264
Drummondville, P.Q.

EPARGNEZ DE 30 À 40%!
élégants de prix modique
MANTEAUX de PRINTEMPS
Spéciaux tout laine $25.95
Superbes modèles accentuant la nouvelle silhouette printanière . . . "fleece" tout laine, poil de chameau, cachemire et laine, mohair . . . dans les teintes les plus fraîches et les plus en vogue; gais tissus à carreaux, unis ou à chevrons . . . et tout cela, directement de la manufacture, pour l'incroyable prix de $25.95.
COSTUMES · TAILLEURS POUR DAMES
Les plus nouveaux modèles de printemps en charmants tissus inédits . . . façon irrésistible . . . prix irrésistible . . . Autres séries à $18.95 et $21.95.
$13.95
LES VÊTEMENTS LaSalle LIMITEE
1305, rue des Cascades

AU TOURNOI DE QUILLES À LA SALLE SAINTE-ANNE

Séance de boxe chez Médée jeudi prochain, 18 mars

Trois brillants boxeurs de Saint-Hyacinthe sont inscrits au tournoi des Golden Gloves qui se dispute actuellement à Montréal. Ce sont: Réal Jodoin, 148 lbs, Jerry Loiselle, 135 lbs, et Kid Drapeau, 112 lbs. Ils ont déjà subi leur examen médical, sont passés à la pesée et n'attendent plus que l'appel de leurs noms pour se rendre à la Palestre Nationale.

Ces trois athlètes seront au programme que le promoteur Amédée Ferland présentera, jeudi soir, le 18 mars, à la salle Chez Médée, rue Mondor. Le matchmaker, René Pouliot, a préparé un excellent programme qui incluera toutes les classes de 112 à 148 lbs. Sept combats sont à l'affiche, 3 de 3 rondes et 4 de 5 rondes.

Voici la liste des pugilistes que nous verrons à l'oeuvre.

135 lbs—5 rondes: Jacques Sawyer, Drummondville, vs Marcel Boismenu, Palestre Nationale.

135 lbs—5 rondes: Jerry Loiselle, Saint-Hyacinthe, vs Pierre Pelland, Palestre Nationale.

135 lbs—5 rondes: Bob Niquette, Drummondville, vs Jimmy Fields, Grenadiers Guards.

112 lbs—5 rondes: Kid Drapeau, Saint-Hyacinthe, vs Oliver Rapatel, Square A.C.

125 lbs—3 rondes: Martial Jodoin, Saint-Damase, vs André Boulay, Palestre Nationale.

148 lbs—3 rondes: Réal Jodoin, S.-Damase, vs Gustave Théoret, Palestre Nationale.

147 lbs—3 rondes: René Phaneuf, Saint-Hyacinthe, vs Jack Croxson, Grenadiers Guards.

Le Molson's perd dans la ligue Windsor

Après avoir pris le premier simple contre l'équipe Pythians, de Montréal, l'équipe Molson's Brewery, de cette ville, a perdu les deux autres et la rencontre pour s'avouer vaincu par 3-1. E. Riendeau a été le meilleur des perdants avec un simple de 200 et un triple de 495.

Ligue de quilles Philharmonique

Les dernières joutes de cette ligue de quilles ont vu l'équipe Club Philharmonique remporter une victoire de 4-0 sur l'équipe Molson's. L'équipe Salon Chez Lussier a divisé les honneurs de deux rencontres, perdant 4-0 contre l'équipe Coca-Cola, mais l'emportant 3-1 sur l'équipe Molson's. Dans cette série de parties, L. Auger du Philharmonique a réussi des simples de 189 et 198 et un triple de 519.

Ligue de quilles des Vétérans

Voici les résultats des joutes disputées lors du 4 mars 1954.

Choquette Bijoutier—Mlle G. Gendron 174; Mlle T. St-Jacques 282; Mme B. Gagné 252; B. Gagné 322; W. Marquis 328; J.-R. Hardy 342; Total 1700.

Moderne Cleaners — Mme R. Gélinas 293; Mlle L. Girard 308; Dummy 174; Dummy 271; F. Lagassé 439; Dr A. Gélinas 375; Total 1860.

Picard Bicycles — Dummy 300; Dummy 343; Mlle G. Brochu 322; R. Mireault 379; M. Bernatchez 305; L. Senécal 405; Total 2054.

Yamaska Auto — Mme G. St-Germain 357; Mlle D. Leroux 301; Mme M. Bouchard 381; R. Bélanger 309; A. Houle 414; F. Bouchard 437; Total 2209.

Dom Breweries — Mlle P. Dion 240; Mlle Guertin 226; Mme F. Page 217; Mme B. Adams 271; R. Labelle 308; R. MacAndrew 351; Total 1613.

Buanderie Rousseau — Mlle I. Poole 321; Mlle S. Sicotte 230; Dummy 206; J. Godbout 327; P.-E. Langevin 362; F.-C. Jolicoeur 367; Total 1813.

Mme Bouchard a obtenu le plus haut simple, 166, ainsi que le plus haut triple, 391. M. F. Lagassé a obtenu le plus haut simple, 179, ainsi que le plus haut triple, 439.

Les gagnants du tirage de la semaine furent Mme A. Gélinas et M. J.-R. Hardy.

J. Gauthier et R. Beauregard sont en tête de leur catégorie respective

Le grand tournoi de Quilles pour le Championnat de la ville, a débuté samedi soir dernier, et le grand nombre de joueurs inscrits fait prévoir un immense succès de cet évènement. Il est toujours temps de s'enregistrer, et comme le tournoi ne se terminera que le 28 mars, on s'attend à ce qu'un nombre record de quilleurs aura pris part à ces épreuves.

Le concours est ouvert à tous les quilleurs des classes "A" et "B", et la liste des prix s'allongeant de jour en jour, les joueurs ont de grandes chances de décrocher une récompense. Trois grands trophées sont en jeu cette année: le trophée Molson's pour le championnat de la classe "A", le trophée Dow et Kingsbeer, pour celui de la classe "B" et le trophée Laurent Godbout pour le plus haut simple.

L'an dernier, le tournoi n'était ouvert qu'aux joueurs de la première catégorie, et avait été gagné par Jean Gauthier, à qui on avait décerné le trophée Molson's, don de M. Louis-Marie Morin. Cette année, les quilleurs de classe "B" peuvent s'inscrire et entrer dans la compétition, grâce à la générosité de M. Lucien Larivée, représentant local des bières Dow et Kingsbeer, qui a offert un superbe trophée de grande valeur pour cette catégorie de joueurs. M. Larivée, qui s'est toujours vivement intéressé à la cause des sports dans notre ville, a voulu encourager les joueurs moins expérimentés et les récompenser de leurs efforts. Il s'agit d'un trophée perpétuel que le vainqueur devra défendre chaque année. Les quilleurs qui roulent 135 et plus font partie de la classe "A" et ceux dont la moyenne est inférieure à 135, de la classe "B".

Ce grand tournoi pour le Championnat individuel de la ville de S.-Hyacinthe se joue sur les allées de la salle Ste-Anne, sous la direction de M. Robert Mongeau, organisateur.

Les meilleures moyennes, en date du 7 mars, dans la classe "A", sont de 171.2 pour Jean Gauthier, détenteur du trophée Molson's et de 168.4 pour Léopold Morin. Ce dernier a réussi le plus haut simple, soit 246.

Dans la classe "B", René Beauregard mène avec une moyenne de 148.4, mais il est suivi de près par Robert Mongeau, qui a conservé une marque de 148.2 et qui a aussi roulé le meilleur simple, 211.

Voici une liste partielle des nombreux prix à gagner, en plus des trois trophées mentionnés plus haut:

Une montre en or, don de Louis Choquette, bijoutier-diamantaire; une paire de chaussures de marque J.-A. & M. Côté, don de Gérard Grégoire, marchand de la rue Concorde; une valeur de $5.50, don de MM. Jean et Roger Lefebvre, propriétaires de l'Hôtel Ottawa; une chemise, don de Berg's Ltd, magasin de confection pour dames et messieurs, dont le gérant est un quilleur de grande classe, M. Yvon Rho; une paire de bas de laine et une cravate, don du Magasin Moderne, de la rue Mondor, dont le propriétaire est M. Lussier.

Cette liste de prix, encore incomplète, donne une idée de l'ampleur du tournoi en cours, et les quilleurs intéressés devraient se hâter de faire parvenir leur inscription à M. Robert Mongeau, à la salle Sainte-Anne.

Différents potins de baseball, ici et ailleurs

La Ligue de baseball Yamaska, du président Durivage, avance à grands pas dans la voie de sa réalisation. A date, 7 clubs ont manifesté leur intention d'en faire partie, mais nous ne croyons pas que Saint-Hyacinthe y soit représentée. Du moins, personne n'a encore parlé de s'engager dans une telle aventure . . . La Ligue Laurentienne se prépare à une autre saison active. Le seul point en litige, actuellement, est la limite de salaire. Il est inconcevable que certains clubs tiennent à augmenter de $500 à $1,000 par mois le plafond actuel de $3,000 de salaire pour l'équipe au complet. Avec les dépenses courantes d'opération, il en faudra de l'assistance pour balancer le budget. Attention, messieurs . . . Ici, à Saint-Hyacinthe, nous avons appris à ne pas nous emballer dans le domaine des sports, et nous l'avons appris à nos dépens . . . Parlant de Ty Cobb, récemment, Connie Mack disait qu'il avait été le plus grand joueur de tous les temps, le meilleur frappeur, le meilleur joueur de champ, le plus menaçant, le plus grand dans tous les domaines. A tel point, disait Mack, que lorsque Ty Cobb volait le deuxième, nous faisions lancer au troisième . . . Les Braves de Québec commenceront leur entraînement, le 28 mars, à Waycross, en Georgie. Ike Quaterman, deuxième frappeur du club, l'an dernier, avec une moyenne de .317, a de nouveau signé pour les Braves. Il est le troisième receveur à avoir accepté les conditions qu'on lui a offertes, à la suite d'Edward Landry et Earl Caldwell. Ce dernier, qui jouait pour Lafayette, en 1953, était le receveur de son père, lanceur du même club. Earl Caldwell Sr. est un ancien joueur des majeures.

Brillant succès d'un festival sportif à Upton

Dimanche dernier, une foule imposante de 300 personnes se réunissait autour de la patinoire de l'école S.-Ephrem pour assister au festival de la jeunesse d'Upton. Différentes courses à relai, de vitesse, à obstacles et en bicyclette, tinrent les spectateurs en haleine. Les vainqueurs reçurent de magnifiques prix gracieusement fournis par les marchands de la place.

La partie d'hockey au programme mit aux prises le club de l'école et une équipe formée des meilleurs joueurs de l'Académie Girouard. Les "Dynamos" de Saint-Hyacinthe furent habilement dirigés par le R. F. Adélard, s.c., M. A. Archambault, président de la Commission scolaire, et le R. F. Eudes, directeur de l'école, mirent la rondelle au jeu.

Les "Dynamos" de l'E.S.G. prirent rapidement les devants et menaient déjà par 4 à 1 à la fin de la deuxième période. Dans le troisième engagement, l'arbitre, Frère Jn-Laurent, décerna deux punitions à R. Faucher pour rudesse. Les gars d'Upton, forts de leur avantage numérique, en profitèrent pour compter trois buts rapides et égaler le compte, 4 à 4.

Après sept minutes de jeu supplémentaire, les Maskoutains remportèrent la victoire quand une rondelle sautillante prit D. Allard en défaut dans ses filets. Une superbe coupe fut remise aux vainqueurs par M. Laurent Bernard, maire d'Upton, pendant que la foule applaudissait les petits gars de Girouard. Pour Saint-Hyacinthe, voici les meilleurs compteurs: J. Dufresne, 2 points; R. Faucher, 2; M. Chicoine, 1; pour Upton: A. Dumaine, 2; G. Guérin, 1, et A. Archambault, 1.

LIGUE DE QUILLES DES COLLEGIENS

L'équipe Létourneau Typewriters a rejoint l'équipe E.-J. Chartier Combustible en première position de la ligue grâce à une victoire de 4-0 remportée sur l'équipe Pharmacie Ravenelle. Dans l'autre joute, l'équipe Mercerie Trudel a annulé 2-2 avec l'équipe E.-J. Chartier, Combustible.

Pharmacie Ravenelle — A. Gaudet 322; D. Lalonde 355; J.-R. Cormier 320; J. Thibaudeau 292; A. Bérubé 346; Total 1635. (0)

Létourneau Typewriters — M. Robidas 323; A. Roy 389; C. Riendeau 370; J. Beauregard 335; J. Bolay 397; Handicap 39; Total 1853. (4)

Mercerie Trudel — Y. Boucher 276; L. Pelland 312; G. St-Onge 353; M. Pothier 342; R. Deslandes 376; Handicap 84; Total 1742. (2)

E.-J. Chartier, Combustible — A. Allaire 257; G. Lemonde 376; J. Beaulac 359; D. Chartier 376; G. Beaudry 310; Total 1678. (2)

Classement des équipes

E.-J. Chartier Combustible	38 pts
Létourneau Typewriters	38 "
Pharmacie Ravenelle	32 "
Mercerie Trudel	28 "

Ligue de quilles des "Jeunes Sportifs"

St-Hya. Stainless Steel a défait Pothier Bijoutiers 3 à 1. B. McDonald s'est distingué avec un triple de 483. Dans l'autre joute au programme, Pharmacie Locas et Bernier Plombier ont annulé.

POSITION DES EQUIPES

1—Pharmacie Locas	60	pts
2—Bernier Plombier	46	
3—Pothier Bijoutier	40	
4—St-Hya. Stainless Steel	30	

A LOUER

Grand local pour

MAGASIN

situé à 1740 rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe

(Entre les rues Hôtel-Dieu et Ste-Anne)

Pour renseignements: TEL. 4-9411

STADE DE SAINT-HYACINTHE

SAMEDI, 3 AVRIL

à 8 hres 30 du soir

9e FESTIVAL ANNUEL DE PATINAGE DE FANTAISIE

PAR "LE CLUB DE PATINAGE DE SAINT-HYACINTHE INC.

Artistes invités:

Nancy Heiss, Carol Heiss, Bruce Heiss, Helen Mekalainas,

de New-York.

En plus, plusieurs vedettes et artistes de Montréal et du club local.

TELEVISION 21"

au détenteur présent du programme gagnant (soir)

Représentation du soir, — Admission: $0.75 et $1.00, sièges réservés.

Matinée spéciale pour enfants à 2 hres 30 p.m. — Admission $0.15

ATTENTION: Grillage du bout de la patinoire enlevé.

Billets en vente à la Pharmacie Ravenelle, rue des Cascades

Le Paris

2340 AVENUE ST-JOSEPH

Commençant samedi jusqu'à mardi inclus

Sur un sujet extrêmement GRAVE... un film nullement AUDACIEUX... mais FRANC!

Danny CARREL Michel ROUX dans

MATERNITÉ CLANDESTINE

avec PIERRE LARQUEY NOËL ROQUEVERT JANE MARKEN et DORA DOLL



Prod. S.N.A.

En programme double avec

il y aura de la joie pour tous

VOICI Jacques HÉLIAN et son orchestre dans TAMBOUR BATTANT avec JIMMY GAILLARD SOPHIE LECLAIR

Les chansons du film: "Pour rester près de vous" "J'ai vu dans vos yeux" "Derrière le gris il y a du bleu" et "Tambour battant"



Prod. RADIUS

Mercredi, jeudi, vendredi, 17 - 18 - 19 mars

Le grand film français gagnant du prix "Fémina"

LOUIS JOUVET — PATRICIA ROC

dans

RETOUR À LA VIE

avec

NOEL NOEL — BERNARD BLIER

D'une drôlerie folle

RELLYS — YVES DENIAUD

dans

LE 84 PREND des vacances

avec

MARY MARQUET — GABRIELLO

Mercredi soir, 17 mars

EN PERSONNE

Votre chanteur préféré

LUIS MARIANO

chantera pour vous ses plus belles chansons.

DEUX REPRESENTATIONS

8 hres et 9 h. 30

Réservez vos billets dès maintenant au "Paris"

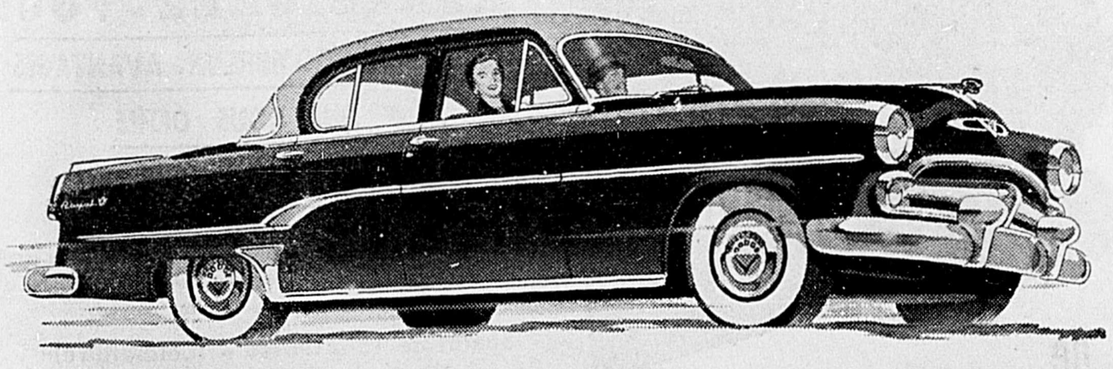


—— Horaire des représentations ——

Lundi au vendredi: Matinée, 1.30 — Soirée, 6.30

Samedi et dimanche: Représentation continuelle de 12.15 à 11.30 p.m.

Essayez LA PLUS *nouvelle* ...vous n'en voudrez pas d'autre!



Tant de nouveautés... et qui ont fait leurs preuves!

Vous constaterez que la Dodge Royal V-8 vous présente les meilleures et les plus nouvelles des caractéristiques des automobiles 1954 . . . avantages combinés du moteur de 150 cv Red Ram à chambres de combustion en forme de dôme, fameux pour sa puissance et son économie, et de PowerFlite, la plus douce et la plus puissante des transmissions entièrement automatiques. Aucune autre voiture ne vous offre cette magnifique combinaison à si bas prix.

Vous serez nettement surpris par la maîtrise que vous avez de la Dodge Royal, par la façon dont elle tient la route dans les courbes et file sur les mauvaises routes comme si elles étaient unies.

Sa beauté et son luxe vous plairont aussi. Les nouveaux chromes accentuent la silhouette basse et allongée . . . les intérieurs en deux tons ont des sièges larges et reposants, à hauteur de chaise . . . les planchers sont couverts de tapis épais et luxueux, genre haute-laine. Douze nouvelles couleurs de carrosserie, en émail cuit lustré, peuvent se combiner en 48 ensembles différents.

Un essai sur route vous convaincra que la Dodge Royal vous offre beaucoup plus des belles qualités auxquelles vous tenez, à un prix sans parallèle, plus la robustesse traditionnelle de Dodge.

La transmission entièrement automatique **POWERFLITE** fait partie de l'équipement standard sur les Dodge Royal V-8. Elle vous permet d'avancer d'un seul élan depuis le départ jusqu'à la vitesse de route sans lâcher l'accélérateur du pied. Sa transmission à couple hydraulique intégrant vous assure un surcroît d'accélération pour démarrer vite et en douceur.

LA SERVO-DIRECTION supprime tout effort des manoeuvres de direction et de stationnement. Elle fonctionne en tous temps dès que le moteur démarre. Facultative moyennant un supplément modique sur toutes les voitures Dodge 1954.

LA NOUVELLE ET ROBUSTE

DODGE

ROYAL V8

Il y a une voiture de la famille DODGE qui convient à votre famille

Garage Idéal Enr.

3140, Dessaulles Tél. 4-6488 Saint-Hyacinthe

VOYEZ VOTRE DEPOSITAIRE DODGE-DESOTO LE PLUS PRES

LE LACORDAIRE PREND LES DEVANTS SUR CHAMBLY

Vues et Revues sur les SPORTS



par CLAUDE SAVARY

La Russie l'emporte sur le Canada

Les Lyndhursts de Toronto, après une série de victoires éclatantes en Europe, contre des équipes de dixième ordre, ont rencontré leur Waterloo, lors de leur joute avec les Dynamos de Russie. Ils ont été défaits moins qu'honorablement, ils ont été déclassés au compte de 7 à 2. Il est malheureux que les joueurs et le coach de cette équipe aient maintenant à faire face à la musique et à subir les commentaires et les critiques peu favorables qui suivront. En somme, ils ne sont pas les responsables de cette défaite, et si le Canada sportif tout entier doit aujourd'hui rougir de honte, ce n'est pas à cause de la piètre tenue de ses représentants. Ces joueurs ont indubitablement fait leur possible, mais ce n'était pas suffisant pour venir à bout d'une équipe entraîné à fond en prévision d'un tournoi qu'il fallait gagner à tout prix. Les Russes ne savaient certainement pas à l'avance quel club représenterait notre pays à ce tournoi international, mais ils devaient sûrement connaître la compétence des officiers de la C.A.H.A., et en quelques années de préparation, ils ont réussi à battre ceux-ci à leur propre jeu.

Tout en admettant que les Européens n'en sont qu'à leurs débuts dans le hockey, il se trouve là-bas d'excellents athlètes, aussi bons que les nôtres, que l'on a pu transformer graduellement en bons joueurs de hockey, et avec lesquels on est parvenu à former des équipes pasablement représentatives. D'un autre côté, il en a pris des générations pour faire du hockey canadien ce qu'il est aujourd'hui, et tout le monde connaît fort bien la valeur et la force de nos joueurs. Pour nous, canadiens, l'issue du dernier tournoi ne signifie nullement que notre pays manque de joueurs de calibre. Ce résultat veut dire tout simplement que la C.A.H.A. une fois de plus — c'est d'ailleurs son habitude — s'est mis les pieds dans les plats et a complètement failli à la tâche.

Nous en avons connu de ces dirigeants de hockey qui, parce qu'ils ont quelques joueurs passables sur leur équipe, s'imaginent qu'ils peuvent tout balayer sur leur passage... tant qu'il n'y a pas d'opposition réelle. Sur ce sujet, nos lecteurs n'ont qu'à se rappeler ce qui se produit d'année en année dans la Ligue Provinciale. Apparemment, on n'a qu'à faire signer un tel, un tel, ou encore un tel, et voilà, sans plus d'organisation, ni d'entraînement, on a en mains un club champion. Oui... jusqu'à ce que la compétition devienne un peu serrée.

Or, les officiels de notre organisation nationale "amateur" n'ont pas fait preuve de plus de jugement que ces mentors de troisième ordre dont nous venons de parler. La vessie trop gonflée a fini par crever. Et si quelqu'un doit se couvrir la face aujourd'hui, ce doit être ces dirigeants ineptes, qui ont de nouveau fait preuve de leur incompétence. Les Lyndhursts, choisis comme nos représentants, sont de calibre sénior "B", c'est-à-dire du calibre moyen de la Provinciale, et ne donnent certainement pas une juste idée de la valeur exacte du hockey canadien. La merveilleuse machine des Colts de Cornwall auraient facilement fait meilleure figure.

Comme l'écrivait Elmer Ferguson dans le **Herald**, de Montréal, il ne faut pas se décourager, encore moins parler de se retirer de cette compétition soi-disant pour le championnat mondial. Il faut, au contraire, réparer les bévues et se préparer dès maintenant à venger l'échec subi dimanche. Pour cela, il faudra faire une certaine revision des statuts du hockey, surtout du hockey qu'on ose encore appeler amateur. On sait que les Russes se moquent passablement de ce mot "amateur", et ne se gênent pas pour avouer que leurs athlètes reçoivent des subsides du gouvernement. Nous n'avons donc aucune raison de faire preuve d'un puritanisme aussi pur que celui défendu par M. Dudley et compagnie.

Toute la presse sportive a réagi violemment, en face de la situation presque honteuse où nous a placés l'ineptie de la C.A.H.A. et nul doute que l'opinion publique exigera une réforme complète de la hiérarchie de notre sport national. On parle bien, maintenant, d'envoyer là-bas, des équipes de calibre sénior "A" ou tout au moins junior "A", mais ces idées ont été mises de l'avant il y a longtemps. Toutefois, nos "grands pontifes" prétendaient n'avoir de conseils à recevoir de personne. D'une année à l'autre, les bévues s'accumulent à tel point qu'il ne semble plus y avoir d'espoir d'amélioration. Une seule solution s'impose, la disparition de l'Association Canadienne de Hockey "AMATEUR" telle que nous la connaissons, et le plus tôt sera le mieux.

Potins de hockey . . .

Les supporteurs du Saint-Jérôme n'ont apparemment pas goûté les faits et gestes d'Arthur Lessard, lors de la série semi-finale à Ste-Thérèse. Le squelette qu'Arthur avait fait suspendre au-dessus de la cage de Bleau, ne lui a pas porté chance. En effet, son club a fait une mort aux mains du Cornwall, qui l'a pratiquement anéanti, remportant la série finale par 5 victoires contre aucune défaite. Les Colts de Frank Mario étaient évidemment trop puissants pour la faible machine des Castors. Le fait est que le Cornwall avait trop de classe, en comparaison des autres équipes du circuit, cette saison... Les représentants de la Provinciale se lanceront maintenant dans les éliminatoires pour la Coupe Allan, et ils devraient facilement se qualifier pour rencontrer le vainqueur de l'Ouest dans la série finale... Lors de la dernière partie entre le Frontenac et le Jonquière, les frères Rousseau, Guy et Jean, jouaient l'un contre l'autre, et chose remarquable, ils ont chacun obtenu un but et quatre assists... D'après MM. Selke et Slater, les joueurs de la Ligue Junior ainsi que ceux de la Ligue du Québec peuvent s'attendre à des réductions de salaires substantielles, l'hiver prochain. Ce ne sera peut-être pas un mal pour la bonne cause du hockey... Jean-Guy Renaud, des Alouettes de Saint-Jérôme, termine la saison de hockey avec les Millionnaires de Sydney. Georges Ouellette, du même club, est allé se joindre au Glace Bay de la même ligue, tandis que leur compagnon, Paul Marion, a été signé par les Red Wings de Détroit, pour une période d'essai avec le Saint-François de Sherbrooke.

Saint-Bruno et McMasterville sont sur un pied d'égalité

Les séries semi-finales de la Ligue Richelieu se poursuivent à l'Aréna local et sont l'occasion de luttes serrées de part et d'autre. Le Lacordaire de Saint-Hyacinthe, qui rencontre le club des Loisirs de Chambly, a causé une désagréable surprise à ses adversaires dès le début de la série en remportant deux victoires consécutives, la première fois par un compte de 6 à 3, et la seconde, par 7 à 1. Le Lacordaire, dirigé par Paul Messier, avait connu un mauvais début de saison, mais il s'était rallié par la suite pour finalement devenir la bête noire des autres équipes du circuit. Dans les deux premières parties du détail, les joueurs du Saint-Hyacinthe ont démontré leur réelle valeur. Lors de la joute du 26 février, le club avait dû surmonter un déficit de trois points pour ensuite égaler le compte et plus tard compter trois autres buts pour l'emporter par une marge confortable. Jeudi dernier, le Lacordaire limita ses adversaires à un seul point tandis qu'il en comptait sept et déclassait complètement les hommes de Gaston Coupal. Dans ces deux joutes, Roger Caron se mit grandement en évidence en obtenant 4 buts et 2 assistances, de même que Henri Beauregard qui enregistra deux buts et prépara les jeux pour quatre autres points. D'ailleurs tous les membres de l'équipe donnèrent le meilleur de leur rendement pour prendre un avantage marqué dans la série et devenir les favoris pour passer en finale.

Dans la troisième joute, disputée dimanche après-midi, le Chambly, au grand complet et acculé à l'élimination, a combattu furieusement pour s'assurer de la victoire et forcer la série à une quatrième partie. Edouard Potvin a particulièrement brillé dans les filets du Chambly pour obtenir un blanchissage, tandis que Fortier et Gaston Coupal déjouaient Lemonde tour à tour. Cette victoire a redonné l'espoir aux partisans du Chambly qui sont maintenant confiants de voir leur équipe égaler les chances de la série, samedi soir prochain.

La grande étoile individuelle de ces trois joutes a été le capitaine du Lacordaire, Guy Archambault, qui s'est distingué tant à la défensive que par ses montées dangereuses et qui est une véritable inspiration pour ses coéquipiers.

Sommaire de la partie de dimanche.

LACORDAIRE — Buts: Lemonde; défenses: Archambault, R. Beauregard; avants: St-Roch, R. Caron, H. Beauregard; substituts: A. Caron, Vermeersch, Paris, Robidas, Fiset, Charron, Courchesne.

CHAMBLY — Buts: Potvin; défenses: Ward, Perreault; avants: Larivée, P.-E. Beaudry, Fortier; substituts: Perron, Gaston Coupal, Claude Potvin, Guy Coupal, Gilles Beaudry, Pépin, Réal Coupal, René Beaudry, Guy Bessette et Roger Bessette.

Première période

1—Chambly: Fortier, Larivée 0.59
Aucune Punition.

Deuxième période

Aucun point.

Punitions: R. Caron, Gilles Beaudry, C. Potvin, Paris, Robidas et Fortier (mineure et majeure).

Troisième période

2—Chambly: G. Coupal, (C. Potvin) 19.18

Punitions: Archambault, Courchesne (mineure et majeure), Ward (majeure).

PARTIE DU 4 MARS

Lacordaire: 7 — Chambly 1

Première période

1—Lac.: A. Caron (Archambault) 4.56
2—Ch.: P.-E. Beaudry (Pépin, Fortier) 7.27
3—Lac.: St-Roch 8.45

Punition: Charron (2).

Deuxième période

4—Lac.: R. Caron (R. et H. Beauregard) 0.36
5—Lac.: H. Beauregard (Vermeersch, A. Caron) 5.25
6—Lac.: R. Caron (H. Beauregard) 17.12

Punitions: C. Potvin (mauvaise conduite), Ward, R. Beauregard.

Troisième période

7—Lac.: Robidas (Fiset, Charron) 4.38
8—Lac.: R. Caron (H. Beauregard, St-Roch) 8.00

Punitions: Ward, Paris.

St-Bruno perd contre McMasterville

Dans la deuxième partie de la série "A", disputée samedi soir, le McMasterville, dirigé par Jack Maule, a triomphé de l'équipe de Donat Charette au compte de 5 à 3, pour égaler les chances dans cette éliminatoire. Le St-Bruno, qui avait remporté la victoire dans la première joute, espérait se débarrasser de son rival avec facilité, mais les porte-couleurs du McMasterville se sont montrés trop rapides pour leurs adversaires et leur jeu de passes a fonctionné à merveille, leur permettant de compter dans les moments opportuns.

Dans la première période, un seul but fut compté, soit par Williams, du McMasterville. Au cours du deuxième engagement, chaque club compta deux fois; Gérard Bénard et Ferrabee, pour Saint-Bruno, puis Jean Normandeau et Jean Lussier pour C.I.L. Après quelques minutes du troisième vingt, Gérard Bénard compta de nouveau, pour porter le compte 3 à 3. Ce but eut pour effet de ranimer les espoirs et de soulever l'enthousiasme des supporteurs, jusqu'à ce que, profitant d'une faiblesse des joueurs du St-Bruno à la ligne bleue, lors d'une attaque massive de ces derniers, le trio Lavallée, Rollo et Dimock s'échappa et ce dernier ne donna aucune chance à Tanguay, pour enregistrer le but victorieux. Trente secondes avant la fin de la joute, la même chose se répéta et cette fois ce fut Grenier qui alla compter le point qui scellait l'issue de la joute.

En fin de semaine

La Ligue Richelieu présentera deux autres joutes, samedi soir et dimanche après-midi. Samedi, les clubs Lacordaire et Chambly se feront la lutte dans ce qui pourrait être la dernière partie de cette série. Le Lacordaire n'a plus besoin que d'une victoire pour s'assurer le droit de passer en finale, mais on peut s'attendre que les hommes de Gaston Coupal, acculés au pied du mur, y mettront toute leur énergie, afin de demeurer dans la lutte.

Dimanche, à 2 hres 30, St-Bruno et McMasterville se rencontreront de nouveau. Les deux clubs ayant joué jeudi soir, l'un des deux sera aussi acculé à l'élimination et l'action ne devrait pas manquer.

Cornwall donne une leçon aux Castors de Sainte-Thérèse

Les Colts de Cornwall, dirigés par Frank Mario, ont déclassé les Castors de Ste-Thérèse pour gagner la série finale des éliminatoires de la Ligue Provinciale, en 5 parties consécutives. Les Colts n'ont fait qu'une bouchée des Castors et ne leur ont laissé aucune chance, ils ont même obtenu un blanchissage de 4 à 0 dans la dernière partie. Le Cornwall remporte ainsi le championnat de la Ligue et se lancera maintenant à la conquête de la Coupe Allan. Son prochain adversaire sera le gagnant de la série Matane-Rivière-du-Loup, dans laquelle les Loups ont actuellement l'avantage.

Les hommes de Frank Mario ont établi un impressionnant record dans le circuit Thérien. Ils ont subi une seule défaite et annulé une fois dans leurs 21 dernières parties, gagnant, d'affilée, les 12 dernières rencontres, y compris les 5 de la série contre Ste-Thérèse. On se souviendra également que les Colts se sont attaqués à des clubs de la Ligue du Québec à quatre reprises et qu'ils ont remporté la victoire chaque fois. Ils ont défait l'Ottawa deux fois, puis les Indiens de Springfield et les Braves de Valleyfield une fois chacun. Il semble donc que le Cornwall sera un digne représentant de la Ligue Provinciale dans les éliminatoires pour la Coupe Allan, et qu'il devrait facilement se rendre à la finale de cette classique.

La grande vedette de la dernière joute entre Cornwall et Ste-Thérèse a été Jean-Paul Payette qui a compté trois des buts de son club et participé au quatrième. Son frère, Pete, a pris part à trois de ces buts.

AU PATRO

Les Juniors St-Louis ont terminé leur saison samedi dernier et le club Guilbert a remporté le championnat de cette section. Les joueurs du Guilbert ont eu raison, en finale, du Dessaulles qui avait, auparavant, éliminé le Vachon. Brunet et Beaucage se sont signalés pour le club champion qui décroche ainsi le trophée Leduc.

Les Seniors ont joué les deux dernières joutes de la série semi-finale, lundi soir. J.-G. Lessard et A. Arpin se sont mis en évidence pour le St-Germain qui a défait le Sutton pour s'assurer le droit de passer en finale contre l'Hôtel Ottawa. Celui-ci avait facilement battu le Gobeille et Brouillette au compte de 6 à 1, dans une partie où P. Neveu et C. Chouinard se sont signalés. Millette, de l'Hôtel Ottawa, ayant subi au front une blessure qui nécessita plusieurs points de suture, fut brillamment remplacé par D. Gingras.

LA LIGUE Mutuelle du Commerce

Les équipes Automobile et Casualty ont fait partie nulle 2-2 lors d'une joute enlevante disputée dans la ligue de petites Mutuelle du-Commerce.

L'équipe Underwriting a difficilement triomphé de l'équipe Comptabilité 3-1, pendant que l'équipe Feu a eu raison de l'équipe Réclamations, également par 3-1.

Plus haut simple — Homme, J. Sergerie 207; Dame, L. Ballard 206.

Plus haut triple — Homme, R. St-Onge 532; Dame, L. Ballard 490.

Positions des équipes

Underwriting	39355	52 pts
Automobile	28989	45 "
Comptabilité	37187	42 "
Réclamations	38586	41 "
Feu	37212	39 "
Casualty	39739	33 "

LA CHARITÉ NE CHOME JAMAIS

Tant que les souffrances de toutes sortes affligeront l'humanité, la Croix-Rouge se dévouera sans cesse et sans compter. Aidez-la à poursuivre sans trêve sa mission de charité bénévole.

Ses besoins sont grands. Donnez généreusement.

Prêtez votre appui

À LA

CROIX-ROUGE

OBJECTIF

POUR LE QUÉBEC: $1,081,890

DATES DE LA CAMPAGNE:

— 15 MARS au 1 AVRIL —

Quartier général de la campagne. Marché centre, 2e étage, rue Saint-Simon. Tél. 4-5400

Un trophée remis à Larivée, du Chambly

Un vote populaire pris parmi les supporteurs du club des Loisirs de Chambly, a choisi le joueur de centre, Armand Larivée, comme le joueur le plus utile à son club. A chacune des parties du Chambly, des bulletins de vote étaient distribués aux partisans de l'équipe, et c'est la compilation de ces votes qui a déterminé le gagnant. Larivée s'est vu attribuer un superbe trophée donné par M. Edgar Potvin, propriétaire de Chambly Sporting Goods. Il s'agit d'un trophée perpétuel, dont une réplique demeure la propriété du récipiendaire.

La présentation a été faite au cours de la partie de dimanche, par M. Potvin lui-même, qui était accompagné pour la circonstance de M. l'abbé Audet, aumônier des Loisirs, MM. Paul Ste-Marie, chef de police, et Charles Fortier, président de la Commission Scolaire, tous de Chambly.



Lors de son Festival du 3 avril prochain, le Club de Patinage de Fantaisie de Saint-Hyacinthe présentera trois grandes vedettes américaines du patin. Il s'agit de Bruce, Nancy et Carol Heiss, du Skating Club de New-York, âgés respectivement de 10, 12 et 14 ans. Ce sont trois champions chacun dans leur classe. Bruce est le champion de la classe novice dans la région Centre-Atlantique; Nancy détient le championnat sénior de l'Est chez les dames, et Carol participa à la finale du championnat sénior pour les dames en 1953. Les soeurs Nancy et Carol détiennent, depuis 5 ans, le championnat sénior Centre-Atlantique pour couples.

Cantine Bar-B-Q

ENR.

I. Choquette, prop.

2880, rue Dessaulles

Pour vos commandes par téléphone, signalez

4-8354

Seul restaurant dansant dans Saint-Hyacinthe.

Poulet Bar-B-Q

avec sauce au goût fin.

T-Bone Steak

juteux et substantiel.

Spaghetti

le meilleur en ville.





Il y a

ICI EN CE MOMENT UNE ÉQUIPE

de

L'ARMÉE CANADIENNE

. . . pour vous dire comment vous tailler une carrière de CHEF dans l'Armée

Ce sera pour vous l'occasion de vous renseigner sur les carrières avantageuses que vous offre l'Armée Active du Canada.

Notre Armée a besoin de jeunes gens robustes, énergiques et ambitieux.

Renseignez-vous sur ce qu'il faut faire pour entrer dans l'Armée Active du Canada.

Du 15 au 19 mars 1594 de 10 hres a.m. à 8 hres p.m., au MANEGE MILITAIRE, (Régiment de Saint-Hyacinthe) RUE LAFRAMBOISE, SAINT-HYACINTHE

IMR-3F

L'ARMÉE ACTIVE du CANADA

vous offre

Une carrière de CHEF au service du Canada

RENSEIGNEZ-VOUS

SUR LES NOMBREUX AVANTAGES

QUE VOUS OFFRE

L'ARMEE

Parmi ces avantages, constatez que la solde et les rémunérations se comparent très favorablement aux salaires civils; voici quelques exemples de salaires moyens :

Soldat de 1ère Classe — (Célibataire)
(nourri et logé)

Solde	$107.00
Solde de Parachutiste	30.00
Solde de Spécialiste (Groupe 1)	10.00
Allocation de vêtements	10.00
	$157.00

Soldat de 1ère Classe — (Marié)

Solde	$107.00
Allocation Matrimoniale	30.00
Allocation de Subsistance	91.00
Solde de Parachutiste	30.00
Solde de Spécialiste (Groupe 1)	10.00
Allocation de vêtements	10.00
	$278.00

- Un CAPORAL (marié) fantassin-parachutiste et spécialiste (groupe 1) reçoit $301.00 par mois.
- Un SERGENT (marié) instructeur sénior et spécialiste (groupe III) reçoit $325.00 par mois.
- Un SOUS-OFFICIER BREVETE (CLASSE 2), (marié), mécanicien-électricien et spécialiste (groupe IV) reçoit $391.00 par mois.
- Un SOUS-OFFICIER BREVETE (CLASSE 1), (marié), mécanicien d'armement et spécialiste (groupe IV) reçoit $421.00 par mois.

EXEMPLE DE PENSION A LA RETRAITE

Un Sous-Officier bréveté, classe 2, (marié), après 25 ans de service, reçoit $170.50 par mois de pension. Si, étant civil, vous vouliez retirer une pension semblable dans 25 ans, vous seriez obligé d'acheter une annuité au montant d'environ $25,000.00, ou posséder un capital d'environ $50,000.00 placé à 3½% d'intérêt.

Deux autres lutteurs nains en vedette, au manège, samedi

Le Comité des Sports du Manège militaire présentera un autre intéressant programme de lutte, demain soir, le 13. Répondant aux désirs des amateurs qui ont tellement goûté le spectacle donné il y a trois semaines, les promoteurs ont bâclé un match entre deux autres nains, Pancho the Bull et Mickey Langlois. Ces petits gladiateurs ont créé toute une sensation depuis leur entrée dans le monde de la lutte et ils ont su se rendre populaires par leurs prises savantes et leur agilité.

En finale, Don Leo Jonathan s'attaquera à Manuel Cortez, dans un match de 2 dans 3, à finir, limité à 60 minutes. La semi-finale sera aussi de deux chutes sur trois, et opposera le rude Harry Madison au populaire Ted Evans, le Blond Atomique.

Le programme sera complété par un match spécial entre deux autres artistes du matelas, soit entre Kid Girard et Bob Marion. Les amateurs de lutte qui se rendront au Manège militaire, demain, samedi, seront servis à souhait comme à l'ordinaire, car la direction ne ménage pas les efforts pour présenter les meilleurs programmes possible.

Le Super Knitting Mills défait le Duclos-Payan

A l'aréna de Saint-Hyacinthe, samedi après-midi, avait lieu une partie de hockey très originale entre les employés de deux usines de la ville, mettant aux prises la Super Knitting Mills et le Duclos & Payan. Ces joutes ont été très en vogue, cet hiver, et ont créé beaucoup d'intérêt. Le Super Knitting, sous l'habile direction du coach Maurice "The Great" Choquette, a déclassé le Duclos & Payan au compte de 10 à 7. Pour les vainqueurs, Antoine Brodeur et Gilles St-Amand ont réussi le tour du chapeau, tandis que Léopold et Marcel St-Amand, Jean-Louis Chicoine et Jean-Paul Berger comptaient les autres buts. Chez les perdants, Sévigny enregistra trois buts et Choinière réussit l'autre.

La joute fut arbitrée, à la satisfaction de tous, par René Blanchard.

Le club de Saint-Eugène subit la défaite, par 4-3

Un groupe de joueurs de hockey de Saint-Hyacinthe, dirigé par Réal Guérin, est allé disputer une joute à Saint-Eugène, et a remporté une victoire contestée de 4 à 3. Les étoiles de cette joute furent Jacques Charron et Claude Guertin, du St-Hyacinthe, tandis que Réal Vadnais se mettait en vedette pour les perdants.

Au cours de la partie, Vadnais fut atteint à la figure par une rondelle et dut être transporté à l'Hôpital S.-Charles. Sa blessure nécessita plusieurs points de suture.

Le fait d'être membre de la Croix-Rouge canadienne fournit une belle récompense: la satisfaction personnelle; c'est un placement en ces valeurs spirituelles qui donnent à la vie quotidienne sa véritable signification.

Quelques commentaires sur la ligue de hockey Richelieu

Les dirigeants du club Lacordaire nous prient de faire un appel tout particulier aux membres des Cercles Lacordaire de la ville et des environs. Tous, hommes et femmes, devraient se faire un devoir de venir encourager l'équipe qui les représente dans ce circuit. Le club n'a pas reçu trop d'encouragement jusqu'à ce jour, et il semble que les supporteurs pourraient être un peu plus nombreux pour les quelques joutes qui restent à jouer. On peut affirmer que les membres de l'équipe ont été de dignes représentants des cercles dont ils portent le nom, tant par leur conduite que par le calibre de jeu et la combativité qu'ils ont manifestés au cours de la saison.

Plusieurs amateurs locaux, qui ont assisté aux dernières joutes, ont été agréablement surpris de la valeur des clubs qui font partie de la Ligue. Nous ne prétendrons pas que ces clubs soient aussi forts que ceux de la Ligue Provinciale, mais nous osons affirmer que les spectateurs y voient du jeu souvent aussi bon que celui qu'on nous a fourni, cette saison, dans le circuit sénior d'Alphonse Thérien. D'ailleurs, si on jette un coup d'oeil sur les divers alignements on y verra des noms, fort connus, de joueurs qui ont fait leur marque dans le hockey. Les Lacordaire alignent entr'autres, Henri Beauregard, qui a déjà évolué pour le St-Hyacinthe dans la Ligue de la Rive Sud, Gaby Saint-Roch, prolifique compteur et le jeune Roger Caron, que les Canadiens ont placés sur leur liste de réserve. Le Chambly compte des joueurs comme Larivée, premier compteur de la Ligue, Gaston Coupal, ancien arrière-garde des Saints de Saint-Hyacinthe, Pete Ward et Denis Perreault, qui évoluent dans la Ligue Commerciale. Dans les rangs du Saint-Bruno, on remarque Gérard Bénard, ancien membre des Canadiens Juniors, Joe Hamilton, qui a joué autrefois dans la Ligue Sénior, Normand Grisé, qui a brillé pour les Reds de Trois-Rivières, il y a deux ans, sans oublier le fameux André Leroux. Disons à la gloire de ce dernier que, fidèle à sa réputation, il a réussi à se classer deuxième chez les joueurs les plus punis de la Ligue Dépression dont il fait partie... (sans arrière-pensée, André) ... Le McMasterville aligne aussi plusieurs figures bien connues, telles le "Contortionniste" Comtois, dans les buts, Jean Normandeau, jeune joueur de talent qui a déjà refusé des offres de jouer dans le hockey organisé, Lapierre, le pilier défensif du club et le toujours scientifique Bill Dimock, dont le jeu de passes est presque toujours parfait.

Comme on peut le constater, les vedettes sont assez nombreuses dans la Ligue Richelieu et les amateurs qui assistent aux diverses parties ne sont jamais déçus par le spectacle qui leur est présenté.



Ligue Mixte Maskoutaine

L'équipe Croissant d'Or se maintient toujours en tête de la ligue de quilles Mixte Maskoutaine, mais elle est suivi de près par les équipes Dow Brewery et Studio Hébert qui ne sont qu'à 2 points en arrière.

Lundi soir, l'équipe Croissant d'Or a remporté une victoire de 3-1 sur l'équipe Restaurant Guilbert, tandis que les équipes Studio Hébert et Bijouterie Choquette triomphaient respectivement des équipes Gaylord Products et Dow Brewery par des comptes identiques de 3-1.

Derniers résultats

Croissant d'Or	56 pts
Dow Brewery	54 "
Studio Hébert	54 "
Chez Gilbert	50 "
Gaylord Products	44 "
Bijouterie Choquette	42 "

Plus haut simple — Homme, R. Morin 211; Dame, L. Ballard 197.

Plus haut triple — Homme, R. Morin 543; Dame, F. Bédard 494.

* * *

Croissant d'Or — R. Charpentier 379; J. Maranda 394; R. Mongeau 451; F. Bédard 494; R. Dubuc 405; Total 2123.

Restaurant Guilbert — Handicap 120; R. Girouard 404; T. Cousineau 355; L. Bibeau 483; P. Maynard 336; R. Maynard 383; Total 2081.

* * *

Studio Hébert — Phil. Gazaille 355; Mme J. Larivière 347; A. Gagnon 444; Mlle L. Cordeau 403; R. Turcotte 472; Total 2021.

Gaylord Products — Handicap 117; P. Hébert 313; L. Ballard 447; R. Kelly 343; M. Hébert 374; G. Desjardins 405; Total 1987.

* * *

Dow Brewery — J. Gauthier 483; V. Gauthier 304; A. Provost 435; H. Gagnon 427; B. Paquin 353; Total 2002.

Bijouterie Choquette — Handicap 111; R. Morin 543; P. Lanoi 231; L. Dumas 424; Y. Neault 413; M. Beauchemin 392; Total 2114.

La ligue Commerciale



L'équipe Studio Lumière a causé une désagréable surprise à l'équipe Shine Chez Colosse, meneur de la ligue, en l'emportant par 3-1. Dans une autre partie, bien que R. Dubuc ait réussi un triple de 495, l'équipe Hôtel Ottawa a subi la défaite aux mains de l'équipe Auger & Gaucher. La troisième rencontre a été facilement gagnée par l'équipe Théâtre Maska qui a vaincu l'équipe Molson's Brewery par 4-0.

Derniers résultats

Shine Chez Colosse	59 pts
Auger & Gaucher	57 "
Théâtre Maska	53 "
Molson's Brewery	50 "
Hôtel Ottawa	47 "
Studio Lumière	34 "

Plus haut simple: J. Gauthier 186; Plus haut triple: R. Dubuc 495.

* * *

Auger & Gaucher — L. Daigneault 405; Léo Hamel 432; J. Daigneault 400; Pitou Morin 435; L.-P. Morin 467; Total 2139.

Hôtel Ottawa — Handicap 14; B. Caouette 396; R. Mongeau 341; J. Verrette 472; G. Desjardins 356; R. Dubuc 495; Total 7072.

* * *

Shine Chez Colosse — A. Gagnon 352; R. Blier 327; R. Girouard 461; R. Charpentier 405; O. Rousseau 380; Total 1935.

Studio Lumière — Handicap 99; C. Daigneault 398; R. Chagnon 325; B. McDonald 350; L. Dumas 394; L. Parenteau 391; Total 1957.

* * *

Théâtre Maska — Handicap 102; M. Bédard 412; M. Beauchemin 411; C. Mongeau 434; R. Maynard 455; R. Turcotte 455; Total 2268.

Molson's Brewery — J. Gauthier 442; A. Provost 358; P. Gazaille 358; E. Riendeau 387; Y. Rho 494; Total 2039.

La Ligue de Quilles Classe "B"

POSITION DES EQUIPES

1—Marché Langevin	54 pts
2—Berg's Ltd	51
3—Indépendant	48
4—A. Chenette (chaussures)	44
5—P. Brodeur (excavation)	41
6—David, Gladu	38

Marché Langevin — F. Charpentier 354; D. Mann 315; R. Mongeau 349; J. Mineau 325; R. Charpentier 501; Total 1644.

A. Chenette (chaussures) — Handicap 12; G. Deragon 334; G. Jacques 354; M. Frappier 437; Y. Paris 444; M. Théroux 429; Total 2010.

Indépendant — R. Morin 470; F. Bouchard 325; F. Guillemette 433; L. Dumas 550; J. Daigneault 370; Total 2148.

Paul Brodeur (excavation) — Handicap 39; R. Brodeur 339; J.-G. Messier 486; R. Blier 369; J. Ducharme 394; A. Gagnon 406; Total 2033.

Berg's Ltd — H. Charbonneau 338; P.-E. Brodeur 354; J. Verrette 557; G. Desjardins 456; L.-P. Morin 432; Total 2137.

David, Gladu — J.-P. Desrosiers 329; Dummy 381; R. Millette 367; L. Bibeau 363; R. Girouard 392; Total 1832.

ST. HYACINTHE PROPANE ENR.
VENTE • SERVICE • INSTALLATION
GAZ & POÊLES
4-7322
135 DE LA CONCORDE
Yvon Breton, prop.
Blvd Laurier Douville

Romuald Bastien
1108, rue des Cascades — TEL. 4-4601
CHAUSSURES POUR TOUTE LA FAMILLE, A PRIX TRES POPULAIRES
Venez voir les très beaux modèles de chaussures que nous avons reçues pour le printemps. Une visite à notre magasin vous convaincra.
Se chausse bien qui se chausse chez
R. BASTIEN
Si vous souffrez de malaises aux pieds, quels qu'ils soient, nous avons à votre disposition un spécialiste des pieds. Ne dépensez pas votre argent inutilement.
Venez consulter notre spécialiste gratuitement.
• Nous avons en magasin les fameux souliers orthopédiques "Gratia" pour dames. — De 3AAA à 3EEE. Pointures, 4 à 10. — 75 modèles différents pour vous servir. — Et à prix très populaires.
Pour messieurs
Nous avons les merveilleux souliers "Tapis Magique" et "Arrow Flex".
• Aussi, bottines orthopédiques, pour enfants.
Assortiment complet de VALISES DE TOUS GENRES
R. BASTIEN, membre du Centre d'Achats Cascades-Est.
RECHERCHEZ CET ECUSSON
En plus de la garantie d'entière satisfaction, chaque achat vous donne droit à de nombreux prix de valeur.

Tél. 4-5175
J.-Z. Gauthier, B.A.A.
ARCHITECTE
715, rue Choquette,
Saint-Hyacinthe

Pour votre
Huile à chauffage
de poêles et fournaises,
SIGNALEZ 4-7307
P. BAZINET
2390, rue Dessaulles,
Saint-Hyacinthe



GRATIS!
—4 épingles à linge en plastique dans le paquet géant.
—2 épingles à linge en plastique dans le gros paquet.
BOD blanc se dissout très rapidement et garde l'eau claire.
BOD blanc est le détergent idéal pour mieux blanchir votre linge sans le passer au bleu...
BOD blanc rend vos lainages doux et souples.
BOD blanc fait briller la vaisselle et la verrerie sans essuyage.
NETTOIE TOUT A MERVEILLE
MÊME DANS L'EAU LA PLUS DURE

Le printemps est proche
et BERG'S vous invite à venir voir sa magnifique collection pour le printemps 54. Vous serez ravies, mesdames, en voyant une si grande collection de manteaux et costumes et à des prix si bas que vous en serez étonnées...

MANTEAUX
$32.50 et plus
COSTUMES
$22.50 et plus

MANTEAUX
Votre chance madame !
Au prix que vous n'espériez pas payer, car c'est vraiment une aubaine à
$32.50
Valeur réelle de $39.95
Fin lainage "Polo" ou fini poil de chameau, tweed rayé. Léger comme plume. Aussi, tissu quadrillé. Depuis les plus subtils pastels printaniers jusqu'au marine. Coupe ample, boutons nouveaux.
Grandeurs, 10 à 20 ans, — 38 à 46.
COSTUMES
Mesdames, mesdemoiselles... ce n'est là qu'un exemple des plus beaux costumes achetés avec le bon goût comme base... offerts à votre choix, dans le but de vous faire économiser. Il y a beaucoup de chic dans nos modèles à si bas prix...
C'est une occasion sans pareille. Teintes de gris, beige, coco, rose, vert pâle, "Lime", turquoise et marine.
Tailles, 10 à 20 ans, — 16½ à 24½.
CENTRE D'ACHATS CASCADES EST ST-HYACINTHE
RECHERCHEZ CET ECUSSON AVANT D'ACHETER VOUS AVEZ TOUT A Y GAGNER

PALETOTS POUR MESSIEURS
Qualité imbattable à ce prix. Tissus les plus printaniers. Modèles exprimant bon goût, distinction.
$39.50
Economie pour tous les hommes chez BERG'S.
Valeur réelle de $45.00

COMPLETS
POUR HOMMES ET JEUNES GENS
Prix à compter de
$35.00
Grande économie pour les hommes... Pour les épouses qui voient à ce que monsieur profite de pareilles aubaines... Tissu des plus nouveaux, unis ou de fantaisie. Rayures fines entre-coupées. Teintes nouvelles: beige, gris, brun, gris-vert, et le noir si en vogue chez les jeunes. Modèles nouveaux. Devant simple à deux boutons dont un seulement doit s'attacher.
BERG'S vous invite à profiter de ces spéciaux en réservant votre marchandise avec un léger dépôt.
1210, RUE DES CASCADES (en face du poste de police)
Achète bien qui achète chez
Berg's LTD
TEL. 4-8686 SAINT-HYACINTHE

Romuald Bastien
CHAUSSURES — VALISES
Spécialité:
Malaises des pieds
1108, rue des Cascades,
TEL. 4-4601

Salon Yvette Enr.
Mme Yvette Létourneau, prop.
CHAPEAUX
Modèles exclusifs
526, rue Concorde,
TEL. 4-8191

Taxi MASKA Ass.
TEL. 4-9292 — TEL. 4-7779
Service Jour et Nuit
1055, rue Calixa-Lavallée

Station de Service IMPERIAL
Geo. Desmarais, prop.
Coin Concorde et des Cascades,
TEL. 4-5101

M. B. RUEL ENR.
Jeanne Roy, prop.
Nouveautés
Marchandise à la verge
506, rue Mondor,
TEL. 4-8208 — Rés. 4-7541

GERARD ROY
Tapisserie
Peintures "GLIDDEN"
Articles de peintres
GROS et DETAIL
536, rue Mondor,
TEL. 4-5474

BELANGER & LANDRY
POELES et FOURNAISES
"BELANGER"
BRULEURS A L'HUILE
Vente et service
1220, rue des Cascades,
(en face du poste de police),
TEL. 4-8909

BERG'S LTEE
Yvon Rho, gérant
Confection pour dames
Mercerie pour hommes
1210, rue des Cascades,
TEL. 4-8686

A. Blondin Ltée
A.-L. Augar, président
QUINCAILLERIE
1300-12, rue des Cascades,
TEL. 4-5349

Donat Bouchard
Entrepreneur peintre,
Quincaillerie
Tapisseries — Peinture
909, rue des Cascades,
TEL. 4-6631

Epicerie Cascades
D. Lapalme, prop.
Epicerie licenciée de choix
1200, rue des Cascades

H. Cournoyer
RESTAURATEUR
1100, rue des Cascades,
TEL. 4-7444

Courtemanche & FRERE
Station de Service
"SUPERTEST"
Vente — Réparations
Vulcanisation de pneus
Coin Concorde et des Cascades,
TEL. 4-5696

Laurent Godbout
HORLOGER - BIJOUTIER
1355, rue des Cascades,

Gérard Grégoire
CHAUSSURES
pour toute la famille
Modèles exclusifs
400, rue de la Concorde,
TEL. 4-5411

GAGNEZ



TV PHILIPS
ECRAN 21 POUCES

CET APPAREIL DE

TELEVISION

EN ALLANT CHEZ LES MARCHANDS DE L'EST QUI VOUS REMETTRONT, A CHAQUE VISITE, UN COUPON DONNANT DROIT AU TIRAGE QUI AURA LIEU SAMEDI, 24 AVRIL, à 6 HEURES P. M.
AU MAGASIN DE CHAUSSURES

Romuald Bastien

— LE GAGNANT DEVRA REPONDRE A UNE SIMPLE QUESTION —

PLUSIEURS AUTRES PRIX DE GRANDE VALEUR SERONT DONNES COMME PRIX DE CONSOLATION

CONCENTREZ VOS ACHATS!

Vous y gagnerez



EN PLEIN CENTRE DE LA VILLE...
COMMODITE DE STATIONNEMENT... LE PUBLIC BENEFICIE
D'UN CHOIX COMPLET ET DE REELLES AUBAINES...

Avant d'acheter

RECHERCHEZ cet ÉCUSSON

SEULS LES MEMBRES DU "CENTRE D'ACHATS CASCADES EST" POSSEDENT LES COUPONS DE CONCOURS

Pour réclamer les prix, les gagnants devront présenter la circulaire complète.



AUTANT D'ACHATS... AUTANT DE CHANCES...

DEMANDEZ SIMPLEMENT VOS COUPONS DE CONCOURS AUX MAGASINS DONT VOUS VOYEZ LES NOMS SUR CETTE ANNONCE.

L'APPAREIL DE TELEVISION PHILIPS 21" EST EN MONTRE CETTE SEMAINE A LA BOULANGERIE PINSONNEAULT, 632, RUE CONCORDE

A. Robert & Fils Ltée
Marchands de meubles
Spécialité: Matelas
515, rue Saint-Michel,
TEL. 4-4787

Raymond & Frère
Magasin E.-M. Store
Boucherie — Epicerie licenciée
Livraison gratuite
892, rue des Cascades,
TEL. 4-5389

Boulangerie
Pinsonneault Enr.
A. Gaudreau, prop.
Goûtez nos excellentes pâtisseries...
il n'y en a pas de meilleures!
632, rue de la Concorde,
TEL. 4-5644

J.-A. PINARD
POELES et FOURNAISES
"L'ISLET"
MEUBLES
1005, rue des Cascades,
TEL. 4-7667

Nettoyage Moderne Enr.
Alcide Hébert, prop.
TEINTURIER — NETTOYEUR
PRESSAGE
Réparations générales
Service de livraison
Entreposage de fourrures
485, rue de Vaudreuil,
(coin des Cascades), TEL. 4-7177

A. Morissette
Marchand de fourrures
Confection pour dames
ENTREPOSAGE DE FOURRURES
855, rue des Cascades,
TEL. 4-9370

Georges Michon
PRESSEUR - NETTOYEUR
TEINTURIER
Entrepôt frigorifique
pour FOURRURES
1045, rue des Cascades,
TEL. 4-7020

VICTOR MARTIN
Le magasin de musique le plus complet à S.-Hyacinthe.
Agent exclusif de
T.V. PHILIPS
1140, rue des Cascades,
TEL. 4-8578

Magasin Moderne
5c à $1.00
C.-O. Lussier, prop.
Maison essentiellement canadienne-française
548, rue Mondor,
TEL. 4-8564

A. GRISE
CORDONNIER
Réparations générales
de chaussures
1164, rue des Cascades

Z. Larochelle Enr.
Boucher - Epicier licencié
BIERE et PORTER
470, rue de la Concorde,
TEL. 4-6808

Mlles Laurence Enr.
CONFECTION POUR DAMES
1280, rue des Cascades,
TEL. 4-8366

Mlle B.-A. LEMAIRE
Nouveautés — Laine
Travail de fantaisie
Corsets — Brassières
de toutse marques
1260, rue des Cascades,
TEL. 4-4880

A. Létourneau
RADIOS — TELEVIONS
Clavigraphes
Machines à additionner
1345, rue des Cascades,
TEL. 4-9644

Levelco Electric Reg'd
Accessoires électriques
Radios — Télévisions
DISTRIBUTEUR EN GROS
1074, rue des Cascades,
TEL. 4-5212

CHEZ MARIETTE Enr.
Confection pour enfants
1280, rue des Cascades,
TEL. 4-8588

Labbé & Labbé Enr.
GARAGISTES
Station de Service B.A.
7600, rue Cascades-Est,
TEL. 4-4224

LALIME & CADORETTE Enr.
H.-O. Cadorette, prop.
QUINCAILLERIE
1298, rue des Cascades,
TEL. 4-6407

M.-L. LALONDE
Corsetière diplômée
Spécialité:
Lingerie pour mariée
1360, rue des Cascades,
TEL. 4-5044

Lamy Prélarts
Les plus grands spécialistes du genre au Canada.
Spécialités: Linoléum, Tuiles
Tapis Stores vénitiens,
Rideaux, Draperies
950, rue des Cascades,
TEL. 4-6960

Gérard Lampron
Maître-horloger
Bijoutier-Diamantaire
1389, rue des Cascades,
TEL. 4-7749

Pharmacie
PAUL LANCTOT
Votre pharmacie de confiance
LIVRAISON GRATUITE
1396, rue des Cascades,
(coin Mondor),
TEL. 4-6484 — 4-6485

A. LAPOINTE
Marchandises à la verge
Nouveautés pour bébés
850, rue des Cascades,
TEL. 4-8554